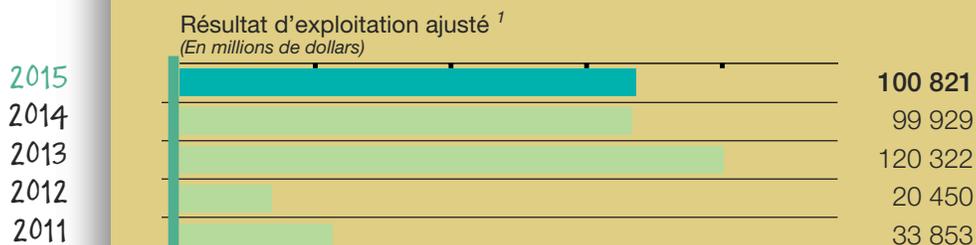
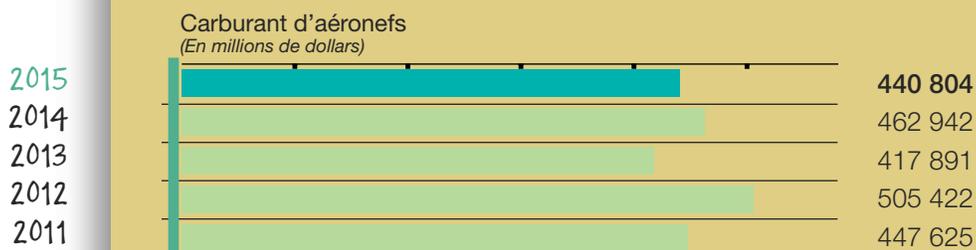
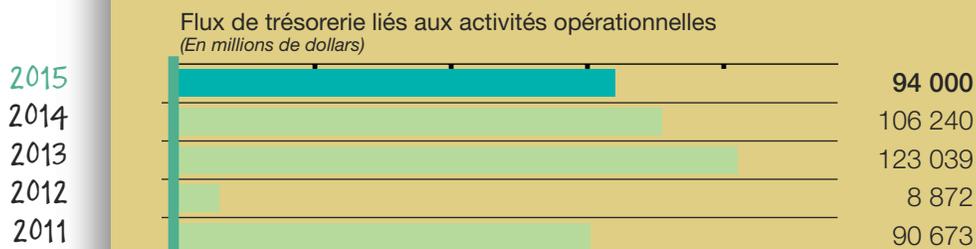
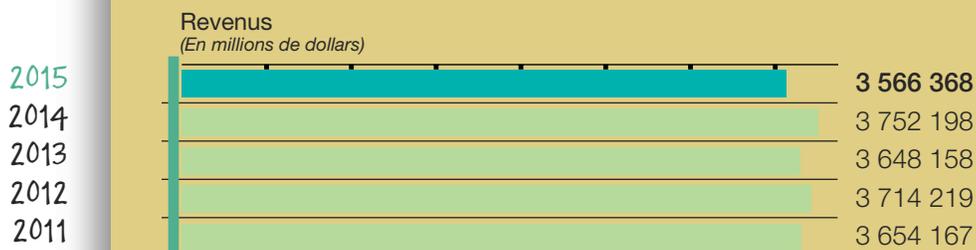
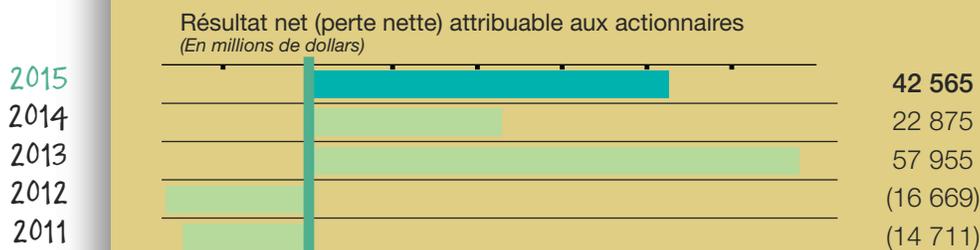


Transat A.T. inc. est un voyageur international intégré, spécialisé dans le voyage vacances, qui offre plus de 60 pays de destination et distribue des produits dans quelque 50 pays.



¹ Voir section Mesures Financières non normalisées selon les IFRS à la page 7.



	2015	2014	Variation	Variation
			\$	%
Revenus	3 566 368	3 752 198	(185 830)	(5,0)
Résultat d'exploitation ajusté ¹	100 821	99 929	892	(0,9)
Résultat net de l'exercice	46 964	26 066	20 898	80,2
Résultat net attribuable aux actionnaires	42 565	22 875	19 690	86,1
Résultat dilué par action	1,10	0,59	0,51	86,4
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	94 000	106 240	(12 240)	(11,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	336 423	308 887	27 536	8,9
Actif total	1 513 764	1 375 030	138 734	10,1
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	—	—	s.o.	s.o.
Ratio d'endettement ²	0,65	0,65	—	—
Rendement de la moyenne de l'avoir des actionnaires (%) ³	8,3	4,9	3,4	69,4
Valeur comptable par action ⁴	14,29	12,47	1,82	14,6
Cours de l'action au 31 octobre (TRZ.B)	7,71	8,60	(0,89)	(10,3)
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	37 591	38 742	(1 151)	(3,0)

Sommaire financier

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action et des ratios)

¹ Le résultat d'exploitation ajusté correspond au résultat d'exploitation avant charge d'amortissement, charge de restructuration et autres éléments inhabituels importants.

² Le ratio d'endettement correspond au total du passif sur le total de l'actif.

³ Le rendement de la moyenne de l'avoir des actionnaires correspond au résultat net attribuable aux actionnaires divisé par la moyenne des capitaux propres.

⁴ La valeur comptable par action correspond aux capitaux propres divisés par le nombre d'actions en circulation.

Une vision axée



Une vision axée sur la croissance

Message aux actionnaires

Tracer un bilan de 2015, c'est d'abord faire le bilan de la première année de notre nouveau plan stratégique triennal 2015-2017. Ce plan vise la poursuite des efforts de la Société en matière d'efficacité et d'amélioration des marges unitaires, de même que le développement de marché et la croissance.

Nous avons atteint notre objectif d'une amélioration de 45 millions \$ (initialement 20 millions \$) au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration des marges unitaires, et avons comme ambition de dépasser l'objectif de 100 millions \$ sur trois ans initialement fixé pour ce volet du plan. La principale source de la réduction des coûts d'exploitation a été la mise en place d'une flotte dite doublement flexible chez Air Transat, à savoir la mise en jeu d'un nombre variable de petits et de gros porteurs selon la saison, de même que l'internalisation des petits porteurs, en 2014. Ainsi, pour l'hiver 2016, quelque 50 % de nos clients qui voyagent vers les destinations soleil volent à bord de petits porteurs, par rapport à 24 % en 2012. Pendant ce temps, nous déployons profitablement des gros porteurs sur des marchés étrangers.

Entre autres projets marquants qui ont un impact sur notre performance financière : la densification de trois appareils Airbus A330 dédiés à nos liaisons à fort volume de Londres et de Paris, sur lesquelles nous avons par ailleurs augmenté la fréquence ; et l'implantation d'un nouveau système informatique qui contribuera fortement à l'augmentation des revenus dits accessoires. Nous entendons augmenter ceux-ci, sur l'horizon du plan, d'au moins 20 millions \$.

Au chapitre du développement sur l'Europe, nous avons comme prévu ajouté de nouvelles destinations au départ du Canada, soit Budapest en 2015, après Prague en 2014, et ce sera Zagreb en 2016. Nous avons aussi implanté un programme de vols intérieurs de correspondance au Canada, qui nous a permis d'élargir l'offre que nous mettons de l'avant dans certains marchés. Sur les destinations soleil, nous avons affiné nos stratégies de segmentation de marché et de marketing, ce qui s'est traduit entre autres par l'introduction de nouvelles collections, et la réponse du public et de l'industrie est prometteuse.

Les avancées ont été considérables au chapitre de la marque. Dans la foulée de la stratégie de marque dont le développement a commencé en 2010, nous avons regroupé l'ensemble de notre offre sous la marque Transat en octobre 2015, dans un effort supplémentaire de simplification de la plateforme de marque de l'organisation, qui va se poursuivre. Les bénéfices ont commencé à se faire sentir, en permettant une concentration des investissements en marketing. Dans la même veine, nous avons formalisé le déploiement de la marque Voyages Transat dans notre réseau de distribution en propre, avec pour résultat que nous serons de plus en plus en mesure de capitaliser sur cette marque dans le futur.

Au chapitre de la distribution, nous orchestrerons la mise en place d'un écosystème intégré, qui permet de rejoindre le client par le canal qu'il souhaite, et de lui offrir un service le plus personnalisé possible. Cet écosystème suppose donc un site web performant qui se démarque notamment par sa convivialité, des centres

sur la croissance

d'appels à la fine pointe, et un réseau d'agences efficace et rentable. Sur ces trois fronts, des progrès importants ont été enregistrés en 2015.

Le plan prévoit également le développement de Ocean Hotels, pour passer de 2 300 chambres à au moins 5 000 d'ici 2017. Deux nouveaux hôtels sont sous gestion depuis l'automne 2015, à Cuba, et un autre le sera au Mexique en 2016. Et nous planifions la construction d'un nouvel hôtel en République dominicaine, qui devrait commencer en mai 2016.

Sur les destinations soleil au départ du Canada, nos résultats pour l'hiver ne se sont améliorés que légèrement, ayant notamment souffert de la baisse du dollar canadien. La demande, sur ce marché, demeure cependant très ferme, et nous affichons un optimisme prudent quant à ce segment de marché.

Pour ce qui est de la saison estivale, nous avons encore une fois enregistré d'excellents résultats sur le marché transatlantique, et ce dans le contexte d'une offre abondante et plus directe que dans le passé sur certaines destinations. En fait, avec un résultat d'exploitation ajusté de 133,2 millions \$, par rapport à 123,8 millions \$ en 2014, nous avons réalisé le deuxième meilleur été de notre histoire.

L'année 2015 a été extrêmement difficile en France, entraînant une détérioration de nos résultats pour l'hiver, et minant ceux de l'été, qui auraient été encore meilleurs. L'épidémie d'Ebola en Afrique et les attentats terroristes en Tunisie ont contribué à un déplacement d'une partie de la demande vers 2016. D'ailleurs, sur le Sénégal, la demande pour l'hiver 2016 donne des signes de raffermissement.

Notons par ailleurs l'excellente performance de Jonview Canada, le plus important voyageur réceptif canadien. Si le Canada, comme destination internationale, continue de faire face à d'importants défis, notre filiale, pour sa part, tire remarquablement bien son épingle du jeu. L'année 2015 a été une année record, avec des revenus de 129 millions \$ et un résultat d'exploitation de 4,3 millions \$.

Pour l'ensemble de l'exercice, nous affichons un résultat d'exploitation ajusté de 100,8 millions \$, par rapport à 99,9 millions \$ en 2014, et un résultat net ajusté de 42,9 millions \$, par rapport à 45,2 millions \$ en 2014.

Nous poursuivons nos efforts au chapitre du développement durable, lesquels ont été de nouveau reconnus en 2015, alors que nous avons fait partie des cinquante meilleures entreprises citoyennes au Canada selon l'organisation Corporate Knights. Air Transat, pour sa part, a été nommée entreprise de l'année aux Mercuriades, pour un programme de démantèlement écoresponsable d'aéronefs en fin de vie. Nous sommes maintenant engagés formellement dans le processus de certification Travelife pour les voyageurs, avec pour objectif une certification sur l'horizon du plan stratégique.

Transat amorce l'année 2016 avec un plan stratégique solide, porteur de croissance, et plusieurs des initiatives qui y sont prévues sont amorcées, voire en voie d'être complétées. Nous avons par ailleurs un bilan très solide, qui nous donne les moyens de saisir de possibles opportunités de développement qui pourraient accélérer la transformation de l'organisation. Le marché du tourisme international demeure très dynamique. Il posera toujours des défis de toutes sortes, mais force est de constater que notre capacité d'adaptation et notre position de chef de file, et surtout la qualité de notre équipe, nous procurent les atouts nécessaires pour atteindre, voire dépasser nos objectifs.

Merci à tous nos employés, de même qu'à nos partenaires et à nos actionnaires, et bien entendu aux membres du conseil d'administration, dont l'apport est considérable.

Le président du conseil d'administration,
président et chef de la direction



Jean-Marc Eustache
Le 9 décembre 2015

Conseil d'administration

	Jean-Marc Eustache Président du conseil d'administration Président et chef de la direction Transat A. T. inc.
	Jean-Yves Leblanc Administrateur en chef Administrateur de sociétés
	Raymond Bachand Conseiller stratégique Norton Rose Fulbright
	Louis-Marie Beaulieu Président du conseil et chef de la direction Groupe Desgagnés inc.
	Lucie Chabot Vice-présidente et chef de la direction financière SAIL Plein Air inc.
	Lina De Cesare Administrateur de sociétés
	Jean Pierre Delisle Administrateur de sociétés et de successions
	W. Brian Edwards Administrateur de sociétés
	Susan Kudzman Vice-présidente exécutive, affaires corporatives, et chef de la gestion des risques Banque Laurentienne du Canada
	Jacques Simoneau Président-directeur général et administrateur Gestion Univalor, s.e.c.
	Philippe Sureau Administrateur de sociétés

Haute direction

	Jean-Marc Eustache Président du conseil d'administration Président et chef de la direction Transat A. T. inc.
	Joseph Adamo Directeur général Transat Distribution Canada inc.
	Patrice Caradec Président-directeur général Transat France S.A.S.
	André De Montigny Président, Transat International et vice-président, développement des affaires, Transat A. T. inc.
	Annick Guérard Directrice générale Transat Tours Canada inc.
	Jean-François Lemay Directeur général Air Transat A. T. inc.
	Michel Bellefeuille Vice-président et chef de la direction des systèmes d'information Transat A. T. inc.
	Bernard Bussières Vice-président, affaires juridiques et secrétaire de la société Transat A. T. inc.
	Daniel Godbout Vice-président principal, transport et gestion des revenus Transat A. T. inc.
	Christophe Hennebelle Vice-président, ressources humaines et gestion du talent Transat A. T. inc.
	Michel Lemay Vice-président, affaires publiques et communication et chef de la marque Transat A. T. inc.
	Denis Pétrin Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière Transat A. T. inc.

Comités

Comité exécutif

Jean-Marc Eustache
(Président)
W. Brian Edwards
Jean-Yves Leblanc
Jacques Simoneau

Comité des ressources humaines et de la rémunération

W. Brian Edwards
(Président)
Susan Kudzman
Jean-Yves Leblanc
Louis-Marie Beaulieu

Comité d'audit

Jean-Yves Leblanc
(Président)
Jean Pierre Delisle
Jacques Simoneau
Raymond Bachand

Comité de gestion de risques et de régulation de l'entreprise

Jacques Simoneau
(Président)
Jean Pierre Delisle
W. Brian Edwards
Susan Kudzman



RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 par rapport à l'exercice clos le 31 octobre 2014 et doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 9 décembre 2015. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 et la notice annuelle.

Nos états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financières (« IFRS »). Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

Le rapport de gestion comprend les sections suivantes :

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.....	6
MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS	7
FAITS SAILLANTS FINANCIERS	9
APERÇU.....	10
ACTIVITÉS CONSOLIDÉES	13
SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	21
AUTRES	25
COMPTABILITÉ	26
RISQUES ET INCERTITUDES	32
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	37
PERSPECTIVES	38
RAPPORT DE LA DIRECTION	39
RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS.....	40

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, les conditions météorologiques extrêmes, les prix du carburant, les conflits armés, les attentats terroristes, les conditions du secteur du marché et de l'économie en général, l'apparition de maladies, l'évolution de la demande compte tenu du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations de travail, les négociations collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, la disponibilité du financement dans le futur, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la Société.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Lorsqu'elle a fait des déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion, la Société a fait un certain nombre d'hypothèses sur l'économie, le marché, les activités, la situation financière, les opérations et les déclarations prospectives.

À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la Société dispose des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2016 et continuer de tirer parti de ses stratégies à long terme.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit que les revenus devraient être supérieurs à ceux de 2015 et que le nombre total de voyageurs devrait être supérieur.
- La perspective selon laquelle la Société devrait générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation positifs en 2016.
- La perspective selon laquelle les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pourraient s'élever à environ 60,0 millions \$.
- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle le résultat d'exploitation pour l'hiver devrait être supérieur à celui de l'année passée

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les voyageurs continueront de voyager, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de change, les coûts d'hôtels et autres coûts terrestres demeureront stables. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, les charges de restructuration, la dépréciation du goodwill, l'amortissement et autres éléments inhabituels importants, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société pour mesurer le rendement opérationnel comprennent le résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée), le résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts et le résultat net ajusté (perte nette ajustée).

La direction utilise également la dette totale et la dette totale nette pour évaluer le niveau d'endettement, la situation de trésorerie, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement, charge de restructuration et autres éléments inhabituels importants.
Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain sur des placements dans des PCAA, gain à la cession d'une filiale, charge de restructuration, dépréciation de goodwill et autres éléments inhabituels importants.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain sur des placements dans des PCAA, gain à la cession d'une filiale, charge de restructuration, dépréciation de goodwill et autres éléments inhabituels importants, net des impôts y afférents.
Résultat net (perte nette) ajusté par action	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
Contrats de location simple ajustés	Charge de loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres multipliée par 5.
Dette totale	Dette à long terme plus le montant des contrats de location simple ajustés.
Dette totale nette	Dette totale (décrite ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le tableau suivant présente les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

	2015	2014	2013
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$	\$
Résultat d'exploitation	49 954	46 840	75 514
Charge de restructuration	—	6 387	5 740
Amortissement	50 867	46 702	39 068
Résultat d'exploitation ajusté	100 821	99 929	120 322
Résultat avant charge d'impôts	57 327	29 824	80 712
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	528	23 822	493
Radiation et dépréciation de goodwill	—	369	—
Charge de restructuration	—	6 387	5 740
Résultat ajusté avant charge d'impôts	57 855	60 402	86 945
Résultat net attribuable aux actionnaires	42 565	22 875	57 955
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	528	23 822	493
Radiation et dépréciation de goodwill	—	369	—
Charge de restructuration	—	6 387	5 740
Incidence fiscale	(150)	(8 211)	(1 621)
Résultat net ajusté	42 943	45 242	62 567
Résultat net ajusté	42 943	45 242	62 567
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 558	39 046	38 472
Résultat net ajusté par action	1,11	1,16	1,63

	31 octobre 2015	31 octobre 2014	31 octobre 2013
	\$	\$	\$
Loyers d'aéronefs	98 859	87 229	81 270
Multiple	5	5	5
Contrats de location simple ajustés	494 295	436 145	406 350
Dette à long terme	—	—	—
Contrats de location simple ajustés	494 295	436 145	406 350
Dette totale	494 295	436 145	406 350
Dette totale	494 295	436 145	406 350
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(336 423)	(308 887)	(265 818)
Dette totale nette	157 872	127 258	140 532

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	2015	2014	2013	Variation	
				2015	2014
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	%	%
États des résultats consolidés					
Revenus	3 566 368	3 752 198	3 648 158	(5,0)	2,9
Résultat d'exploitation ajusté ¹	100 821	99 929	120 322	0,9	(16,9)
Résultat net attribuable aux actionnaires	42 565	22 875	57 955	86,1	(60,5)
Résultat de base par action	1,11	0,59	1,51	88,1	(60,9)
Résultat dilué par action	1,10	0,59	1,51	86,4	(60,9)
Résultat net ajusté ¹	42 943	45 242	62 567	(5,1)	(27,7)
Résultat net ajusté par action ¹	1,11	1,16	1,63	(4,3)	(28,8)
États des flux de trésorerie consolidés					
Activités opérationnelles	94 000	106 240	123 039	(11,5)	(13,7)
Activités d'investissement	(58 009)	(61 100)	(28 289)	5,1	(116,0)
Activités de financement	(12 672)	191	(1 817)	(6 734,6)	110,5
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	4 217	(2 262)	1 710	286,4	(232,3)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	27 536	43 069	94 643	(36,1)	(54,5)
	Au 31	Au 31	Au 31	Variation	Variation
	octobre	octobre	octobre	2015	2014
	2015	2014	2013	%	%
	\$	\$	\$		
États de la situation financière consolidés					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	336 423	308 887	265 818	8,9	16,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)	412 099	380 184	403 468	8,4	(5,8)
	748 522	689 071	669 286	8,6	3,0
Actif total	1 513 764	1 375 030	1 290 073	10,1	6,6
Dette (courant et non courant)	—	—	—	—	—
Dette totale ¹	494 295	436 145	406 350	13,3	7,3
Dette totale nette ¹	157 872	127 258	140 532	24,1	(9,4)

¹ VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

APERÇU

LE SECTEUR DES VOYAGES VACANCES

Le secteur dit des voyages vacances regroupe principalement des voyagistes, des agences de voyages (ayant pignon sur rue ou en ligne), des entreprises offrant des services à destination ou d'hôtellerie et des transporteurs aériens. Dans chacun de ces sous-secteurs, on retrouve des entreprises qui ont adopté différents modèles de fonctionnement.

En règle générale, les voyagistes dits expéditifs achètent localement ou à l'étranger les divers éléments constitutifs d'un voyage et les vendent à des consommateurs sur leurs marchés locaux par l'intermédiaire d'agences de voyages ou sur le web, soit sous forme de forfait voyage ou séparément. Les voyagistes dits réceptifs, pour leur part, élaborent des forfaits ou d'autres produits de voyage à partir de services qu'ils achètent sur leur marché local, pour les vendre sur les marchés étrangers, généralement par l'entremise d'autres voyagistes ou d'agences de voyages. Les entreprises de services à destination sont installées à destination et vendent aux voyageurs, sur place, des services optionnels variés pour consommation spontanée, comme des excursions ou des visites touristiques. Ces entreprises offrent également aux voyagistes expéditifs des services logistiques comme des transferts terrestres entre les aéroports et les hôtels. Les agences de voyages, indépendantes ou constituées en réseaux ou en ligne, sont des distributeurs qui servent d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. Les transporteurs aériens vendent leurs sièges par l'entremise des agences de voyages ou directement aux voyagistes, qui les incluent alors dans leurs prestations, ou encore directement aux consommateurs.

ACTIVITÉ PRINCIPALE, VISION ET STRATÉGIE

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat fait partie des plus grands voyagistes intégrés dans le monde. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et nous commercialisons principalement nos services en Amérique et en Europe. En tant que voyageur, Transat a pour activité principale l'élaboration et la commercialisation de services de voyages vacances, sous forme de forfaits ou non. Nous agissons à la fois comme voyageur expéditif et comme voyageur réceptif en regroupant des services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre principalement au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans 10 autres pays européens, directement ou par le biais d'intermédiaires, dans le cadre d'une stratégie multicanal. Transat est aussi un distributeur au détail, aussi bien en ligne que par l'entremise d'agences de voyages, dont certaines lui appartiennent. Transat a recours à de nombreuses compagnies aériennes, mais s'appuie sur sa filiale Air Transat pour une proportion importante de ses besoins. Transat offre des services à destination au Canada, au Mexique, en République dominicaine et en Grèce. Transat détient une participation dans une entreprise hôtelière qui possède, exploite ou gère des propriétés au Mexique, à Cuba et en République dominicaine.

VISION

Leader du voyage vacances, Transat entend poursuivre son développement en inspirant confiance aux voyageurs et en leur proposant une expérience à la fois exceptionnelle, chaleureuse et sûre. Nos clients sont notre raison d'être et le développement responsable du tourisme est notre passion. Nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyageur intégré, spécialisé dans les voyages vacances.

STRATÉGIE

Pour concrétiser la vision qu'elle s'est donnée, la Société entend continuer de maximiser les bénéfices de l'intégration verticale de manière ciblée, tenant compte de l'évolution de l'industrie du tourisme. À ce titre, elle a ces dernières années considérablement amélioré son efficacité au chapitre des opérations aériennes, et lancé un certain nombre d'initiatives, y compris technologiques, pour devenir plus efficace et plus performante en tant que distributeur. La stratégie prévoit également la pénétration de nouveaux marchés-sources et de nouvelles destinations, la priorité allant à des marchés où Transat est susceptible de recruter une clientèle pour ses destinations traditionnelles, afin d'augmenter son pouvoir d'achat sur lesdites destinations. En parallèle, grâce à des investissements ciblés en technologie, à des gains d'efficacité qu'elle poursuit en modifiant sa gestion interne, et à un programme d'amélioration des marges unitaires et de réduction des coûts, Transat entend améliorer son résultat d'exploitation et maintenir ou accroître ses parts de marché sur tous ses marchés. Transat constate l'importance stratégique croissante des enjeux liés au développement durable dans l'industrie du voyage vacances et dans le monde du transport aérien. Au vu et au su de cette tendance, Transat a entrepris d'adopter des pratiques d'avant-garde en matière de responsabilité d'entreprise et de tourisme durable.

Pour l'exercice 2016, les objectifs que Transat poursuivra sont les suivants :

1. Mettre en œuvre une stratégie intégrée en matière de distribution et de marque, comprenant entre autres la mise en place d'une expérience de shopping en ligne bonifiée, une augmentation des ventes contrôlées, le déploiement de la marque Transat et la finalisation des projets technologiques nécessaires.
2. Améliorer la compétitivité de notre offre et augmenter la capacité sur les destinations soleil, renforcer notre présence et augmenter notre capacité sur le marché transatlantique, et poursuivre le déploiement de l'offre clubs Lookéa.
3. Réduire la perte financière de la saison hivernale et maintenir la rentabilité de la saison estivale, entre autres par la poursuite de notre programme d'amélioration des marges unitaires et de réduction des coûts, avec des gains prévus de 30 millions \$ en 2016.
4. Pénétrer un nouveau marché par voie d'acquisition et optimiser notre stratégie hôtelière, notamment quant à notre participation dans Ocean Hotels.
5. Simplifier la structure organisationnelle et optimiser le plan de gestion de la succession.
6. Obtenir le statut Partenaire de la certification Travelife.

REVUE DES OBJECTIFS ET DES RÉALISATIONS 2015

Les principaux objectifs pour l'exercice 2015 ainsi que les réalisations se détaillent comme suit :

Transat demeure engagée dans un programme de réduction des coûts et d'amélioration de la marge unitaire, et a pour objectif de dégager à ce titre 20 millions \$ en 2015, comparativement à 2014. La Société vise en 2015 à améliorer ses résultats en hiver et à maintenir sa rentabilité en été, notamment par des gains d'efficacité.

Le programme de réduction des coûts et d'amélioration des marges unitaires a entraîné une amélioration que la Société évalue à 45 millions \$ en 2015, soit plus du double de l'objectif initialement visé. Ce programme vise une amélioration globale d'au moins 100 millions \$ d'ici 2017.

Le facteur principal de l'amélioration est l'internalisation des petits porteurs et la mise en place de la flotte flexible d'Air Transat, à savoir la mise en jeu d'un nombre variable de petits porteurs et de gros porteurs, selon la saison.

En 2015, la Société a enregistré une amélioration modeste de la marge de ses opérations nord-américaines en hiver, qui pendant cette saison sont concentrées sur les destinations soleil. La perte d'exploitation à cet égard a été de 32,0 millions \$, par rapport à 36,7 millions \$ en 2014. À cause d'une contre-performance en France, liée entre autres à des événements survenus en Afrique du Nord, la perte d'exploitation liée à nos activités européennes pour l'hiver a été de 25,3 millions \$, par rapport à 9,9 millions \$ en 2014.

En été, alors qu'elle faisait face à une offre très abondante et à une concurrence accrue, frontale sur plusieurs destinations, la Société a réalisé le deuxième meilleur été de son histoire, avec un résultat d'exploitation de 107,2 millions \$, par rapport à 93,5 millions \$ en 2014.

Ainsi, malgré la contre-performance en France, attribuable à des facteurs externes, et malgré une offre abondante et une concurrence intense sur tous les marchés, la Société enregistre en 2015 une marge légèrement supérieure à celle de 2014.

Transat entend développer de nouveaux marchés, soit par l'introduction de nouvelles liaisons, soit par la pénétration de nouveaux marchés sources, soit par l'enrichissement de l'offre dans ses marchés sources existants, soit par l'expansion générale de son offre, y compris le cas échéant en mettant en marché des produits fabriqués par des tiers.

La Société a ouvert deux nouvelles destinations en Europe, soit Prague en 2014 et Budapest en 2015, et elle a annoncé l'ouverture de Zagreb en 2016. En outre, la Société a instauré des vols de correspondance intérieurs canadiens qui ont permis d'élargir considérablement l'offre de destinations transatlantiques disponibles au départ de certaines villes canadiennes, avec changement d'appareil à Montréal ou Toronto.

S'appuyant sur l'introduction réussie de la marque Voyages Transat en matière de distribution au Canada, Transat entend améliorer sa stratégie de distribution multicanal pour optimiser sa portée auprès des consommateurs et accroître la loyauté.

À la fin de l'exercice, Transat avait implanté la marque Voyages Transat dans 25 agences de voyages, à travers tout le Canada, et la Société prévoit compléter la conversion de ses agences en propre en 2016. Les résultats obtenus depuis le lancement de cette initiative sont très satisfaisants, à la fois sur le plan de l'acquisition de clientèle, de croissance des ventes, et de croissance des ventes de produits Transat. En parallèle, Transat a mené à bien un exercice de réorganisation de son réseau, dans le but d'en améliorer la rentabilité.

Au Canada, la Société a apporté des changements importants à sa stratégie de commercialisation en ligne. Toute son offre, peu importe la marque, est maintenant regroupée notamment sur le site web Transat.com. Cette nouvelle orientation, implantée dans la foulée de l'introduction de la marque Voyages Transat dans le réseau de détail, constitue la suite logique de la stratégie de marque développée en 2010. Elle permettra, entre autres, d'optimiser les efforts et les budgets de marketing.

D'autres projets sont en cours, notamment pour améliorer la capacité de la Société de commercialiser ses produits par l'entremise d'appareils mobiles.

Transat commencera en 2015 à structurer sa démarche de développement durable en vue d'obtenir une certification pour ses activités de voyageur et d'agent de voyages.

Transat est fermement engagée dans le processus de certification. La démarche a été structurée en 2015, ce qui a supposé notamment la réalisation d'une analyse d'écart et le développement d'un plan d'action. La Société vise obtenir le statut de Partenaire Travelife en 2016, et la certification proprement dite sur l'horizon du plan stratégique.

PRINCIPAUX INDUCTEURS DE PERFORMANCE

Les principaux inducteurs de performance suivants sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AJUSTÉ	Obtenir un résultat d'exploitation ajusté supérieur à 3 % des revenus.
PART DE MARCHÉ	Consolider ou accroître notre part de marché dans toutes les régions du Canada et en Europe.
CROISSANCE DES REVENUS	Faire croître les revenus de plus de 3 %, exception faite des acquisitions.

CAPACITÉ DE RÉALISER LES OBJECTIFS

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs.

Nos ressources financières se composent de ce qui suit :

Trésorerie	Nous comptons sur des soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (non détenus en fiducie ou autrement réservés) de 336,4 millions \$ au 31 octobre 2015. De plus, nos efforts soutenus visant à réduire les dépenses et à augmenter notre résultat d'exploitation devraient contribuer à maintenir ces soldes à des niveaux sains.
Facilités de crédit	Nous pouvons également compter sur des facilités de crédit qui totalisent environ 64,4 millions \$.

Nos ressources non financières comprennent :

Marque	La Société a pris les mesures nécessaires pour se donner une image de marque distincte et renforcer sa réputation, y compris par son approche en matière de tourisme durable.
Structure	Notre structure intégrée verticalement nous permet d'assurer un meilleur contrôle de la qualité de nos produits et services et facilite l'implantation de programmes de gains d'efficacité.
Ressources humaines	Au cours des dernières années, nous avons intensifié nos efforts visant la création d'une culture d'entreprise unifiée, fondée sur une vision claire et des valeurs communes. Grâce à ces efforts, nos employés travaillent en équipe et sont engagés à assurer la satisfaction globale de nos clients et à participer à l'amélioration de l'efficacité de la Société. En outre, nous croyons que la Société bénéficie d'un solide leadership.
Relations avec les fournisseurs	Nous avons un accès exclusif à certains hôtels dans des destinations soleil et entretenons depuis plus de 25 ans des relations privilégiées avec de nombreux hôtels dans ces destinations et en Europe.

Transat dispose des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour 2016 et continuer de tirer parti de ses stratégies à long terme.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

REVENUS

Revenus par secteur géographique	Variation				
	2015	2014	2013	2015	2014
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	%
Amérique	2 840 004	2 921 811	2 893 353	(2,8)	1,0
Europe	726 364	830 387	754 805	(12,5)	10,0
	3 566 368	3 752 198	3 648 158	(5,0)	2,9

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, nos revenus ont diminué de 185,8 millions \$ (5,0 %). Cette diminution découle principalement de notre saison d'hiver au cours de laquelle nous avons enregistré une diminution globale du nombre de voyageurs de 7,4 % tandis que notre offre de produits sur le marché des destinations soleil, notre principal marché pour cette période, était inférieure de 6,3 % à celle déployée en 2014. Notre offre de produits sur le marché transatlantique pendant la saison estivale était supérieure de 0,9 % à celle déployée en 2014 alors que les prix de vente moyens ont été inférieurs à ceux de l'été 2014. De manière générale, au cours de l'exercice, le nombre de voyageurs était en baisse de 2,6 %.

Pour 2016, nous prévoyons que les revenus devraient être supérieurs à ceux de 2015 et que le nombre total de voyageurs devrait être supérieur, principalement à la suite de la décision de la Société d'augmenter sa capacité au cours des saisons d'hiver et d'été.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Charges opérationnelles (en milliers de dollars)	Charges opérationnelles			En % des revenus			Variation	
	2015 \$	2014 \$	2013 \$	2015 %	2014 %	2013 %	2015 %	2014 %
Coûts liés à la prestation de services touristiques	1 797 890	2 000 424	1 951 329	50,4	53,3	53,5	(10,1)	2,5
Carburant d'aéronefs	440 804	462 942	417 891	12,4	12,3	11,5	(4,8)	10,8
Salaires et avantages du personnel	387 363	370 904	368 477	10,9	9,9	10,1	4,4	0,7
Entretien d'aéronefs	146 006	128 892	106 732	4,1	3,4	2,9	13,3	20,8
Commissions	136 506	170 724	163 606	3,8	4,5	4,5	(20,0)	4,4
Frais d'aéroports et de navigation	117 862	105 440	95 635	3,3	2,8	2,6	11,8	10,3
Loyer d'aéronefs	98 859	87 229	81 270	2,8	2,3	2,2	13,3	7,3
Autres	347 302	333 808	346 572	9,7	8,9	9,5	4,0	(3,7)
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(7 045)	(8 094)	(3 676)	(0,2)	(0,2)	(0,1)	(13,0)	120,2
Amortissement	50 867	46 702	39 068	1,4	1,2	1,1	8,9	19,5
Charge de restructuration	—	6 387	5 740	—	0,2	0,2	(100,0)	11,3
Total	3 516 414	3 705 358	3 572 644	98,6	98,8	97,9	(5,1)	3,7

Nos charges opérationnelles totales ont diminué de 188,9 millions \$ (5,1 %) au cours de l'exercice par rapport à 2014. Cette diminution découle principalement de notre saison d'hiver au cours de laquelle nous avons diminué notre offre de produits sur le marché des destinations soleil de 6,3 %. De plus, le plein effet de l'internalisation des opérations petits porteurs vers les destinations soleil ainsi que de l'implantation de mesures visant à doter Air Transat d'une flotte modulable, permettant de maximiser l'utilisation de petits porteurs sur les destinations soleil avec un nombre d'appareils supérieur en hiver et de minimiser les coûts fixes des gros porteurs, se fait sentir durant l'exercice. Ces économies de coûts ont été en partie contrebalancées par la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain. Outre les économies de coûts prévues, l'internalisation des opérations petits porteurs s'est traduite par une diminution des coûts liés à la prestation de services touristiques (auparavant ces vols étaient opérés par un transporteur aérien externe) et par des augmentations des autres charges opérationnelles, à l'exception des commissions.

COÛTS LIÉS À LA PRESTATION DE SERVICES TOURISTIQUES

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtels ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. La diminution de 202,5 millions \$ (10,1 %) résulte principalement de la baisse de nos achats de vols auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat, une conséquence de l'ajout à notre flotte de petits porteurs Boeing 737, et de la diminution de notre offre de produits sur le marché des destinations soleil au cours de la saison d'hiver, compensées en partie par la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain et, dans une moindre mesure, par l'augmentation des coûts des chambres d'hôtels.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a diminué de 22,1 millions \$ (4,8 %) au cours de l'exercice. Cette diminution résulte principalement de la baisse des indices de prix du carburant sur les marchés financiers. Or, la Société n'a pu profiter pleinement de cette baisse compte tenu de son programme de couverture des prix du carburant en place. L'affaiblissement du dollar par rapport au dollar américain (le carburant étant principalement payé en dollar américain), ainsi que l'entrée en service de nos petits porteurs Boeing 737-800, ont également contribué à freiner la baisse des coûts de carburant d'aéronefs.

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 16,5 millions \$ (4,4 %) pour s'établir à 387,4 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2015. L'augmentation découle principalement de l'embauche de pilotes et d'agents de bord à la suite de l'internalisation des opérations petits porteurs et des révisions salariales annuelles.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules. Comparativement à 2014, ces dépenses ont augmenté de 17,1 millions \$ (13,3 %) au cours de l'exercice. Cette augmentation découle du début de l'opération des petits porteurs et de l'affaiblissement du dollar vis-à-vis du dollar américain.

COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. Les commissions se sont élevées à 136,5 millions \$, soit une diminution de 34,2 millions \$ (20,0 %) par rapport à l'exercice 2014. En pourcentage de nos revenus, les commissions ont diminué et représentent 3,8 % de nos revenus pour l'exercice, comparativement à 4,5 % en 2014. Cette diminution résulte d'une baisse des revenus sur lesquels une commission est calculée.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Au cours de l'exercice, ces frais ont augmenté de 12,4 millions \$ (11,8 %) comparativement à 2014. Cette augmentation découle de l'ajout à notre flotte des petits porteurs ainsi qu'à l'affaiblissement du dollar en regard du dollar américain.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont augmenté de 11,6 millions \$ (13,3 %) au cours de l'exercice. Cette augmentation découle de l'ajout à notre flotte permanente de quatre Boeing 737 et de huit Boeing 737 qui ont été intégrés progressivement à la flotte pour la saison d'hiver seulement, ainsi que de l'affaiblissement du dollar par rapport au dollar américain.

AUTRES

Les autres frais ont augmenté de 13,5 millions \$ (4,0 %) au cours de l'exercice, comparativement à 2014. L'augmentation découle principalement d'une hausse des autres coûts aériens à la suite de l'entrée en service de nos Boeing 737.

QUOTE-PART DU BÉNÉFICE NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Notre quote-part du résultat net d'une entreprise associée correspond à notre quote-part du résultat net de Caribbean Investments B.V. [«CIBV»], notre entreprise en hôtellerie. Notre quote-part du résultat net d'une entreprise associée pour le présent exercice s'élève à 7,0 millions \$ comparativement à 8,1 millions \$ pour 2014. La diminution de notre quote-part est attribuable au renversement, en 2014, de passifs d'impôt différé à la suite de changements apportés à la législation fiscale au Mexique en 2014. Ces passifs d'impôt différé avaient été comptabilisés depuis l'entrée en vigueur, en 2008, d'une législation fiscale au Mexique.

AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles amortissables et des avantages incitatifs reportés. L'amortissement a augmenté de 4,2 millions \$ au cours de l'exercice 2015. Cette augmentation est attribuable aux additions et aux améliorations apportées à notre flotte d'aéronefs, principalement celles liées à la reconfiguration de nos Airbus A330.

CHARGE DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice 2014, la charge de restructuration s'est élevée à 6,4 millions \$ incluant des prestations de cessation d'emploi de 5,4 millions \$, des radiations d'immobilisations incorporelles de 0,6 million \$ et d'autres frais totalisant 0,4 million \$. En 2014, la restructuration a également résulté en une radiation de goodwill de 0,4 million \$, présentée dans la section *Autres charges et revenus*, à la suite de la fermeture de la division French Affair qui se spécialisait dans la location de villas dans certaines régions d'Europe.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré un résultat d'exploitation de 50,0 millions \$ (1,4 %) au cours de l'exercice, comparativement à 46,8 millions \$ (1,2 %) pour l'exercice précédent. Cette amélioration du résultat d'exploitation provient d'une amélioration du résultat d'exploitation en Amérique de 24,1 millions \$, compensée en partie par une réduction du résultat d'exploitation en Europe de 21,0 millions \$. En outre, nos efforts de réduction de coûts combinés à la baisse des prix du carburant ont plus que compensé la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain, qui a contribué à augmenter nos charges opérationnelles de 102,0 millions \$ pour l'exercice, comparativement à 2014.

Au cours de l'exercice, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 100,8 millions \$ (2,8 %), comparativement à 99,9 millions \$ (2,7 %) en 2014.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

AMÉRIQUE

Amérique	Variation				
	2015	2014	2013	2015	2014
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	%
Saison d'hiver					
Revenus	1 548 644	1 662 652	1 635 128	(6,9)	1,7
Charges opérationnelles	1 580 625	1 699 367	1 655 109	(7,0)	2,7
Perte d'exploitation	(31 981)	(36 715)	(19 981)	12,9	(83,7)
Perte d'exploitation (%)	(2,1)	(2,2)	(1,2)	6,5	(80,7)
Saison d'été					
Revenus	1 291 360	1 259 159	1 258 225	2,6	0,1
Charges opérationnelles	1 208 839	1 195 973	1 170 407	1,1	2,2
Résultat d'exploitation	82 521	63 186	87 818	30,6	(28,0)
Résultat d'exploitation (%)	6,4	5,0	7,0	27,3	(28,1)

Au cours de la saison d'hiver, les revenus de nos filiales nord-américaines, qui proviennent de ventes faites au Canada et à l'étranger, ont diminué de 114,0 millions \$ (6,9 %), comparativement à 2014. La diminution de nos revenus découle de notre décision de réduire notre offre de produits de 6,3 % sur le marché des destinations soleil et de 3,2 % sur le marché transatlantique; ce qui a contribué à la baisse de 7,4 % du nombre de voyageurs sur l'ensemble de nos marchés, alors que nos prix de vente moyens affichaient de légères hausses. Pour la saison d'hiver, nous avons réalisé une perte d'exploitation de 32,0 millions \$ (2,1 %), comparativement à une perte d'exploitation de 36,7 millions \$ (2,2 %) en 2014. La diminution de notre perte d'exploitation découle principalement de nos efforts de réduction de coûts qui ont entraîné une diminution des charges opérationnelles, et, dans une moindre mesure, à l'augmentation des prix de vente. De plus, la diminution de notre perte d'exploitation a été freinée par la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain qui, même une fois combinée à la baisse des coûts du carburant, a entraîné une augmentation de nos charges opérationnelles de 21,0 millions \$ sur l'ensemble de nos marchés.

Au cours de la saison estivale, les revenus ont augmenté de 32,2 millions \$ (2,6 %). Pour la saison d'été, notre capacité sur le marché transatlantique, notre principal marché en saison estivale, a été supérieure de 0,9 % à celle déployée en 2014. Les prix de vente moyens sur ce marché ont affiché une baisse de 2,0 % alors que le nombre de passagers était en hausse de 0,3%. Sur le marché des destinations soleil, la capacité était supérieure de 12,6 % à celle déployée en 2014. Le nombre de voyageurs a été supérieur de 10,9 % alors que les prix de vente ont été supérieurs de 1,0 %. L'augmentation de nos revenus découle également de la mise en place d'une nouvelle plateforme de réservation, qui favorise l'achat de sièges, pour les voyageurs européens, directement chez notre filiale Air Transat plutôt que par le biais de nos filiales européennes. Nous avons réalisé un résultat d'exploitation de 82,5 millions \$ (6,4 %), comparativement à 63,2 millions \$ (5,0 %) en 2014. L'amélioration de notre résultat d'exploitation a été accentuée par la baisse des coûts du carburant qui, même une fois combinée à la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain, a entraîné une diminution de nos charges opérationnelles de 35,0 millions \$ sur l'ensemble de nos marchés. En somme, sur le marché transatlantique, nous avons enregistré une augmentation de nos coûts inférieure à la hausse de nos revenus.

EUROPE

Europe	Variation				
	2015	2014	2013	2015	2014
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	%
Saison d'hiver					
Revenus	258 435	303 190	277 410	(14,8)	9,3
Charges opérationnelles	283 689	313 118	293 866	(9,4)	6,6
Perte d'exploitation	(25 254)	(9 928)	(16 456)	(154,4)	39,7
Perte d'exploitation (%)	(9,8)	(3,3)	(5,9)	(198,4)	44,8
Saison d'été					
Revenus	467 929	527 197	477 395	(11,2)	10,4
Charges opérationnelles	443 261	496 900	453 262	(10,8)	9,6
Résultat d'exploitation	24 668	30 297	24 133	(18,6)	25,5
Résultat d'exploitation (%)	5,3	5,7	5,1	(8,3)	13,7

Pour la saison d'hiver 2015, les revenus de nos filiales européennes, qui proviennent de ventes faites à des clients en Europe et au Canada, ont diminué de 44,8 millions \$ (14,8 %). Cette diminution résulte d'une diminution du nombre de voyageurs. En devise locale, les revenus de nos sociétés européennes étaient en baisse. Ceci s'explique par une diminution des ventes vers les destinations situées en Afrique du Nord et au Sénégal, lesquelles ont alimenté la diminution du nombre de voyageurs de 11,8 % pour la saison d'hiver, comparativement à 2014, alors que nos prix de vente moyens étaient similaires à ceux de la même période en 2014. Nos activités européennes ont affiché une perte d'exploitation de 25,3 millions \$ (9,8 %) au cours de la saison d'hiver, comparativement à une perte d'exploitation de 9,9 millions \$ (3,3 %) en 2014. L'augmentation de notre perte d'exploitation découle principalement de la baisse du nombre de voyageurs et, dans une moindre mesure, de la baisse des marges réalisées sur les produits de type circuit.

Pour la saison estivale, les revenus de nos filiales européennes ont diminué de 59,3 millions \$ (11,2 %). D'une part, la diminution de nos revenus découle principalement de la mise en place d'une nouvelle plateforme de réservation, qui favorise l'achat de sièges, pour les voyageurs européens, directement chez notre filiale Air Transat plutôt que par le biais de nos filiales européennes, ce qui a contribué à la diminution du nombre de voyageurs de 13,8 %. D'autre part, la diminution des revenus s'explique également par une diminution des ventes vers les destinations situées en Afrique du Nord, ainsi que sur les circuits en Amérique du Nord, et la demande a également été affectée par la baisse de l'euro. Nos prix de vente moyens étaient légèrement supérieurs à ceux de la même période en 2014, en partie dû à une combinaison de produits différente. En devise locale, les revenus de nos sociétés européennes étaient en baisse. Nos activités européennes ont affiché un résultat d'exploitation de 24,7 millions \$ (5,3 %), comparativement à 30,3 millions \$ (5,7 %) en 2014. La diminution de notre résultat d'exploitation provient principalement de la France, où les conditions de marchés ont été très difficiles, et découle de la baisse des marges réalisées sur les produits de type circuit et, dans une moindre mesure, de la baisse du nombre de voyageurs.

AUTRES CHARGES ET REVENUS

(en milliers de dollars)				Variation	
	2015 \$	2014 \$	2013 \$	2015 %	2014 %
Coûts de financement	2 229	1 939	2 512	15,0	(22,8)
Revenus de financement	(7 606)	(8 107)	(7 357)	(6,2)	10,2
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	528	23 822	493	(97,8)	4 732,0
Gain de change sur les éléments monétaires non courants	(2 524)	(1 007)	(846)	150,6	19,0
Radiation et dépréciation de goodwill	—	369	—	(100,0)	s.o.

COÛTS DE FINANCEMENT

Les coûts de financement incluent les intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente ainsi que les frais financiers. Les coûts de financement ont augmenté de 0,3 million \$ en 2015 comparativement à 2014.

REVENUS DE FINANCEMENT

Les revenus de financement ont diminué de 0,5 million \$ au cours de l'exercice comparativement à 2014.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS LIÉS AU CARBURANT ET AUTRES DÉRIVÉS

La variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change. Au cours de l'exercice, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs et autres dérivés a diminué de 0,5 million \$, comparativement à une diminution de la juste valeur de 23,8 millions \$ en 2014.

GAIN DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES NON COURANTS

Le gain de change sur les éléments monétaires non courants de 2,5 millions \$ pour l'exercice comparativement à 1,0 million \$ en 2014 est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur nos dépôts en devises.

RADIATION ET DÉPRÉCIATION DU GOODWILL

En 2014, à la suite de la fermeture de sa division French Affair, la Société a radié le goodwill y afférent de 0,4 million \$.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, la charge d'impôts sur les bénéfices a atteint 10,4 millions \$ comparativement à 3,8 millions \$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part du résultat net d'une entreprise associée, le taux d'imposition réel s'est établi à 20,6 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 et à 17,3 % pour l'exercice précédent. La variation des taux d'imposition entre l'exercice 2015 et 2014 s'explique, principalement, par des taux statutaires par pays appliqués sur leurs bénéfices ou pertes imposables, le cas échéant.

RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre résultat net pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 s'est établi à 47,0 millions \$ comparativement à un résultat net de 26,1 millions \$ en 2014. Le résultat net attribuable aux actionnaires s'est élevé à 42,6 millions \$, soit 1,11 \$ par action de base et 1,10 \$ par action sur une base diluée, par rapport à 22,9 millions \$, soit 0,59 \$ par action (de base et dilué) lors de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer les résultats par action de base a été de 38 442 000 pour l'exercice 2015 et de 38 644 000 pour l'exercice 2014 (38 558 000 et 39 046 000 respectivement pour les résultats dilués par action).

Pour l'exercice, notre résultat net ajusté s'est établi à 42,9 millions \$ (1,11 \$ par action) comparativement à 45,2 millions \$ (1,16 \$ par action) pour l'exercice 2014.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Les revenus affichent des baisses par rapport aux trimestres comparatifs. Les prix de vente moyens sont en hausse alors que le nombre de voyageurs est en baisse pour la saison hivernale (T1 et T2). Pour la saison estivale (T3 et T4), les prix de ventes moyens sont en baisse en 2015, à la suite de la baisse des prix du carburant, alors que le nombre de voyageurs est en hausse. Quant à nos résultats d'exploitation, les hausses de nos prix de vente moyens durant l'hiver combinées à nos efforts de réduction de coûts et d'amélioration de marge n'ont pas été suffisants pour compenser les effets de la vigueur du dollar américain. Pour la saison estivale, la baisse des prix du carburant a plus que compensée la hausse du dollar américain. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles non auditées								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T1-2014	T2-2014	T3-2014	T4-2014	T1-2015	T2-2015	T3-2015	T4-2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	847 222	1 118 620	941 702	844 654	788 581	1 018 498	920 123	839 166
Loyers d'aéronefs	19 170	19 853	23 350	24 856	23 167	24 684	24 702	26 306
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation)	(33 614)	(13 029)	36 091	57 392	(47 491)	(9 744)	34 913	72 276
Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	(23 892)	4	47 789	76 028	(35 753)	3 395	46 472	86 707
Résultat net (perte nette)	(24 860)	(6 606)	26 296	31 236	(63 088)	26 267	13 820	69 965
Résultat net attribuable aux actionnaires	(25 649)	(7 903)	25 820	30 607	(64 314)	24 704	13 067	69 108
Résultat par action de base	(0,67)	(0,20)	0,67	0,79	(1,66)	0,64	0,34	1,82
Résultat par action dilué	(0,67)	(0,20)	0,66	0,79	(1,66)	0,64	0,34	1,82
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	(23 288)	(7 553)	26 730	49 353	(32 447)	(6 623)	27 216	54 797
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action	(0,60)	(0,19)	0,69	1,27	(0,84)	(0,17)	0,71	1,44

FAITS SAILLANTS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour le quatrième trimestre, la Société a affiché des revenus de 839,2 millions \$, soit 5,5 millions \$ (0,6 %) de moins que pour la période correspondante de 2014, alors qu'ils avaient atteint 844,7 millions \$. Cette diminution est principalement attribuable à la diminution des prix de vente moyens. Au cours du trimestre et comparativement à la même période en 2014, le nombre de voyageurs a augmenté de 3,9 %.

En Amérique, les revenus des filiales ont augmenté de 17,1 millions \$ (2,9 %), comparativement à la même période en 2014. Sur le marché transatlantique, notre principal marché, la capacité déployée était supérieure de 3,6 % à celle de 2014. Les prix de vente moyens sur ce marché ont affiché une baisse de 1,7 % alors que le nombre de passagers était en hausse de 1,8 %. Sur le marché des destinations soleil, la capacité était supérieure de 10,8 % à celle déployée en 2014. L'augmentation de nos revenus découle également de la mise en place d'une nouvelle plateforme de réservation, qui favorise l'achat de sièges, pour les voyageurs européens, directement chez notre filiale Air Transat plutôt que par le biais de nos filiales européennes. Le nombre de voyageurs a été supérieur de 10,7 % alors que les prix de vente ont été supérieurs de 3,5 %. Les activités nord-américaines se sont soldées par un résultat d'exploitation de 56,2 millions \$, comparativement à 42,4 millions \$, qui tient également compte d'une charge de restructuration de 4,2 millions \$, en 2014. L'amélioration de notre résultat d'exploitation a été accentuée par la baisse des coûts du carburant qui, même une fois combinée à la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain, a entraîné une diminution de nos charges opérationnelles de 18,0 millions \$ sur l'ensemble de nos marchés.

En comparaison de 2014, les revenus des filiales européennes ont diminué de 22,6 millions \$ (9,2 %). D'une part, la diminution de nos revenus découle de la mise en place d'une nouvelle plateforme de réservation, qui favorise l'achat de sièges, pour les voyageurs européens, directement chez notre filiale Air Transat plutôt que par le biais de nos filiales européennes, ce qui a contribué à la diminution du nombre de voyageurs de 13,3 %. Également, la diminution des revenus s'explique par une diminution des ventes vers les destinations situées en Afrique du Nord, ainsi que sur les circuits en Amérique du Nord. Les prix de vente moyens étaient légèrement supérieurs à ceux de la même période en 2014, en partie dû à une combinaison de produits différente. Nos activités européennes ont affiché un résultat d'exploitation de 16,1 millions \$, comparativement à 15,0 millions \$ en 2014. L'amélioration de notre résultat d'exploitation découle principalement d'une saine gestion de l'offre de produits combinée aux efforts de réductions de coûts.

Au cours du trimestre, la Société a réalisé un résultat d'exploitation de 72,3 millions \$, (8,6 %), comparativement à 54,2 millions \$, (6,4 %), en 2014. L'augmentation du résultat d'exploitation découle, entre autres, de la baisse des coûts du carburant et des efforts de réductions de coûts.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons enregistré un résultat net de 70,0 millions \$ comparativement à 31,2 millions \$ en 2014. Le résultat net attribuable aux actionnaires a atteint 69,1 millions \$ (1,82 \$ par action de base et dilué) par rapport à 30,6 millions \$ (0,79 \$ par action de base et dilué) en 2014.

Pour le quatrième trimestre, notre résultat net ajusté s'est établi à 54,8 millions \$ (1,44 \$ par action) comparativement à 49,4 millions \$ (1,27 \$ par action) en 2014.

SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Aux 31 octobre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 336,4 millions \$, comparativement à 308,9 millions \$ au 31 octobre 2014. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 412,1 millions \$ à la fin de l'exercice 2015 comparativement à 380,2 millions \$ en 2014. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement de 80,4 millions \$, soit un ratio de 1,09, par rapport à 96,0 millions \$ et un ratio de 1,12 au 31 octobre 2014.

L'actif total a augmenté de 138,7 millions \$ (10,1 %), passant de 1 375,0 millions \$ le 31 octobre 2014 à 1 513,8 millions \$ le 31 octobre 2015. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés de 31,9 millions \$, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 27,5 millions \$, des dépôts de 15,0 millions \$ et à l'augmentation des placements et autres actifs de 13,9 millions \$. Les capitaux propres ont augmenté de 54,3 millions \$, passant de 482,9 millions \$ au 31 octobre 2014 à 537,3 millions \$ au 31 octobre 2015. Cette hausse découle principalement de notre résultat net de 47,0 millions \$ et du gain de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères de 20,0 millions \$, lesquels ont partiellement été compensés par les rachats d'actions totalisant 9,4 millions \$ et par les autres variations du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle de 4,2 millions \$.

FLUX DE TRÉSORERIE

	Variation				
	2015	2014	2013	2015	2014
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	94 000	106 240	123 039	(11,5)	(13,7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(58 009)	(61 100)	(28 289)	5,1	(116,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(12 672)	191	(1 817)	(6 734,6)	110,5
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	4 217	(2 262)	1 710	286,4	(232,3)
Variation nette de la trésorerie	27 536	43 069	94 643	(36,1)	(54,5)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 94,0 millions \$, par rapport à 106,2 millions \$ en 2014. La diminution de 12,2 millions \$ survenue au cours de l'exercice est attribuable à une baisse de 17,8 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, partiellement compensée par une hausse de notre rentabilité de 6,9 millions \$.

Nous nous attendons à continuer de générer des flux de trésorerie positifs de nos activités d'exploitation en 2016.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 58,0 millions \$ pour l'exercice courant, une diminution de 3,1 millions \$ par rapport à 2014. Comparativement à 2014, nos acquisitions d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles ont diminué de 5,7 millions \$ pour s'établir à 59,3 millions \$ et sont principalement constitués d'acquisitions d'équipements et de logiciels informatiques et d'améliorations d'aéronefs. Notre solde de trésorerie et équivalents de trésorerie réservés non courant a augmenté de 5,4 millions \$ et nous avons reçu un dividende de notre société associée de 6,7 millions \$. En 2014, nous avons également encaissé un montant de 3,0 millions \$ à titre de solde de prix de vente à recevoir d'une filiale cédée en 2012.

En 2016, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pourraient s'élever à environ 60,0 millions \$.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement se sont élevés à 12,7 millions \$ par rapport à des flux de trésorerie générés de 0,2 million \$ en 2014. L'utilisation des flux de trésorerie supérieure à 2014 découle des rachats d'actions de 9,4 millions \$ effectués durant la période et d'une hausse de 1,4 million \$ des dividendes versés à une participation sans contrôle qui se sont élevés à 4,2 millions \$. Le produit des émissions d'actions s'est élevé à 1,0 million \$ en 2015, une baisse de 2,0 millions \$ comparativement à 2014.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	31 octobre 2015 \$	31 octobre 2014 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	336 423	308 887	27 536	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	412 099	380 184	31 915	Augmentation des fonds reçus de clients
Clients et autres débiteurs	129 223	123 489	5 734	Augmentation des sommes à recevoir de l'état
Impôts sur le résultat à recevoir	16 900	3 329	13 571	Augmentation compte tenu du paiement des avis de cotisation reçus liés aux PCAA
Stocks	9 079	10 434	(1 355)	Aucun écart important
Charges payées d'avances	80 318	74 932	5 386	Augmentation des montants payés d'avance aux hôteliers
Instruments financiers dérivés	25 573	16 596	8 977	Variation favorable du dollar par rapport à la devise américaine en regard des contrats à terme contractés
Dépôts	58 901	43 932	14 969	Augmentation des montants versés à titre de dépôt à certains fournisseurs de services et écart de taux de change
Actifs d'impôt différé	32 939	30 051	2 888	Augmentation des impôts différés relatifs aux provisions non déductibles
Immobilisations corporelles	133 502	128 560	4 942	Acquisitions de l'exercice partiellement compensées par l'amortissement
Goodwill	99 527	95 601	3 926	Écart de taux de change
Immobilisations incorporelles	79 863	72 769	7 094	Acquisitions de l'exercice partiellement compensées par l'amortissement
Placement dans une entreprise associée	97 897	83 949	13 948	Quote-part du résultat net d'une entreprise associée et écart de taux de change, partiellement compensés par le dividende reçu
Autres actifs	1 520	2 317	(797)	Aucun écart important
Passif				
Fournisseurs et autres créditeurs	355 656	338 633	17 023	Écart de taux de change
Provision pour remise en état des aéronefs loués	42 962	36 312	6 650	Augmentation du nombre d'aéronefs, écart de taux de change et incidence du calendrier des entretiens
Impôt sur le résultat à payer	1 431	1 721	(290)	Aucun écart important
Dépôts de clients et revenus différés	489 622	424 468	65 154	Augmentation des réservations et des prix de vente moyens
Instruments financiers dérivés	23 203	24 679	(1 476)	Variation favorable des prix du carburant en regard des contrats à terme contractés
Autres passifs	52 026	53 926	(1 900)	Diminution des avantages incitatifs reportés, partiellement compensée par l'augmentation de l'obligation au titre des prestations définies
Passifs d'impôt différé	11 612	12 345	(733)	Aucun écart important
Capitaux propres				
Capital-actions	218 134	224 679	(6 545)	Rachats d'actions nets des émissions sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	17 105	15 444	1 661	Charge liée aux paiements fondés sur des actions
Résultats non distribués	263 812	227 872	35 940	Résultat net
Profit latent sur les couvertures de flux de	14 960	11 712	3 248	Aucun écart important
Montant cumulé des écarts de change	23 241	3 239	20 002	Gain de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

FINANCEMENT

Au 9 décembre 2015, la Société dispose de plusieurs types de financement. Elle dispose principalement d'une facilité de crédit à terme rotatif ainsi que de lignes d'émissions de lettres de crédit.

Le 14 novembre 2014, la Société a renouvelé son entente de crédit à terme rotatif de 50 millions \$ aux fins de ses opérations. Selon la nouvelle entente, qui vient à échéance en 2019, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 millions \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, et ce sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOI (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 octobre 2015, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

De plus, nous avons accès, pour nos opérations françaises, à des lignes de crédit non utilisées atteignant 10,0 millions € [14,4 millions \$].

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés et d'autres par voie de notes aux états financiers. Au 31 octobre 2015, ainsi qu'au 31 octobre 2014, la Société n'avait aucune obligation présentée à l'état de la situation financière.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties (voir les notes 15 et 24 afférentes aux états financiers consolidés vérifiés)
- Contrats de location simple (voir la note 23 afférente aux états financiers consolidés vérifiés)
- Obligations d'achat (voir la note 23 afférente aux états financiers consolidés vérifiés)

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées s'élevaient à environ 998,6 millions \$ au 31 octobre 2015 (936,3 millions \$ au 31 octobre 2014) et se résument comme suit :

ENTENTES HORS BILAN (en milliers de dollars)	2015 \$	2014 \$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	36 838	31 267
Contrats de cautionnement	1 490	1 361
Contrats de location simple		
Obligations en vertu de contrats de location simple	675 385	657 639
	713 713	690 267
Ententes avec des fournisseurs	284 878	246 056
	998 591	936 323

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location simple sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75,0 millions \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 octobre 2015, un montant de 66,9 millions \$ était utilisé, dont 44,9 millions \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; ces lettres de crédit irrévocables sont détenues par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, les lettres de crédit émises pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction seront levées.

De plus, la Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 35,0 millions \$. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 octobre 2015, un montant de 22,0 millions \$ était utilisé en vertu de cette facilité, et ce aux fins de l'émission de lettres de crédit à certains de nos fournisseurs de services.

Pour ses opérations françaises, la Société dispose de lignes de cautionnement pour 17,6 millions € (25,4 millions \$), dont 9,9 millions € étaient utilisés (14,3 millions \$).

Pour ses opérations françaises, la Société a aussi accès à des lignes de crédit bancaires afin d'émettre des lettres de crédit gagées par des dépôts. Au 31 octobre 2015, nous avons émis pour 2,7 millions € (3,8 millions \$).

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire gagée par des dépôts de 14,8 millions £ (29,9 millions \$), laquelle est pleinement utilisée.

Au 31 octobre 2015, le montant des ententes hors bilan avait augmenté de 62,3 millions \$. Cette augmentation découle de la signature d'ententes pour la location saisonnière de six Boeing 737-800 additionnels et la dépréciation du dollar vis-à-vis le dollar américain, compensée en partie par les remboursements effectués au cours de l'exercice.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES PAR EXERCICE	2016	2017	2018	2019	2020	2021 et plus	Total
Exercice se terminant le 31 octobre	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations contractuelles							
Dette à long terme	—	—	—	—	—	—	—
Contrats de locations (aéronefs)	130 576	115 716	112 939	86 236	34 781	28 056	508 304
Contrats de locations (autres)	31 126	26 520	21 583	15 087	12 161	60 604	167 081
Ententes avec des fournisseurs et autres obligations	201 304	66 053	22 840	2 327	2 327	29 292	324 143
	363 006	208 289	157 362	103 650	49 269	117 952	999 528

ENDETTEMENT

La Société n'affiche aucune dette à l'état de la situation financière, alors que nos ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, ont augmenté de 23,4 millions \$, par rapport au 31 octobre 2014, passant de 690,3 millions \$ à 713,7 millions \$. Cette augmentation découle de la signature, au cours de l'exercice, d'ententes pour la location d'aéronefs et de la dépréciation du dollar vis-à-vis le dollar américain, compensée par les remboursements effectués au cours de l'exercice.

La dette totale de la Société s'élève à 494,3 millions \$, soit une hausse de 58,2 millions \$ comparativement à 2014, qui est principalement due à la vigueur du dollar américain et à la hausse des loyers d'aéronefs à la suite de l'ajout de Boeing 737 à notre flotte d'aéronefs.

La dette totale nette a augmenté de 30,6 millions \$, passant de 127,3 millions \$ au 31 octobre 2014 à 157,9 millions \$ au 31 octobre 2015. L'augmentation de notre dette totale nette découle de la hausse des loyers d'aéronefs à la suite de l'ajout de Boeing 737 à notre flotte d'aéronefs, compensée en partie par des soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie plus élevés qu'en 2014.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 octobre 2015, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 4 décembre 2015, il y avait un total de 37 351 176 actions à droit de vote en circulation.

Depuis le 16 novembre 2015, les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto sous un seul symbole, soit « TRZ ».

OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Au 4 décembre 2015, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 2 740 523, dont 1 877 384 pouvaient être exercées.

AUTRES

FLOTTE

La flotte d'Air Transat compte actuellement douze Airbus A330 (345 ou 375 sièges), neuf Airbus A310 (249 sièges), et quatre Boeing 737-800 (189 sièges).

La Société bénéficiait également d'ententes pour la location saisonnière, pour la saison d'hiver 2015, de six Boeing 737-800 (189 sièges) et de deux Boeing 737-700 (149 sièges). En vertu des ententes actuelles, 15 Boeing 737 seront ajoutés à la flotte pour la saison d'hiver 2016.

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 10 avril 2015, la Société a annoncé avoir reçu les approbations réglementaires requises afin de procéder à une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités pour une période de 12 mois.

Conformément à son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités, la Société est autorisée à racheter aux fins d'annulation un maximum de 2 274 921 actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B, représentant approximativement 10 % du flottant des actions à droit de vote variable de catégorie A et des actions à droit de vote de catégorie B émises et en circulation.

L'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités a pour but de permettre à la Société d'utiliser, selon les circonstances et d'une manière judicieuse, une partie des surplus de liquidités de la Société.

Les achats réalisés dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités sont faits sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX en accord avec sa politique sur les offres publiques de rachat d'actions dans le cours normal des activités. Le prix payé par la Société pour le rachat des actions correspond au prix du marché au moment de l'acquisition en plus, le cas échéant, des frais de courtage. Les achats ont pu commencer à partir du 15 avril 2015 et se termineront au plus tard le 14 avril 2016.

La Société a racheté, au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2015, 1 296 090 actions à droit de vote de catégorie B, pour une contrepartie au comptant de 9,4 millions \$.

COMPTABILITÉ

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse certaines estimations et pose de jugements sur l'avenir. Nous évaluons périodiquement ces estimations, qui sont fondées sur les expériences antérieures, les changements survenus dans le secteur commercial et d'autres facteurs, y compris des prévisions à l'égard d'événements ultérieurs, que nous, la direction, croyons raisonnables dans les circonstances. Nos estimations font appel à notre jugement, lequel se fonde sur les informations qui nous sont accessibles. Cependant, les estimations comptables pourraient entraîner des dénouements nécessitant un ajustement significatif de la valeur comptable de l'actif ou du passif visé au cours de périodes ultérieures.

Les principales hypothèses portant sur l'avenir et sur les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours du prochain exercice, sont décrites plus loin. Les hypothèses et les estimations de la Société reposent sur les paramètres disponibles au moment de préparer les états financiers consolidés. Cependant, les circonstances actuelles et les hypothèses sur les événements futurs pourraient changer compte tenu du marché ou de circonstances hors du contrôle de la Société. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Ces rubriques ne portent que sur les estimations que nous jugeons importantes en fonction du degré d'incertitude et de la vraisemblance de l'incidence marquée qu'elles pourraient avoir par rapport à d'autres. Nous utilisons des estimations dans de nombreux autres domaines pour traiter les questions incertaines.

AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Nous comptabilisons des sommes importantes sous les postes Goodwill et Immobilisations incorporelles à l'état de la situation financière, calculées selon la méthode du coût d'origine. Nous devons soumettre à un test de dépréciation le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, tels que les marques de commerce, annuellement ou lorsque des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier.

Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT), dans le cas du goodwill, dépasse sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente d'un actif ou d'une UGT et sa valeur d'utilité. L'identification des UGT exige que la direction porte un jugement sur les apports de chacune de ses filiales et du niveau d'interrelations entre elles compte tenu de l'intégration verticale de la Société et de l'objectif de proposer une offre complète de services touristiques dans les marchés desservis par la Société. Le calcul de la juste valeur diminuée du coût de la vente est fondé sur les données disponibles pour des transactions dans des conditions de pleine concurrence visant des actifs semblables, ou sur des prix observables sur le marché, moins les coûts de vente différentiels. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur un modèle de flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont généralement tirés du budget et des prévisions financières pour les cinq prochains exercices et ne tiennent pas compte des activités de restructuration auxquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou des investissements futurs importants qui amélioreront le rendement de l'actif ou de l'UGT faisant l'objet du test. La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle des flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation. Ces analyses font appel à notre jugement car nous devons nous prononcer sur divers aspects de l'exploitation future. Les prévisions de trésorerie qui sont utilisées pour déterminer la valeur des actifs ou des UGT peuvent varier avec le temps en raison des conditions du marché, de la concurrence et d'autres facteurs de risques (voir section Risque et incertitudes).

La Société a effectué un test de dépréciation au 30 avril 2015 afin de déterminer si la valeur comptable des UGT était supérieure à leur valeur recouvrable. La Société n'a relevé aucune dépréciation. La Société établit des prévisions de flux de trésorerie d'après les budgets annuels approuvés les plus récents et les plans stratégiques des activités pertinentes. Les prévisions de flux de trésorerie tiennent compte du risque lié à chaque actif ou à chaque UGT. Les prévisions de flux de trésorerie pour une période supérieure à trois ans sont extrapolées selon des taux de croissance estimés qui ne dépassent pas les taux de croissance à long terme moyens des marchés visés.

Au 30 avril 2015, le taux d'actualisation après impôts utilisé pour les tests de dépréciation des différents UGT était de 10,3 % [10,3 % au 31 octobre 2014]. Le taux de croissance perpétuel utilisé aux fins des tests de dépréciation s'établissait à 1 % au 30 avril 2015 [1 % au 31 octobre 2014].

Le 30 avril 2015, si le taux d'actualisation après impôts utilisé pour les tests de dépréciation avait été supérieur de 1 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aucune charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 30 avril 2015, si le taux de croissance à long terme utilisé pour les tests de dépréciation avait été inférieur de 1 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aucune charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 30 avril 2015, si les flux de trésorerie utilisés pour les tests de dépréciation avaient été inférieurs de 10 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aucune charge de dépréciation n'aurait été requise.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE DÉFINIE

Des sommes importantes, établies au coût d'origine, figurent également sous le poste Immobilisations corporelles de l'état de la situation financière. Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont revues annuellement, ou lorsqu'il y a des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable, afin de déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur.

Les immobilisations corporelles sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, sur la durée d'utilité estimée. Les aéronefs, et leurs composantes, constituent une catégorie importante des immobilisations corporelles. La charge d'amortissement est fonction de plusieurs hypothèses, notamment la période sur laquelle l'aéronef sera utilisé, le calendrier de renouvellement de la flotte et l'estimation de la valeur résiduelle des aéronefs et de leurs composantes au moment de leur disposition prévue. La période d'amortissement est déterminée en fonction du calendrier prévu pour renouveler nos aéronefs qui s'échelonnent pour le moment jusqu'en 2018. L'estimé de la valeur résiduelle des aéronefs et de leurs composantes au moment de leur disposition prévue est supportée par des évaluations de source externe revue périodiquement. Notre calendrier pour renouveler nos aéronefs et la valeur de réalisation de nos aéronefs que nous pourrions obtenir lors du renouvellement de la flotte sont tributaires de nombreux facteurs dont l'offre et la demande pour des aéronefs au moment prévu du renouvellement de la flotte. Des changements dans la durée d'utilité estimée de la valeur résiduelle des aéronefs pourraient influencer grandement la charge d'amortissement. En général, il faudrait modifier défavorablement nos principales hypothèses dans une proportion de 10 % pour entraîner une réduction de valeur telle qu'elle aurait une incidence importante sur nos résultats et notre situation financière. Une telle réduction, cependant, n'entraînerait pas de sortie de fonds et ne toucherait pas nos flux de trésorerie.

Aucun événement ou changement de situation n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015 qui aurait pu nécessiter une réduction de valeur des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée de vie définie.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond au montant de la contrepartie dont conviendrait dans des conditions de concurrence normales des parties consentantes et bien informées. La Société établit la juste valeur de ses instruments financiers dérivés en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon ce qui est approprié, sur le marché actif le plus avantageux auquel la Société a un accès immédiat. La Société tient également compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lors de la détermination de la juste valeur de ses instruments financiers dérivés selon qu'il s'agit d'actifs financiers ou de passifs financiers. Si le marché d'un instrument financier dérivé n'est pas actif, la Société établit la juste valeur par l'application de techniques d'évaluation, telles l'utilisation des informations disponibles sur des transactions portant sur des instruments identiques en substance, par l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres techniques, le cas échéant. La Société s'assure, dans la mesure du possible, d'intégrer les facteurs que des intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix et que la technique d'évaluation est conforme aux méthodes économiques acceptées pour la fixation du prix d'instruments financiers, dont entre autres le risque de crédit de la partie en cause.

PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

En vertu des contrats de location simple pour des aéronefs et moteurs, la Société est tenue de maintenir ceux-ci en bon état et suivre le plan d'entretien. La Société comptabilise l'obligation d'entretien des aéronefs et des moteurs loués en fonction du degré d'utilisation jusqu'au prochain entretien. L'obligation est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent. Selon le type d'entretien, le degré d'utilisation est déterminé en fonction des cycles, des heures de vols ou du passage du temps entre chaque entretien. Les estimations utilisées pour déterminer le montant de la provision pour remise en état des aéronefs loués sont fondées sur l'expérience passée, les coûts historiques et les réparations, les informations obtenues des fournisseurs externes, l'utilisation prévue des aéronefs, le renouvellement prévu de la flotte d'aéronefs, les conditions de retour des aéronefs loués ainsi que d'autres faits et hypothèses raisonnables dans les circonstances. En général, il faudrait modifier défavorablement les principales hypothèses utilisées dans le calcul de cette provision dans une proportion de 5 % à 15 % pour entraîner des charges supplémentaires qui pourraient avoir un effet important sur nos résultats, notre situation financière et nos flux de trésorerie.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle pour lesquelles les actionnaires qui n'exercent pas le contrôle peuvent exiger le rachat par la Société des actions qu'ils détiennent sont reclassées au passif à leur valeur de rachat estimative, présumant ainsi l'exercice de leur option. Lorsqu'elle n'est pas prédéterminée selon une formule de calcul, cette valeur de rachat estimative est déterminée selon sa juste valeur. Le calcul de la juste valeur est fondé sur un modèle de flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont tirés du budget et des projections financières pour les cinq prochains exercices et ne tiennent pas compte des activités de restructuration auxquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou des investissements futurs importants qui amélioreront le rendement de la filiale. La juste valeur est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle des flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation. En général, il faudrait modifier défavorablement les principales hypothèses utilisées dans le calcul de cette provision de plus de 15 % pour entraîner des charges supplémentaires qui pourraient avoir un effet important sur notre résultat global, notre situation financière et nos flux de trésorerie.

AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

La Société offre des ententes de retraite de type à prestations définies à l'intention de certains membres de la haute direction. La Société comptabilise la charge de retraite de ces employés d'après des calculs actuariels, effectués annuellement d'après la méthode des unités de crédit projetées. Le calcul de la charge de retraite est effectué selon les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du taux de croissance des gains admissibles et de l'âge de retraite des employés. Les obligations au titre des ententes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer le coût et les obligations liés aux avantages du personnel futurs, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente au processus d'évaluation actuarielle. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

Une augmentation de 0,25 point de pourcentage d'une des hypothèses actuarielles qui suivent aurait l'incidence suivante, toutes les autres hypothèses actuarielles demeurant inchangées :

	Coûts des avantages de retraite pour l'exercice clos le 31 octobre 2015	Obligations liées aux avantages de retraite au 31 octobre 2015
Augmentation (diminution)	\$	\$
Taux d'actualisation	(12)	(1 064)
Taux de croissance des gains admissibles	13	47

IMPÔTS

De temps à autre, la Société fait l'objet de vérifications par les autorités fiscales qui soulèvent des questions quant au traitement fiscal de certaines transactions. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, les réclamations ou risques fiscaux dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées par la Société selon la meilleure estimation possible du montant de la perte. Par ailleurs, la déductibilité fiscale des pertes que la Société a déclarées au cours des exercices passés avec les placements dans des PCAA a été remise en question par les autorités fiscales et des avis de cotisation ont été reçus à cet effet au cours de l'exercice. Cette situation, qui pourrait entraîner une charge d'environ 16,2 millions \$, n'est pas provisionnée puisque la Société a l'intention de se défendre vigoureusement et croit fermement posséder suffisamment de faits et d'arguments pour conclure que la décision finale lui sera probablement favorable. Cependant, cette situation a entraîné un déboursé de 15,1 millions \$ au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015. Ce montant est comptabilisé comme impôts sur le résultat à recevoir au 31 octobre 2015.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée au risque de crédit et de contrepartie, au risque de liquidité, au risque de marché découlant des variations de taux de change de certaines devises, des variations des prix du carburant et des variations des taux d'intérêt. La Société gère ces expositions au risque sur une base continue. Afin de limiter les incidences sur ses revenus, ses dépenses et ses flux de trésorerie, découlant de la fluctuation des taux de change, des prix du carburant et des taux d'intérêt, la Société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques, des engagements ou obligations existants ou prévus qu'elle prévoit effectuer compte tenu de son expérience passée.

GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La Société est exposée au risque de change, principalement en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, de ses baux d'aéronefs et de moteurs, de ses achats de carburant, de sa dette à long terme et de ses revenus en devises étrangères, et en raison des fluctuations des taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro, le cas échéant. Environ 45 % des coûts de la Société sont effectués dans une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui encoure les coûts alors que moins de 10 % des revenus est réalisé avec une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui effectue la vente. Afin de préserver la valeur des engagements et des transactions anticipées, la Société conclut des contrats de change à terme pour l'achat et/ou la vente de devises, en fonction de l'évolution anticipée des taux de change, dont l'échéance est généralement de moins de dix-huit mois, et ce, en conformité avec sa politique de gestion des risques de devises.

La Société documente à titre d'instruments de couverture certains de ses instruments financiers dérivés liés aux devises et démontre régulièrement que ces instruments sont suffisamment efficaces pour qu'elle puisse continuer d'utiliser la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont désignés comme couverture de flux de trésorerie.

Tous les instruments financiers dérivés sont inscrits à l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, les variations de la juste valeur de la tranche efficace sont comptabilisées au poste Autres éléments du résultat global à l'état du résultat global consolidé. Toute inefficacité d'une couverture de flux de trésorerie est comptabilisée au résultat net, au moment où elle se produit, au poste Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés. Si la couverture d'une relation de couverture de flux de trésorerie devient inefficace, les gains et les pertes non réalisés antérieurement demeurent inscrits au poste Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert, et les variations futures de la valeur de l'instrument dérivé seront comptabilisées de manière prospective en résultat. Les variations de la valeur de la tranche efficace d'une couverture de flux de trésorerie demeurent inscrites au poste Cumul des autres éléments du résultat global jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les montants comptabilisés sous le poste Profit (perte) latent(e) sur les couvertures de flux de trésorerie sont reclassés au même poste de l'état des résultats consolidés que l'élément couvert.

GESTION DU RISQUE LIÉ AUX PRIX DU CARBURANT

La Société est particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que la Société serait en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant à ses clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation. Afin de mitiger les fluctuations des prix du carburant, la Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques de carburant qui autorise l'utilisation de contrats à terme, et d'autres types d'instruments financiers dérivés, dont l'échéance est généralement de moins de dix-huit mois.

Les instruments financiers dérivés liés à l'achat de carburant sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période et les gains ou pertes non réalisés résultant de la réévaluation sont comptabilisés et présentés dans la rubrique « Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés » à l'état des résultats consolidés. Lorsque réalisés, à l'échéance des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant, les gains ou pertes sont alors reclassés à la rubrique « Carburant d'aéronefs ».

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit provient principalement d'une éventuelle incapacité des clients, des fournisseurs de services, des bailleurs d'aéronefs et moteurs et des institutions financières, y compris les autres contreparties liés aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers dérivés, à satisfaire leurs obligations.

Les comptes clients compris avec les Clients et autres débiteurs à l'état de la situation financière totalisent 68,7 millions \$ au 31 octobre 2015. Les comptes clients sont composés d'un grand nombre de clients, y compris des agences de voyages et autres fournisseurs de services. Les comptes clients proviennent de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés. Aucun client ne représente plus de 10 % du solde des débiteurs. Au 31 octobre 2015, environ 3 % des débiteurs était impayé depuis plus de 90 jours après la date exigible, tandis qu'environ 82 % était en règle, à moins de 30 jours. Il ne s'est jamais produit que la Société encours des pertes importantes pour ses comptes clients.

En vertu de certaines de ses ententes avec des fournisseurs de services et principalement des hôteliers, la Société effectue des dépôts afin de bénéficier d'avantages, entre autres relativement au prix, à l'exclusivité et à l'allotement de chambres. Au 31 octobre 2015, ces dépôts totalisent 42,4 millions \$. Ces dépôts sont généralement compensés par les achats de nuitées dans ces hôtels. Le risque provient du fait que ces hôtels ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations en fournissant les nuitées entendues. La Société tente de minimiser son risque en limitant les dépôts aux seuls hôteliers qui sont reconnus et réputés dans les marchés visés. Ces dépôts sont répartis sur un grand nombre d'hôtels et il n'est jamais arrivé que la Société doive radier un montant appréciable pour ses dépôts aux fournisseurs.

En vertu de ses baux pour des aéronefs et des moteurs, la Société effectue des dépôts lors de la mise en place de ceux-ci, notamment pour garantir les loyers résiduels. Ces dépôts totalisent 16,5 millions \$ au 31 octobre 2015 et seront remboursés à l'échéance des baux. La Société est également tenue de verser des encaisses bailleurs sur la durée des baux afin de garantir le bon état des aéronefs. Ces encaisses bailleurs sont généralement remboursées à la Société sur dépôt de preuve que les entretiens afférents ont été effectués par la Société. Au 31 octobre 2015, les encaisses bailleurs ainsi réclamées totalisent 21,6 millions \$ et sont comprises avec les Clients et autres débiteurs. Il ne s'est jamais produit que la Société doive radier un montant appréciable de dépôts et de réclamations d'encaisses bailleurs auprès des bailleurs d'aéronefs et de moteurs.

Pour les institutions financières y compris les diverses contreparties, le risque maximum de crédit au 31 octobre 2015 est lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie, y compris ceux en fiducie et autrement réservés et aux instruments financiers dérivés comptabilisés à l'actif. Ces actifs sont détenus ou transigés avec un nombre restreint d'institutions financières et autres diverses contreparties. La Société est exposée au risque que ces institutions financières et autres diverses contreparties avec lesquelles elle détient des titres ou conclut des contrats ne soient pas en mesure de respecter leurs engagements. La Société minimise son risque en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières et autres diverses contreparties de grande envergure ayant des cotes de crédit appropriées. La Société a pour politique de n'investir que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit minimale de R1-Mid ou mieux (selon Dominion Bond Rating Service (DBRS)), A1 (selon Standard & Poor's) ou P1 (selon Moody's) en plus d'être cotés par un minimum de deux firmes de cotation. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par les différentes politiques de la Société. La Société réexamine ses politiques de façon régulière.

La Société estime ne pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit au 31 octobre 2015.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société dispose d'un département de trésorerie qui a comme responsabilité, entre autres, de s'assurer d'une saine gestion des liquidités disponibles, du financement et du respect des échéances à l'échelle consolidée de la Société. Sous la supervision de la haute direction, le département de trésorerie gère les liquidités de la Société en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie anticipés. La Société s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de préserver le capital, la liquidité des instruments et d'obtenir un rendement raisonnable. La politique précise les types d'instruments d'investissement permis, leur concentration, leur cote de crédit acceptable et leur échéance maximum.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, principalement en raison de sa facilité de crédit à taux variables. La Société gère son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et pourrait, le cas échéant, conclure des accords de swaps consistant à échanger des taux variables pour des taux fixes.

Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie.

OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société conclut des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont effectuées dans des conditions de pleine concurrence. Au cours de l'exercice un montant de 18,4 millions \$ a été utilisé pour l'achat de nuitées auprès d'hôtels détenus par CIBV une entreprise associée de la Société comparativement à 13,7 millions \$ en 2014. Au 31 octobre 2015, un solde à payer à CIBV de 0,3 million \$ était inclus dans le compte fournisseur et autres créditeurs, par rapport à 0,2 million \$ au 31 octobre 2014.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

PRÉSENTATION DE LA QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Au premier trimestre de 2015, la Société a modifié la présentation de la quote-part du résultat net d'une entreprise associée à l'état des résultats consolidés. Celle-ci est incluse dans le résultat d'exploitation de la Société. Par le passé, le résultat d'exploitation n'incluait pas la quote-part du résultat net d'une entreprise associée, soit CIBV, qui exploite des hôtels au Mexique, en République dominicaine et à Cuba. Or, l'exploitation d'hôtels fait partie des activités de la Société. Par conséquent, le résultat d'exploitation reflète mieux le résultat des activités courantes de la Société en incluant la quote-part du résultat net d'une entreprise associée. La modification de la méthode a été appliquée rétrospectivement, et n'a eu aucune incidence sur le résultat net de la Société.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Des normes publiées mais non encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. La Société n'a pas adopté ces normes de façon anticipée.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, en publiant l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à l'état du résultat.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités devront comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers.

L'application de l'IFRS 9 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 est une nouvelle norme qui énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

RISQUES ET INCERTITUDES

La présente section donne un aperçu des risques généraux ainsi que des risques particuliers auxquels Transat et ses filiales sont exposées, lesquels sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou les activités de la Société. Elle ne vise pas à décrire toutes les éventualités ni tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société ou ses activités. En outre, les risques et incertitudes décrits peuvent se matérialiser ou non, évoluer différemment des prévisions ou entraîner des conséquences autres que celles prévues aux présentes. D'autres sources de risques et d'incertitude, insoupçonnées ou jugées négligeables pour le moment, pourraient se manifester dans le futur et avoir un effet défavorable sur la Société.

Pour améliorer ses capacités de gestion du risque, la Société a établi un cadre de référence visant à fournir une structure permettant d'identifier, d'évaluer et de gérer les différents risques applicables à son industrie et ceux subis par toutes les sociétés. Ce cadre de référence est guidé par les principes suivants :

- Promouvoir une culture de sensibilisation au risque, au niveau du siège social et des filiales; et
- Intégrer la gestion des risques aux objectifs stratégiques, financiers et opérationnels.

Pour chacun des risques, un propriétaire a été identifié pour élaborer et mettre en œuvre des mesures d'atténuation afin de limiter les conséquences des risques sous sa responsabilité et/ou la probabilité que ses risques se manifestent.

De plus, la Société a adopté un processus continu de gestion des risques comprenant une évaluation trimestrielle des risques auxquels la Société et ses filiales sont exposées, sous la surveillance du comité d'audit (risques financiers), du comité des ressources humaines et de rémunération (risques de ressources humaines) et du comité de gestion des risques et de régie d'entreprise (risques stratégiques et opérationnels).

Les risques d'entreprise sont classifiés afin de faciliter une compréhension universelle des risques auxquels la Société est exposée. Les catégories de risques d'entreprise se définissent comme suit :

RISQUES ÉCONOMIQUES ET GÉNÉRAUX

Le secteur des voyages vacances est sensible aux conjonctures économiques mondiale, nationale, régionale et locale. Des facteurs économiques, tels qu'un ralentissement important de l'économie, une récession ou une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs ou du taux d'emploi en Amérique du Nord, en Europe ou sur des marchés internationaux clés, pourraient avoir des conséquences défavorables sur nos activités et nos résultats d'exploitation, en portant atteinte à la demande de nos produits et services. Bien qu'il y ait des signes de reprise économique dans certaines zones touristiques que la Société dessert, les marchés financiers pourraient entrer de nouveau dans une période de croissance économique négative.

Un risque de l'industrie touristique consiste à la planification saisonnière de la capacité des vols et des nuitées. Pour ce faire, la Société doit prévoir d'avance la demande des voyageurs et anticiper la tendance de leurs destinations préférées futures. La mauvaise planification de ces besoins pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nos résultats d'exploitation pourraient également être influencés par des facteurs externes à Transat, notamment des conditions météorologiques extrêmes, des désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'écllosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité de nos services à destinations et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne et le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement. De plus, nos revenus sont sensibles à tout événement touchant le transport aérien national et international, les locations d'automobiles et les réservations d'hôtel et de croisières.

RISQUES DE LA CONCURRENCE

Transat évolue dans une industrie où la concurrence est vive. Ces dernières années, plusieurs voyagistes et transporteurs ont fait leur entrée ou intensifié leur présence sur des marchés desservis par Transat. Certains concurrents sont de plus grande envergure, bénéficient de la notoriété d'un nom de marque et d'une présence dans des secteurs géographiques précis, disposent de ressources financières importantes et ont des relations privilégiées avec les fournisseurs de voyages. Nous rivalisons aussi avec les fournisseurs de voyages qui vendent directement aux voyageurs à des prix très compétitifs. La Société pourrait ainsi ne pas être en mesure de rivaliser de façon efficace avec ses concurrents actuels ou éventuels, et un accroissement de la concurrence pourrait nuire considérablement à ses activités, à ses perspectives, à ses revenus et à sa marge bénéficiaire.

De plus, les besoins des voyageurs dictent l'évolution de notre industrie. Depuis ces dernières années, ceux-ci exigent une valeur accrue, un meilleur choix de produits et un service personnalisé, le tout à des prix compétitifs. En effet, l'engouement pour Internet permet aux voyageurs d'avoir accès à des renseignements sur les produits et services de voyage et d'acheter ceux-ci directement auprès des fournisseurs, contournant ainsi tant les voyagistes, comme Transat, que les agents de voyages détaillants par l'entremise desquels nous obtenons une grande partie de nos revenus. Les forces du marché influencent également notre capacité de sièges et nuitées disponibles et questionnent, à certains égards, notre modèle de fonctionnement. L'incapacité de la Société à répondre rapidement à ces attentes de façon proactive pourrait avoir un effet négatif sur sa position concurrentielle tout en diminuant la profitabilité de ses produits.

De plus, comme nous comptons, dans une certaine mesure, sur les agents de voyages détaillants pour joindre des voyageurs et dégager des revenus, un changement dans les habitudes d'achat des consommateurs, qui délaisseraient les agences de voyages au profit de l'achat direct auprès des fournisseurs de voyages, pourrait avoir une incidence sur notre Société.

Ces facteurs pourraient nuire à nos revenus et marges bénéficiaires, car nous devrions vraisemblablement égaler les prix de la concurrence. La performance de la Société dans tous les pays où elle exerce ses activités dépendra de sa capacité à continuer d'offrir des produits de qualité à prix concurrentiels.

RISQUES DE RÉPUTATION

La capacité à maintenir de bonnes relations avec ses clients existants et à attirer de nouveaux clients dépend grandement de l'offre de service de Transat et de sa réputation. Bien que la Société ait déjà en place des pratiques de bonne gouvernance, incluant un code d'éthique, et qu'elle ait développé au fil des années divers mécanismes pour éviter que sa réputation soit affectée négativement, il n'y a pas de certitude que Transat continuera de bénéficier d'une bonne réputation, ou que des événements hors de son contrôle n'entacheront sa réputation. La perte ou la réduction de sa réputation pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités de la Société, ses perspectives, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

RISQUES FINANCIERS

L'industrie du voyage en général et nos activités en particulier sont saisonnières. Par conséquent, nos résultats d'exploitation trimestriels peuvent varier. Nous croyons donc que les comparaisons de nos résultats d'exploitation d'un trimestre à l'autre, ou d'un semestre à l'autre, ne sont pas nécessairement significatives et ne devraient pas servir d'indice d'un rendement futur. De plus, en raison de tous les facteurs économiques et généraux décrits précédemment, nos résultats d'exploitation futurs pourraient être inférieurs aux attentes des analystes en valeurs mobilières et des investisseurs, ce qui aurait un effet défavorable sur le cours de nos actions.

Bien que Transat dispose de fonds disponibles pour réagir à des pressions concurrentielles ou tirer profit d'occasions de croissance, la disponibilité d'un financement au moyen de nos facilités de crédit actuelles est assujettie à la conformité à l'égard de certains critères et ratios financiers. Rien ne garantit que dans l'avenir, notre capacité à utiliser nos facilités de crédit actuelles ou à obtenir du financement supplémentaire, ne sera pas compromise. Par ailleurs, une volatilité des marchés financiers pourrait entraîner une diminution de l'accessibilité au crédit et une augmentation des coûts d'emprunt, rendant ainsi plus difficile d'accéder à un financement supplémentaire selon des modalités satisfaisantes. Conséquemment, nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en subir les contrechocs.

Transat est tout particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que nous serions en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant sur nos clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une telle augmentation suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, sur notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation.

Transat est tenu à des obligations considérables non résiliables en vertu de contrats de location à l'égard de sa flotte aérienne. Si les revenus tirés de l'exploitation des aéronefs devaient diminuer, les paiements en vertu de nos contrats de location pourraient avoir une incidence importante sur les activités de notre Société.

Transat est également exposée, en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, aux variations du taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro. Ces variations de taux de change pourraient augmenter nos coûts d'exploitation ou diminuer nos revenus. Les variations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que nous tirons de notre trésorerie et équivalents de trésorerie, ainsi que sur les frais d'intérêts découlant des titres de créance à taux variable, ce qui aurait une incidence sur nos revenus d'intérêts et nos frais d'intérêts.

Dans le cadre de nos activités, nous recevons des dépôts et des paiements anticipés de nos clients. Si les fonds provenant de ces paiements anticipés devaient diminuer, ou qu'ils ne soient pas disponibles pour payer nos fournisseurs, nous devrions trouver une autre source de capital. Ainsi rien ne pourrait garantir que nous trouverions une telle source selon des modalités qui conviennent à la Société, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités. De plus, ces paiements anticipés génèrent des revenus d'intérêts pour Transat. Selon notre politique de placement, nous ne pouvons investir ces dépôts et paiements anticipés que dans des titres de bonne qualité. Si ces titres ne procurent pas un aussi bon rendement que par le passé, notre Société pourrait voir ses revenus d'intérêts diminuer.

Comme Société qui traite des informations relatives aux cartes de crédit qu'utilisent nos voyageurs, nous devons nous conformer à des règles exigées par nos processeurs de cartes de crédit. Le défaut de respecter certaines règles relatives aux dépôts ou de sécurité des données de cartes bancaires, peut résulter en des pénalités ou la suspension des services offerts par les processeurs de carte de crédit. L'incapacité d'utiliser des cartes de crédit pourrait avoir un impact significatif défavorable sur nos réservations et par conséquent, sur nos résultats d'exploitation et notre rentabilité.

Finalement, il est parfois difficile de prévoir la façon dont certaines lois fiscales, canadiennes ou internationales, sont interprétées par les autorités fiscales appropriées. À la suite d'interprétation de ces lois par les différentes autorités, la Société pourrait devoir réviser ses propres interprétations des lois fiscales, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur notre marge bénéficiaire.

RISQUES D'APPROVISIONNEMENT ET FOURNISSEURS CLÉS

Malgré le positionnement favorable que nous procure notre intégration verticale, nous dépendons en partie de tiers qui nous fournissent certains éléments constitutifs de nos forfaits. Toute interruption importante de l'approvisionnement en produits et services de ces fournisseurs, dont certains seraient hors de notre contrôle, pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Notre dépendance envers, entre autres, Airbus, Boeing, Rolls-Royce et General Electric fait en sorte que nous pourrions subir les contrecoups de tous problèmes reliés aux aéronefs d'Airbus et de Boeing et aux moteurs Rolls-Royce ou General Electric que nous utilisons, y compris des matériaux défectueux, des problèmes mécaniques ou des perceptions négatives au sein de la communauté des voyageurs. La Société dépend aussi de certains fournisseurs au niveau du maintien et de la sécurité de ses systèmes d'information. Se référer à la section des « Risques technologiques ».

Nous dépendons également de transporteurs aériens qui ne font pas partie de notre groupe et d'un grand nombre d'hôteliers, dont plusieurs sont exclusifs à la Société. En général, ces fournisseurs peuvent résilier ou modifier des ententes qu'ils ont conclues avec nous moyennant un avis relativement court. Une éventuelle incapacité de remplacer ces ententes, ou de trouver des fournisseurs semblables, ou de renégocier les ententes à des tarifs réduits pourrait avoir une incidence néfaste sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

De plus, toute baisse de qualité des produits ou services assurés par ces fournisseurs ou toute perception de la part des voyageurs d'une baisse de qualité pourrait nuire à notre réputation. La perte de contrats, les changements apportés aux ententes d'établissement des prix, un accès restreint aux produits et services des fournisseurs ou une opinion publique moins favorable envers certains fournisseurs faisant baisser la demande pour leurs produits et services pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats.

RISQUES AÉRIENS

La Société a besoin pour exercer son activité, ou étendre sa portée, d'avoir accès à des avions qui sont en grande partie exploitée par sa filiale Air Transat. Cette flotte est principalement constituée d'appareils qui sont loués pour quelques années, avec des baux, parfois renouvelables, à des conditions diverses et échelonnés dans le temps. Le cas échéant, l'incapacité de renouveler les baux, d'avoir accès à des avions appropriés à des conditions adéquates et en temps opportun, ou de retirer du service comme prévu certains appareils, pourrait avoir un impact défavorable sur la Société.

Notre concentration sur trois types d'aéronefs pourrait entraîner des temps d'arrêt importants pour une partie de notre flotte si des problèmes mécaniques survenaient ou si le responsable de la réglementation donnait toutes directives obligatoires sur l'entretien ou l'inspection applicables à nos types d'aéronefs. La perte de revenus liés à l'indisponibilité de nos aéronefs pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Un incident d'un de nos aéronefs qui se produirait durant nos activités pourrait donner lieu à des frais de réparation ou des coûts de remplacement majeurs à l'aéronef endommagé, une interruption de service, et possiblement à des réclamations. Conséquemment, cet événement pourrait exercer un impact défavorable sur la réputation de la Société.

La Société a également besoin d'avoir accès à des installations aéroportuaires dans ses marchés sources et dans ses multiples destinations. La Société doit notamment pouvoir compter sur des créneaux horaires pour les décollages, atterrissages et accès aux portes d'embarquement, à des conditions qui lui permettent d'être concurrentielle. En conséquence, toute difficulté à obtenir un tel accès, ou des perturbations des activités aéroportuaires causées par exemple par des conflits de travail ou d'autres facteurs, sont susceptibles d'avoir un impact défavorable sur notre exploitation.

À la suite de la privatisation d'aéroports et d'organismes de navigation aérienne au cours de la dernière décennie au Canada, de nouveaux aéroports et de nouveaux organismes de navigation aérienne ont exigé des augmentations importantes de leurs frais d'utilisation des aéroports et de leurs redevances de navigation aérienne. D'autant plus que certains de ces aéroports sont situés dans des villes américaines, tout près des frontières canadiennes et ne sont pas sujets à de tels frais. Si ces frais d'utilisation et redevances de navigation devaient augmenter de manière significative, nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en subir les contre-coups et concéder certaines routes à nos concurrents américains.

RISQUES TECHNOLOGIQUES

Pour exercer ses activités, accroître son chiffre d'affaires et réduire ses charges d'exploitation, Transat dépend grandement de diverses technologies de l'information et des télécommunications. En effet, nos activités dépendent de notre capacité d'avoir accès à des renseignements, de gérer les systèmes de réservation, y compris le traitement quotidien d'un grand volume d'appels téléphoniques, de contrôler la rentabilité des produits et leur inventaire, de changer les prix de manière dynamique, de protéger ces renseignements, d'éviter la pénétration de nos systèmes informatiques et de distribuer nos produits à des agents de voyages détaillants et autres intermédiaires du secteur des voyages. L'évolution rapide de ces technologies peut nécessiter des dépenses en capital plus élevées que prévu en vue d'améliorer le service à la clientèle, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation.

Par ailleurs, ces moyens technologiques peuvent être vulnérables à divers types d'arrêt accidentel, d'interruption ou d'abus attribuables, entre autres causes, aux actions ou omissions de fournisseurs tiers, à des catastrophes naturelles, des attentats terroristes, des défaillances des systèmes de télécommunications, des pannes d'électricité, des virus informatiques, des actes de piratage informatique, des intrusions ou usurpations et autres menaces pour la sûreté. Même si Transat investit continuellement dans des moyens et dispositifs de sûreté et des plans de rétablissement du service après sinistre, ces moyens et dispositifs pourraient ne pas être suffisants ou mis en œuvre adéquatement. Toute panne ou défaillance de ces systèmes pourraient nuire considérablement aux activités de la Société, à ces relations clients et porter préjudice à son résultat opérationnel et à sa situation financière.

De plus, plusieurs de ces systèmes de technologie d'information dépendent de fournisseurs tiers. Dans la mesure où ces fournisseurs deviendraient incapables de maintenir ou améliorer des solutions technologiques performantes de façon rentable et en temps opportun, la Société serait dans l'incapacité de réagir efficacement aux atteintes à la sécurité informatique, d'obtenir de nouveaux systèmes pour répondre à la croissance de sa clientèle ou d'appuyer de nouveaux produits offerts par la Société. Conséquemment, ces situations pourraient générer des charges additionnelles, ce qui aurait une incidence défavorable sur la situation financière de la Société.

RISQUES RÉGLEMENTAIRES

L'industrie dans laquelle évolue Transat est assujettie à de multiples lois et règlements tant canadiens qu'étrangers. Ceux-ci régissent entre autres les questions de sécurité, sûreté, droits des consommateurs, permis, licences, droits de propriété intellectuelle, protection de renseignements personnels, concurrence, tarification, et environnement. Conséquemment, les résultats futurs de Transat peuvent varier en fonction des mesures prises par les organismes gouvernementaux ayant compétence sur les activités de la Société, y compris l'octroi et les retards d'octroi de certaines autorisations ou de certains permis de la part de gouvernements, l'adoption de règlements qui ont une incidence sur les normes de service à la clientèle, notamment les nouvelles normes de sécurité des passagers, l'adoption de restrictions antibruit ou de règles de circulation nocturne plus sévères et la mise en vigueur de règlements provinciaux ayant une incidence sur les activités des agents de voyages détaillants et grossistes. De plus, des régimes de réglementation nouveaux ou différents ou des modifications apportées aux lois ou règlements et à la politique fiscale pourraient avoir un effet sur nos activités en ce qui concerne les taxes sur les chambres d'hôtel, les taxes sur la location automobile, les taxes imposées aux transporteurs aériens et les frais d'aéroport.

De nombreuses juridictions, dans le monde, souhaitent implanter des mesures (notamment des taxes) pour pénaliser les émissions de gaz à effet de serre, y compris celles liées au transport aérien, dans le but de lutter contre le changement climatique. La Société, de par ses activités aériennes, est directement exposée à ces mesures, qui en général se traduisent par des coûts additionnels, que la Société pourrait ne pas pouvoir répercuter entièrement dans les prix de vente de ses produits. Le cas échéant, sa marge en souffrirait.

Dans l'exercice de nos activités, tant du côté aérien que du secteur des voyages, la Société s'expose à des réclamations et poursuites, dont des recours collectifs. Les litiges ou les réclamations pourraient avoir un effet néfaste sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société.

RISQUES EN RESSOURCES HUMAINES

Les coûts de main-d'œuvre constituent une des rubriques importantes parmi les charges opérationnelles de la Société. Rien ne garantit que Transat parviendra à maintenir ces coûts à des niveaux qui ne nuiront pas à ses activités, au résultat de son activité ni à sa situation financière.

La capacité de la Société de mener à bien son plan d'entreprise est tributaire de l'expérience de ses dirigeants et employés clés, ainsi que de la connaissance qu'ils ont du milieu touristique, des secteurs voyages et aériens. La perte d'employés importants pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation. De plus, notre programme de recrutement, notre structure salariale, nos programmes de gestion de rendement, notre plan de relève ainsi que notre plan de formation comportent des risques qui pourraient avoir des impacts négatifs au niveau de notre capacité à attirer et conserver les ressources compétentes nécessaires pour soutenir la croissance et le succès de la Société.

En date du 31 octobre 2015, la Société comptait environ 5 500 employés dont près de 50% sont syndiqués et font l'objet de six conventions collectives. Au 31 octobre 2015, quatre conventions collectives sur six étaient arrivées à échéance. Les négociations pour le renouvellement de ces conventions collectives peuvent entraîner des arrêts, des ralentissements de travail ou des augmentations des coûts de main d'œuvre qui pourraient avoir un effet défavorable sur nos activités et notre résultat opérationnel.

RISQUES DE COUVERTURE D'ASSURANCE

Par suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, le marché des assurances sur le transport aérien à l'égard des risques découlant d'une guerre et d'un acte terroriste a subi plusieurs changements. La limite par sinistre de l'assurance responsabilité relative aux dommages découlant de blessures subies par des passagers ou suite au décès de ceux-ci s'élève à 1,25 milliard \$US, sauf quant à l'assurance responsabilité pour les dommages corporels et matériels à des tiers (autres que les passagers) découlant des risques de guerre, dont la couverture maximale est de 150 millions \$US au total, par sinistre. Par conséquent, il est toujours nécessaire que les gouvernements procurent aux transporteurs aériens une couverture au-delà de 150 millions \$US jusqu'à ce que les assureurs commerciaux le fassent à des coûts raisonnables. Le gouvernement canadien offre cette protection aux transporteurs aériens du pays. De plus, certains des assureurs qui pourraient fournir une couverture de plus de 150 millions \$US n'ont pas de permis pour exercer leurs activités au Canada, ce qui restreint d'autant cette offre.

Le gouvernement canadien maintient la protection offerte aux transporteurs aériens compte tenu des exigences en matière de licence et du fait que le gouvernement américain fournit toujours une couverture contre ces risques aux transporteurs aériens américains. Toutefois, rien ne garantit que le gouvernement canadien ne modifiera pas cette protection, en particulier si le gouvernement américain devait changer sa position. Si tel était le cas, nous devrions nous tourner vers des assureurs privés afin de tenter d'obtenir une telle couverture et rien ne garantit que nous serions en mesure d'obtenir une couverture à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable.

Nous estimons que nos fournisseurs et la Société disposent d'une assurance responsabilité civile adéquate pour les protéger contre les risques auxquels ils sont exposés dans le cours normal des affaires, tels que des réclamations pour blessures graves ou pour décès par suite d'un accident impliquant un aéronef ou d'autres véhicules transportant nos clients. Quoique nous n'ayons jamais fait l'objet d'une réclamation d'assurance responsabilité civile pour laquelle nous n'avions pas de couverture suffisante, rien ne garantit que notre assurance suffise à couvrir des réclamations d'envergure ou que l'assureur concerné soit solvable lorsque le sinistre surviendrait. Rien ne garantit non plus que nous soyons en mesure d'obtenir une assurance adéquate à un coût acceptable dans l'avenir. Ces incertitudes pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

L'application du Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières constitue un exercice d'amélioration continue qui amène la société à officialiser des processus et mesures de contrôle déjà en place et à en instaurer de nouveaux. La direction a choisi d'en faire un projet à l'échelle de la société conduisant à une amélioration opérationnelle et à une meilleure gestion.

Conformément à ce règlement, la société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, font un rapport sur la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) ainsi que sur la conception et le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF).

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision les CPCI pour fournir une assurance raisonnable que l'information importante relative à la société leur a été communiquée et que l'information à fournir dans les documents visés de la société par les règlements d'information continue a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée aux dates précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

De plus, le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière ont également conçu ou fait concevoir, sous leur supervision des CIIF pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

ÉVALUATION DES CPCI ET CIIF

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des CPCI et des CIIF a été effectuée sous la supervision du Président et chef de la direction et du Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière. Cette évaluation portait sur l'examen de la documentation, les vérifications et les autres procédures que la direction a jugé appropriées dans les circonstances. Cette évaluation a également tenu compte, entre autres, de la politique de la société quant à la divulgation des renseignements, du code d'éthique professionnel, du processus de sous-attestation, et du fonctionnement du comité de divulgation de l'information de la société.

À la lumière de cette évaluation, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne émis par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (COSO-Framework 2013), et dans le cadre de la préparation de ses états financiers de fin d'année, ces deux dirigeants signataires ont conclu que les CPCI et les CIIF étaient efficaces au 31 octobre 2015.

Finalement, il n'y a eu aucune autre modification significative des CIIF survenue au cours du quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2015 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur les CIIF de la société.

PERSPECTIVES

Sur l'ensemble de ses marchés, les réservations de la Société, à ce jour, sont supérieures de 15 % à celles enregistrées en 2014 à pareille date.

Sur le marché des destinations soleil au départ du Canada, le principal marché de la Société durant l'hiver, la capacité de Transat est supérieure de 7 % à celle offerte l'an passé. À ce jour, 45 % de cette capacité est vendue, les réservations sont en avance de 12 % et les coefficients d'occupation sont supérieurs de 2,1 %. L'impact de la faiblesse du dollar canadien, net de la baisse du coût du carburant, entraînera une hausse des charges opérationnelles de 4,0 % si le dollar et le coût du carburant demeurent au niveau actuel. Les marges sont actuellement similaires à celles enregistrées à pareille date l'année dernière.

Sur le marché transatlantique, où c'est la basse saison, la capacité de Transat est supérieure de 19 % à celle déployée l'hiver dernier. À ce jour, 46 % de cette capacité est vendue, les réservations sont en avance de 15 %, les coefficients d'occupation sont inférieurs de 1,2 % et les prix de vente sont inférieurs de 6,0 %. L'impact de la baisse du coût du carburant entraînera une baisse des charges opérationnelles de 3,0 % si le coût de ce dernier demeure au niveau actuel.

En France, où l'hiver représente la basse saison, les conditions de marché en 2015 ont été très difficiles. Par rapport à l'an passé à la même date, les réservations sont supérieures de 21 % et les prix de vente sont supérieurs de 1,5 %.

Compte tenu des facteurs qui précèdent, le résultat d'exploitation pour l'hiver devrait être supérieur à celui de l'année passée.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion de Transat A.T. inc., ainsi que toute l'information contenue dans le rapport financier, sont la responsabilité de la direction et ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board. Le rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des autorités canadiennes en valeurs mobilières. La responsabilité de la direction à ces égards comprend la sélection de principes comptables appropriés ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les IFRS et avec les exigences des autorités canadiennes en valeurs mobilières, et adéquats dans les circonstances. L'information financière présentée dans le rapport de gestion et ailleurs dans ce rapport annuel est conforme à celle des états financiers.

La Société et ses filiales se sont dotées de systèmes comptables et de contrôles internes conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte ou une utilisation non autorisée et qu'on puisse ainsi se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers et du rapport de gestion.

Le conseil d'administration assume ses responsabilités à l'égard de l'information financière présentée dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion, principalement par l'entremise de son comité d'audit. Le comité d'audit, nommé par le conseil d'administration et dont tous les membres sont des administrateurs indépendants possédant des compétences financières, révise les états financiers consolidés annuels et le rapport de gestion et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité d'audit étudie également de façon suivie les résultats des audits effectués par les auditeurs externes, les conventions et méthodes comptables ainsi que les systèmes de contrôle interne de la Société. Les présents états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L., et le rapport qu'ils ont dressé sur les états financiers consolidés figure à la page suivante.

Le président du conseil,
président et chef de la direction



Jean-Marc Eustache

Le vice-président, finances et administration
et chef de la direction financière



Denis Pétrin

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Transat A.T. inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Transat A.T. inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 octobre 2015 et 2014, et les états consolidés des résultats, du résultat global, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Transat A.T. inc. aux 31 octobre 2015 et 2014 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 9 décembre 2015

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A121006

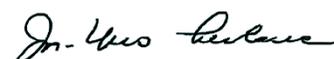
TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)	2015 \$	2014 \$
ACTIFS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	336 423	308 887
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés [note 6]	367 199	340 704
Clients et autres débiteurs [note 7]	129 223	123 489
Impôts sur le résultat à recevoir	1 800	3 329
Stocks	9 079	10 434
Charges payées d'avance	80 318	74 932
Instruments financiers dérivés [note 8]	25 277	16 596
Partie courante des dépôts	18 298	17 833
Actifs courants	967 617	896 204
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés [note 6]	44 900	39 480
Dépôts [note 9]	40 603	26 099
Impôts sur le résultat à recevoir [note 23]	15 100	—
Actifs d'impôt différé [note 20]	32 939	30 051
Immobilisations corporelles [note 10]	133 502	128 560
Goodwill [note 11]	99 527	95 601
Immobilisations incorporelles [note 11]	79 863	72 769
Instruments financiers dérivés [note 8]	296	—
Placement dans une entreprise associée [note 12]	97 897	83 949
Autres actifs	1 520	2 317
Actifs non courants	546 147	478 826
	1 513 764	1 375 030
PASSIFS		
Fournisseurs et autres créditeurs [note 13]	355 656	338 633
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués	17 281	10 674
Impôts sur le résultat à payer	1 431	1 721
Dépôts de clients et revenus différés	489 622	424 468
Instruments financiers dérivés [note 8]	23 188	24 679
Passifs courants	887 178	800 175
Provision pour remise en état des aéronefs loués [note 14]	25 681	25 638
Autres passifs [note 16]	52 026	53 926
Instruments financiers dérivés [note 8]	15	—
Passifs d'impôt différé [note 20]	11 612	12 345
Passifs non courants	89 334	91 909
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions [note 17]	218 134	224 679
Provision pour paiements fondés sur des actions	17 105	15 444
Résultats non distribués	263 812	227 872
Profit latent sur les couvertures de flux de trésorerie	14 960	11 712
Montant cumulé des écarts de change	23 241	3 239
	537 252	482 946
	1 513 764	1 375 030

Engagements et éventualités [note 23]
Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés
Au nom du conseil d'administration,



Administrateur



Administrateur

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2015 \$	2014 \$
Revenus	3 566 368	3 752 198
Charges opérationnelles		
Coûts liés à la prestation de services touristiques	1 797 890	2 000 424
Carburant d'aéronefs	440 804	462 942
Salaires et avantages du personnel <i>[notes 18 et 21]</i>	387 363	370 904
Entretien d'aéronefs	146 006	128 892
Commissions	136 506	170 724
Frais d'aéroports et de navigation	117 862	105 440
Loyer d'aéronefs	98 859	87 229
Autres	347 302	333 808
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée <i>[note 12]</i>	(7 045)	(8 094)
Amortissement <i>[note 18]</i>	50 867	46 702
Restructuration <i>[note 19]</i>	—	6 387
	3 516 414	3 705 358
Résultat d'exploitation	49 954	46 840
Coûts de financement	2 229	1 939
Revenus du financement	(7 606)	(8 107)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	528	23 822
Gain de change sur les éléments monétaires non courants	(2 524)	(1 007)
Radiation de goodwill <i>[note 19]</i>	—	369
Résultat avant charge d'impôts	57 327	29 824
Impôts sur les bénéfices (récupération) <i>[note 20]</i>		
Exigibles	14 766	13 430
Différés	(4 403)	(9 672)
	10 363	3 758
Résultat net de l'exercice	46 964	26 066
Résultat net attribuable aux :		
Actionnaires	42 565	22 875
Participations ne donnant pas le contrôle	4 399	3 191
	46 964	26 066
Résultat par action <i>[note 17]</i>		
De base	1,11	0,59
Dilué	1,10	0,59

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)	2015 \$	2014 \$
Résultat net de l'exercice	46 964	26 066
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés en résultat net		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(69 421)	(1 677)
Reclassement en résultat net	73 821	14 599
Impôts différés [note 20]	(1 152)	(3 590)
	3 248	9 332
Gain de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	20 002	8 158
Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net		
Avantages de retraite – pertes actuarielles nettes [note 22]	(879)	(3 431)
Impôts différés [note 20]	342	912
	(537)	(2 519)
Total des autres éléments du résultat global	22 713	14 971
Résultat global de l'exercice	69 677	41 037
Attribuable aux :		
Actionnaires	61 738	36 474
Participations ne donnant pas le contrôle	7 939	4 563
	69 677	41 037

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Cumul des autres éléments du résultat global							Total des capitaux propres
	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Résultats non distribués	Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	Montant cumulé des écarts de change	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 octobre 2013	221 706	15 391	206 835	2 380	(4 919)	441 393	—	441 393
Résultat net de l'exercice	—	—	22 875	—	—	22 875	3 191	26 066
Autres éléments du résultat global	—	—	(2 519)	9 332	6 786	13 599	1 372	14 971
Résultat global de l'exercice	—	—	20 356	9 332	6 786	36 474	4 563	41 037
Émission sur le capital autorisé	857	—	—	—	—	857	—	857
Exercice d'options	2 116	(679)	—	—	—	1 437	—	1 437
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	732	—	—	—	732	—	732
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(2 782)	(2 782)
Autres variations du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	681	—	—	681	(681)	—
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	272	272
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	1 372	1 372	(1 372)	—
	2 973	53	681	—	1 372	5 079	(4 563)	516
Solde au 31 octobre 2014	224 679	15 444	227 872	11 712	3 239	482 946	—	482 946
Résultat net de l'exercice	—	—	42 565	—	—	42 565	4 399	46 964
Autres éléments du résultat global	—	—	(537)	3 248	16 462	19 173	3 540	22 713
Résultat global de l'exercice	—	—	42 028	3 248	16 462	61 738	7 939	69 677
Émission sur le capital autorisé	973	—	—	—	—	973	—	973
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	1 661	—	—	—	1 661	—	1 661
Rachat d'actions	(7 518)	—	(1 906)	—	—	(9 424)	—	(9 424)
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(4 221)	(4 221)
Autres variations du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(4 182)	—	—	(4 182)	4 182	—
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(4 360)	(4 360)
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	3 540	3 540	(3 540)	—
	(6 545)	1 661	(6 088)	—	3 540	(7 432)	(7 939)	(15 371)
Solde au 31 octobre 2015	218 134	17 105	263 812	14 960	23 241	537 252	—	537 252

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars canadiens)	2015 \$	2014 \$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net de l'exercice	46 964	26 066
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :		
Amortissements	50 867	46 702
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	528	23 822
Gain de change sur les éléments monétaires non courants	(2 524)	(1 007)
Radiation de goodwill et autres actifs incorporels	—	1 601
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(7 045)	(8 094)
Impôts différés	(4 403)	(9 672)
Avantages du personnel	3 303	2 307
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	1 661	732
	89 351	82 457
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	(4 835)	12 972
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	6 650	8 255
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	2 834	2 556
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	94 000	106 240
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(59 295)	(64 976)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	(5 420)	876
Contrepartie reçue pour une filiale cédée, net de la trésorerie cédée	—	3 000
Dividende reçu d'une entreprise associée	6 706	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(58 009)	(61 100)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission d'actions	973	2 973
Rachat d'actions	(9 424)	—
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	(4 221)	(2 782)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(12 672)	191
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4 217	(2 262)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	27 536	43 069
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	308 887	265 818
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	336 423	308 887
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)		
Impôts sur les bénéfices payés (récupérés)	27 943	28 359
Intérêts payés	513	680

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

31 octobre 2015 et 2014

[Les montants sont exprimés en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]

Note 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Transat A.T. inc., [la «Société»], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto. Depuis le 16 novembre 2015, les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto sous un seul symbole, soit « TRZ ».

La Société est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances dans le secteur touristique. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en Europe, lesquels sont intégrés verticalement avec ses autres services de transport aérien, de distribution, à travers un réseau dynamique d'agences de voyages, de services à valeur ajoutée offerts à destination et d'hôtellerie.

Les états financiers consolidés de Transat A.T. inc. pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 9 décembre 2015.

Note 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés de la Société et de ses filiales sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière «IFRS», publiées par l'International Accounting Standards Board «IASB» et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada.

Sauf indication contraire, ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Ces états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous «actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net» qui ont été évalués à la juste valeur.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la Société et de ses filiales.

FILIALES

Les filiales sont des entités dont la Société détient le contrôle. Le contrôle est obtenu lorsque la Société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales sont consolidées à partir de la date de leur acquisition, soit la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle survient la perte du contrôle.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition des filiales, comme suit :

- le coût est calculé comme étant la juste valeur des actifs acquis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs contractés ou pris en charge à la date de l'échange, à l'exception des coûts de transaction qui sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés;
- les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition;
- l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis est comptabilisé en tant que goodwill;
- si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de l'actif net acquis, la juste valeur de l'actif net est réévaluée et la différence restante est comptabilisée directement au compte de résultat;
- la contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et toute variation subséquente de la juste valeur est comptabilisée selon le compte de résultat lorsque la contrepartie éventuelle représente un passif financier;

- à l'obtention du contrôle dans le cadre d'une acquisition par étapes, la participation existante est réévaluée à la juste valeur selon le compte de résultat;
- pour chaque regroupement d'entreprises comportant des participations ne donnant pas le contrôle, l'entité acquéreuse mesure la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise soit à la juste valeur ou selon la quote-part de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

Les participations ne donnant pas le contrôle, qui représentent la tranche du résultat net et de l'actif net dans les filiales qui ne sont pas détenues exclusivement par la Société, sont présentées séparément dans les capitaux propres à l'état de la situation financière consolidé. Les participations ne donnant pas le contrôle assorties d'une option donnant droit aux actionnaires qui n'exercent pas le contrôle d'exiger le rachat par la Société des actions qu'ils détiennent sont reclassées des capitaux propres au passif, présumant ainsi l'exercice de l'option. La valeur comptable des participations reclassées est également ajustée à hauteur de leur valeur de rachat estimative. Toute variation de la valeur de rachat estimative est comptabilisée à titre de transactions sur les capitaux propres dans le résultat non distribué.

Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période de présentation que ceux de la Société mère, à l'aide de méthodes comptables compatibles. L'ensemble des soldes, des transactions, des profits latents et des pertes latentes résultant de transactions intragroupes et des dividendes intragroupes sont éliminés au moment de la consolidation.

PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, sans la contrôler. Le placement de la Société dans une entreprise associée est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, comme suit :

- le placement est initialement comptabilisé au coût;
- il comprend un goodwill identifié à l'acquisition, moins, le cas échéant, la dépréciation cumulée;
- la quote-part revenant à la Société du résultat net réalisé après l'acquisition est comptabilisée au compte de résultat et est également imputée au compte de la valeur comptable du placement;
- les profits sur les transactions conclues entre la Société et l'entité sous influence notable sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans cette entité et les pertes sont éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur de l'actif transféré.

CONVERSION DES DEVICES

TRANSACTIONS ET SOLDES

Les transactions en devises sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale, sont comptabilisés au compte de résultat, à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont différées et présentées en tant que profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie dans le cumul des autres éléments du résultat global, à l'état de la variation des capitaux propres.

SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les actifs et les passifs des entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats opérationnels sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés au poste «Montant cumulé des écarts de change» dans le cumul des autres éléments du résultat global, à l'état de la variation des capitaux propres. À la cession d'une participation, la composante écart de change des monnaies étrangères se rapportant à cette participation est comptabilisée au compte de résultat consolidé.

ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés de dépôts à terme et d'acceptations bancaires très liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie avec des échéances initiales de moins de trois mois.

STOCKS

Les stocks, composés principalement de fournitures et de pièces d'aéronefs, sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal de l'activité moins les coûts estimatifs nécessaires pour la réalisation de la vente. Le coût de remplacement peut servir d'indice pour la valeur nette de réalisation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et la provision pour dépréciation, le cas échéant.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur une base linéaire, sauf indication contraire, et vise à amortir leur coût jusqu'à leur valeur résiduelle estimative sur leur durée d'utilité attendue comme suit :

Équipement d'aéronefs, y compris moteurs de rechange et pièces de rechange durables	5 à 10 ans, ou usure
Équipement et mobilier de bureau	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail ou d'utilité
Édifice administratif	10 à 45 ans

La flotte compte les aéronefs acquis et les améliorations apportées aux aéronefs loués en vertu de contrats de location simple. Une partie du coût d'un aéronef acquis est répartie à la sous-catégorie «entretiens majeurs», laquelle est afférente aux coûts de remise en état des cellules, des moteurs et des trains d'atterrissage, et le montant résiduel du coût est réparti aux aéronefs. Les aéronefs et les entretiens majeurs sont amortis en tenant compte de leur valeur résiduelle estimative prévue. Les aéronefs sont amortis sur une base linéaire sur des périodes de 7 à 10 ans et les entretiens majeurs, selon le type d'entretien, sont amortis sur une base linéaire ou en fonction de l'utilisation de l'aéronef correspondant jusqu'au prochain entretien majeur afférent, ou sur leur durée d'utilité attendue. Les coûts des entretiens majeurs subséquents sont incorporés au coût de l'actif à titre d'entretiens majeurs et amortis selon leur type. Les coûts des autres entretiens, y compris les réparations imprévues, sont comptabilisés en résultat net lorsque ceux-ci sont engagés. Les améliorations apportées aux aéronefs loués en vertu de contrats de location simple sont amorties sur une base linéaire sur la durée du bail ou la durée d'utilité correspondante, selon la plus courte de ces deux durées.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité estimatives sont revues chaque année et ajustées au besoin.

GOODWILL

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation au moins annuellement et est comptabilisé au coût moins la dépréciation cumulée. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est, à partir de la date d'acquisition, réparti à chaque unité génératrice de trésorerie [«UGT»] de la Société qui devrait profiter du regroupement, peu importe si d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise sont attribués à ces unités.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles générées en interne comprennent des logiciels d'application conçus ou modifiés. Ces coûts sont incorporés à l'actif lorsque les critères suivants sont satisfaits :

- il est faisable sur le plan de la technique d'achever le logiciel en vue de son utilisation;
- la direction a l'intention d'achever le logiciel et de l'utiliser;
- la Société possède la capacité d'utiliser le logiciel;
- il est possible de démontrer la façon dont le logiciel générera des avantages économiques futurs probables;
- les ressources techniques, financières et autres, requises pour achever le développement et mettre en service le logiciel sont disponibles;
- les dépenses attribuables au logiciel au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.

Les coûts admissibles à la capitalisation comprennent à la fois les coûts internes et les coûts externes, mais se limitent à ceux qui sont directement liés au projet en question.

Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et la dépréciation cumulée, le cas échéant.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est évaluée comme étant soit déterminée ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité économique, comme suit :

Logiciels	3 à 10 ans
Listes de clients	7 à 10 ans

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée. La durée d'amortissement et le mode d'amortissement pour une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée sont revus annuellement et ajustés au besoin.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, composées principalement de marques de commerce, ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins annuellement, soit individuellement ou au niveau de l'UGT. La durée d'utilité indéterminée est revue au minimum annuellement pour déterminer si l'appréciation de la durée d'utilité indéterminée demeure justifiée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité d'indéterminée à déterminée se fait de façon prospective.

CONTRAT DE LOCATION SIMPLE ET AVANTAGES INCITATIFS DIFFÉRÉS

Les contrats de location dans le cadre desquels la quasi-totalité des risques et des avantages de la propriété de l'actif ne sont pas transférés à la Société sont classés comme des contrats de location simple. Les paiements de contrats de location simple sont comptabilisés en tant que charge sur une base linéaire sur la durée du bail connexe.

Les avantages incitatifs différés sont des montants reçus des propriétaires et des congés de loyers. Ils sont comptabilisés avec les autres passifs et sont amortis sur la durée du bail initial sur une base linéaire en diminution de la charge d'amortissement.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Un instrument financier est tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une partie et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre partie. Les actifs financiers de la Société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés, les clients et autres débiteurs à l'exception des sommes à recevoir de l'état, les dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués, et les instruments financiers dérivés assortis d'une juste valeur positive. Les passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres créditeurs, à l'exception des sommes à remettre à l'état, la dette à long terme, les instruments financiers dérivés assortis d'une juste valeur négative et les options de vente détenues par les participations ne donnant pas le contrôle.

Les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers dépend de leur classement : actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, prêts et créances ou autres passifs financiers. Les instruments financiers dérivés, y compris les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont classés comme étant des actifs ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net à moins qu'ils ne soient désignés comme faisant partie d'une relation de couverture efficace. Le classement est déterminé par la direction au moment de la comptabilisation initiale en fonction du motif de l'acquisition.

CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers, les passifs financiers et les instruments financiers dérivés classés comme étant des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les gains et les pertes réalisés à la cession ainsi que les gains et pertes latents découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période où ils surviennent.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les actifs financiers classés comme prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La Société a recours aux instruments financiers dérivés afin de pallier les risques futurs de variation des monnaies étrangères relativement aux paiements de contrats de location simple, aux encaissements de revenus de certains voyageurs et aux décaissements liés à certaines charges opérationnelles en monnaies étrangères. Aux fins de la comptabilité de couverture, la Société désigne certains de ses instruments financiers dérivés liés aux monnaies étrangères comme instruments de couverture.

La Société documente formellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, de même que ses objectifs et sa stratégie de gestion du risque motivant les diverses opérations de couverture. Ainsi, un lien doit être établi entre l'ensemble des instruments financiers dérivés et les flux de trésorerie prévus ou un actif ou un passif donné. La Société doit aussi documenter et évaluer de façon formelle, à la fois à la création de la couverture et en continu, l'efficacité des instruments de couverture pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Ces instruments financiers dérivés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Tous les instruments financiers dérivés sont inscrits à l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, les variations de la juste valeur de la tranche efficace sont comptabilisées au poste «Autres éléments du résultat global» à l'état consolidé du résultat global consolidé. Toute inefficacité d'une couverture de flux de trésorerie est comptabilisée au résultat net, au moment où elle se produit, au poste «Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés». Si la couverture d'une relation de couverture de flux de trésorerie devient inefficace, les gains et les pertes non réalisés demeurent inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global en tant que profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie jusqu'au moment du règlement de l'élément couvert, et les variations futures de la valeur de l'instrument dérivé sont comptabilisées de manière prospective en résultat. Les variations de la valeur de la tranche efficace d'une couverture de flux de trésorerie demeurent inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global en tant que «Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie» jusqu'au règlement de l'élément couvert connexe, auquel moment les montants comptabilisés au poste «Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie» sont reclassés au même poste de l'état des résultats consolidés que l'élément couvert. En ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de juste valeur, les variations périodiques de la juste valeur sont comptabilisées au même poste du compte de résultat consolidé que l'élément couvert.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ADMISSIBLES À LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La Société a également recours, dans le cours normal de l'activité, à des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant aux fins de gestion du risque lié à l'instabilité des prix du carburant ainsi qu'à certains instruments financiers dérivés liés aux monnaies étrangères afin de pallier les risques futurs de variation des monnaies étrangères qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période et les gains ou pertes latents résultant de la réévaluation sont comptabilisés et présentés au poste «Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés» au compte de résultat consolidé. Lorsque réalisés, à l'échéance des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant, les gains ou pertes sont alors reclassés au poste «Carburant d'aéronefs».

La politique de la Société consiste à ne pas spéculer sur les instruments financiers dérivés; ainsi, ces instruments sont normalement acquis comme éléments de gestion du risque et conservés jusqu'à leur échéance.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers et aux passifs financiers classés comme étant des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés comme prêts et créances ou aux passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont reflétés dans la valeur comptable de l'actif financier ou du passif financier et sont ensuite amortis sur la durée estimative de l'instrument au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers qui sont négociés activement dans des marchés financiers structurés est calculée en fonction des prix cotés sur un marché actif à la fermeture du marché à la date de clôture. Pour les instruments financiers pour lesquels il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est calculée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces techniques comprennent le recours à des transactions récentes sur le marché conclues dans des conditions de concurrence normale, le renvoi à la juste valeur actuelle d'un autre instrument qui est pratiquement le même, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres modèles d'évaluation.

La Société répartit ses actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en trois niveaux, selon l'observabilité des données utilisées.

Niveau 1 : Ce niveau comprend les actifs et les passifs évalués à la juste valeur en fonction des cours non ajustés d'actifs et de passifs identiques sur des marchés actifs auxquels la Société a accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Cette catégorie comprend les évaluations faites au moyen de données directement ou indirectement observables autres que les cours inclus au niveau 1. Les instruments dérivés de cette catégorie sont évalués à l'aide de modèles ou d'autres techniques d'évaluation standard faisant appel à des données observables sur le marché.

Niveau 3 : Les évaluations de ce niveau reposent sur des données qui sont moins observables, qui ne sont pas disponibles ou dont l'information observable ne justifie pas la plus grande partie de la juste valeur des instruments.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS CLASSÉS COMME PRÊTS ET CRÉANCES

À chaque date de clôture, la Société doit déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers classés comme prêts et créances. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est réputé s'être déprécié seulement s'il existe une indication objective de dépréciation par suite d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif [un «événement générateur de pertes»] et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable. La dépréciation est comptabilisée au résultat net.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

À chaque date de clôture, la Société doit apprécier s'il existe une indication de dépréciation d'un actif. Si une telle indication existe, ou si un actif doit faire l'objet d'un test de dépréciation annuel, la Société doit estimer la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente d'un actif ou d'une UGT et sa valeur d'utilité, et est calculée pour un actif individuel, sauf si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou groupes d'actifs. La valeur d'utilité est calculée à l'aide des flux de trésorerie estimatifs nets, en général compte tenu de projections détaillées sur une période de cinq ans et d'une hypothèse de croissance pour l'extrapolation des années subséquentes. Les flux de trésorerie nets estimatifs sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôts sur le résultat qui tient compte des évaluations du marché actuel de la valeur temps de l'argent et du risque propre à l'actif ou à l'UGT. Pour calculer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, les transactions récentes sur le marché sont prises en considération, si elles sont disponibles. Dans l'impossibilité d'identifier une telle transaction, il est possible d'utiliser un modèle d'évaluation approprié. Si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT dépasse sa valeur recouvrable, l'actif est réputé s'être déprécié et il est réduit à sa valeur recouvrable. La dépréciation est comptabilisée au résultat net.

Les critères suivants sont aussi appliqués dans le cadre de l'évaluation de la dépréciation d'actifs donnés :

GOODWILL

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel [au 30 avril depuis le 30 avril 2015 et au 31 octobre précédemment] et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La dépréciation est calculée en évaluant la valeur recouvrable de chaque UGT [ou groupe d'UGT] à laquelle se rapporte le goodwill. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel [au 30 avril depuis le 30 avril 2015 et au 31 octobre précédemment] soit individuellement ou au niveau de l'UGT, le cas échéant, et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier.

REPRISE DE PERTE DE VALEUR

Pour les actifs autres que le goodwill, la Société évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister ou avoir diminué. Si une telle indication existe, la Société doit estimer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures doit être reprise s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas sa valeur recouvrable, ou ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été calculée, moins l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à l'égard de l'actif au cours des exercices précédents. Cette reprise est comptabilisée au résultat net. Les pertes de valeur liées au goodwill ne peuvent pas faire l'objet de reprises au cours de périodes ultérieures.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, d'effectuer des paiements au titre d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée. Les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

En vertu des contrats de location simple pour des aéronefs et moteurs, la Société est tenue de maintenir ceux-ci en bon état et de suivre le plan d'entretien. La Société comptabilise l'obligation d'entretien des aéronefs et des moteurs loués en fonction du degré d'utilisation jusqu'au prochain entretien. L'obligation est ajustée pour tout changement dans les coûts prévus de l'entretien afférent. Selon le type d'entretien, le degré d'utilisation est déterminé en fonction des cycles, des heures de vol ou du passage du temps entre chaque entretien. L'excédent de l'obligation pour entretien sur les dépôts d'entretien aux bailleurs effectués et non réclamés est présenté dans le passif au poste « Provision pour remise en état des aéronefs loués ». Tous les travaux d'entretien effectués sur des moteurs d'aéronefs en vertu de contrats prévoyant une facturation en fonction du nombre d'heures de vol sont imputés aux charges opérationnelles dans le compte de résultat à mesure que les frais sont engagés.

AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

La Société offre des ententes de retraite à prestations définies à certains membres de la haute direction. Certains membres du personnel non canadiens profitent aussi d'avantages postérieurs à l'emploi. La charge de retraite périodique nette pour ces régimes est calculée de façon actuarielle sur une base annuelle par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. Le calcul de la charge au titre des avantages du personnel repose sur des hypothèses comme le taux d'actualisation pour mesurer les obligations, la mortalité probable et la rémunération future prévue. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses. La part acquise du coût des services passés résultant des modifications apportées au régime est immédiatement comptabilisée au compte de résultat. La part non acquise est amortie sur une base linéaire sur la période résiduelle moyenne jusqu'à ce que les droits aux prestations deviennent acquis.

Le passif comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime, ainsi que des ajustements pour tenir compte du coût des services passés latent. La valeur actuelle de l'obligation au titre de prestations définies est calculée en actualisant les sorties de fonds futures estimatives à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés de qualité dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée du passif au titre des avantages de retraite connexe. L'ensemble des gains et des pertes actuariels découlant du calcul de la valeur actuelle de l'obligation au titre de prestations définies et de la juste valeur des actifs du régime sont immédiatement comptabilisés dans les résultats non distribués et inclus à l'état du résultat global.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées, soit à mesure que le membre du personnel rend les services connexes.

Dans certaines juridictions, des indemnités de fin de contrat de travail doivent être versées lorsque la Société décide de mettre fin à l'emploi avant l'âge normal de départ à la retraite ou si un membre du personnel accepte de partir volontairement en échange de ces prestations. La Société comptabilise des indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels en vertu d'un régime formel détaillé sans possibilité de s'y soustraire, ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail par suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires.

COMPTABILISATION DES REVENUS

La Société comptabilise les revenus lorsque le service est rendu et que les risques et avantages importants inhérents au service ont été transférés au client. Par conséquent, les revenus provenant du transport des passagers sont constatés au moment où les transports correspondants sont assurés. Les revenus provenant des voyageurs ainsi que les coûts y afférents sont comptabilisés au départ des passagers. Les revenus de commissions des agences de voyages sont comptabilisés au moment de la réservation. Les montants perçus des clients à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus sont inscrits dans le passif courant sous la rubrique «Dépôts de clients et revenus différés».

Lorsque la Société fournit plusieurs services, notamment des services de transport aérien, de voyageur et d'agence de voyages, les revenus sont comptabilisés une fois le service rendu au client conformément à la méthode comptable de la Société sur la comptabilisation des revenus. Elle traite ces différents services comme des unités comptables distinctes étant donné que chaque service a une valeur pour le client de façon individuelle et la contrepartie versée pour ces services est répartie en fonction de la juste valeur relative de chaque livrable.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La Société comptabilise ses impôts sur le résultat d'après la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôt différé sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs et mesurés au moyen des taux et des lois pratiquement en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles il est prévu que les écarts se résorberont.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés directement dans le résultat net, les autres éléments du résultat global ou les capitaux propres d'après le classement de l'élément auquel ils se rapportent.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour l'ensemble des différences temporelles déductibles, des reports de crédits d'impôt inutilisés et des pertes fiscales inutilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, auquel ces différences temporelles déductibles, ces reports de crédits d'impôt inutilisés et ces pertes fiscales inutilisées pourront être utilisés.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible et les passifs d'impôt exigible et si les impôts différés se rapportent à la même entité imposable et à la même administration fiscale.

RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

La Société a un certain nombre de régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres et réglées en trésorerie en vertu desquels elle reçoit des services de membres du personnel en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements réglés en trésorerie.

TRANSACTIONS RÉGLÉES EN INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Pour la rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres [régime d'options d'achat d'actions et régime d'unités d'actions liées à la performance], la charge de rémunération repose sur la juste valeur à la date d'attribution des instruments de capitaux propres attribués dont les droits devraient être acquis au cours de la période où les conditions liées à la performance ou au service sont remplies, moyennant une augmentation correspondante de la provision pour paiements fondés sur des actions. La charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions est calculée à l'aide du modèle Black-Scholes, alors que la charge liée aux unités d'actions liées à la performance est évaluée en fonction du cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'octroi ajusté pour tenir compte des modalités de l'attribution des unités. Pour les attributions dont les droits sont acquis graduellement, la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée dans le résultat net sur la période d'acquisition des droits respective. Lors de l'exercice de ces instruments, toute contrepartie versée par des membres du personnel ainsi que la tranche correspondante créditée antérieurement à la provision pour paiements fondés sur des actions sont portées au crédit du capital-actions.

TRANSACTIONS RÉGLÉES EN TRÉSORERIE

Pour la rémunération fondée sur des actions réglées en trésorerie [régime d'unités d'actions différées et régime d'unités d'actions avec restrictions], la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur du passif à la date de clôture jusqu'à ce que l'attribution soit réglée. Le montant de la rémunération est calculé en fonction du cours de clôture des actions de la Société à la Bourse de Toronto ajusté pour tenir compte des modalités de l'attribution des unités, et repose sur les unités dont les droits devraient être acquis. La charge est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les conditions liées à la performance ou au service sont remplies. À la clôture de la période, la Société doit réévaluer ses estimations du nombre d'attributions dont les droits devraient être acquis et comptabiliser l'impact des révisions dans le résultat net.

RÉGIMES D'ACHAT D' ACTIONS DES MEMBRES DU PERSONNEL

Les contributions de la Société aux régimes d'achat d'actions des membres du personnel [régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital et régime d'incitation à l'actionnariat permanent] correspondent aux actions acquises sur le marché par la Société. Ces contributions sont évaluées au coût et comptabilisées sur la période allant de la date d'acquisition jusqu'à la date où les droits à ces actions sont acquis par le participant. Toute contrepartie versée par le participant pour l'acquisition d'actions en vertu du régime d'achat d'actions est portée au crédit au capital-actions.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé selon le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour tenir compte de tout changement apporté aux revenus ou aux charges découlant de l'exercice des éléments dilutifs. Le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B en circulation est accru du nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B additionnelles qui auraient été en circulation en supposant l'exercice de tous les éléments dilutifs.

Note 3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS IMPORTANTS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des jugements sur l'avenir. Ces estimations et ces jugements sont continuellement revus et reposent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris des prévisions à l'égard d'événements ultérieurs jugées raisonnables dans les circonstances. Cependant, les estimations comptables pourraient entraîner des dénouements nécessitant un ajustement significatif de la valeur comptable de l'actif ou du passif visé au cours de périodes ultérieures.

Les principales hypothèses portant sur l'avenir et sur les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours du prochain exercice, sont décrites plus loin. Les hypothèses et les estimations de la Société reposent sur les paramètres disponibles au moment de préparer les états financiers consolidés. Cependant, les circonstances actuelles et les hypothèses sur les événements futurs pourraient changer compte tenu du marché ou de circonstances hors du contrôle de la Société. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT dépasse sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente d'un actif, ou d'une UGT, et sa valeur d'utilité. L'identification des UGT exige que la direction porte un jugement sur les apports de chacune de ses filiales et du niveau d'interrelations entre elles compte tenu de l'intégration verticale de la Société et de l'objectif de proposer une offre complète de services touristiques dans les marchés desservis par la Société. Le calcul de la juste valeur diminuée du coût de la vente est fondé sur les données disponibles pour des transactions dans des conditions de pleine concurrence visant des actifs semblables, ou sur des prix observables sur le marché, moins les coûts de vente différentiels. Le calcul de la valeur d'utilité est fondé sur un modèle de flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont tirés du budget et des prévisions financières pour les cinq prochains exercices et ne tiennent pas compte des activités de restructuration auxquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou des investissements futurs importants qui amélioreront le rendement de l'actif de l'UGT faisant l'objet du test. La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle des flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation. Les principales hypothèses utilisées pour calculer la valeur recouvrable des différentes UGT et une analyse de sensibilité sont présentées à la note 11.

Les immobilisations corporelles sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, sur la durée d'utilité estimée. Les aéronefs et leurs composantes constituent une sous-catégorie importante des immobilisations corporelles. La charge d'amortissement est fonction de plusieurs hypothèses, notamment la période sur laquelle l'aéronef sera utilisé, le calendrier de renouvellement de la flotte et l'estimation de la valeur résiduelle des aéronefs et de leurs composantes au moment de leur disposition prévue.

Des changements dans la durée d'utilité estimée et la valeur résiduelle des aéronefs pourraient influencer grandement la charge d'amortissement. Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une baisse de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond au montant de la contrepartie dont conviendrait dans des conditions de concurrence normales des parties consentantes et bien informées. La Société établit la juste valeur de ses instruments financiers dérivés en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon ce qui est approprié, sur le marché actif le plus avantageux auquel la Société a un accès immédiat. La Société tient également compte de son propre risque de crédit ainsi que du risque de crédit de la contrepartie lors de la détermination de la juste valeur de ses instruments financiers dérivés selon qu'il s'agit d'actifs financiers ou de passifs financiers. Si le marché d'un instrument financier dérivé n'est pas actif, la Société établit la juste valeur par l'application de techniques d'évaluation, telle l'utilisation des informations disponibles sur des transactions portant sur des instruments identiques en substance, par l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'autres techniques, le cas échéant. La Société s'assure, dans la mesure du possible, d'intégrer les facteurs que des intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix et que la technique d'évaluation est conforme aux méthodes économiques acceptées pour la fixation du prix d'instruments financiers, dont entre autres le risque de crédit de la partie en cause.

PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

Les estimations utilisées pour déterminer le montant de la provision pour remise en état des aéronefs loués sont fondées sur l'expérience passée, les coûts historiques et les réparations, les informations obtenues des fournisseurs externes, l'utilisation prévue des aéronefs, le renouvellement prévu de la flotte d'aéronefs, les conditions de retour des aéronefs loués, le taux de change du dollar américain ainsi que d'autres faits et hypothèses raisonnables dans les circonstances. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer la provision pour remise en état des aéronefs loués, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente à ce calcul. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle pour lesquelles les actionnaires qui n'exercent pas le contrôle peuvent exiger le rachat par la Société des actions qu'ils détiennent sont reclassées au passif à leur valeur de rachat estimative, présumant ainsi l'exercice de leur option. Lorsqu'elle n'est pas prédéterminée selon une formule de calcul, cette valeur de rachat estimative est déterminée selon sa juste valeur. Le calcul de la juste valeur est fondé sur un modèle de flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont tirés du budget et des prévisions financières pour les cinq prochains exercices et ne tiennent pas compte des activités de restructuration auxquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou des investissements futurs importants qui amélioreront le rendement de la filiale. La juste valeur est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le modèle des flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux rentrées de fonds futures prévues et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation.

AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes sont calculés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations actuarielles font appel à des hypothèses comme le taux d'actualisation pour mesurer les obligations, la mortalité probable et la rémunération future prévue. Étant donné le recours à diverses hypothèses pour déterminer le coût et les obligations liés aux avantages du personnel futurs, il existe une incertitude relative à la mesure inhérente au processus d'évaluation actuarielle. Les résultats réels seront différents des résultats estimés d'après les hypothèses.

IMPÔTS ET TAXES

Il existe des incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes, de changements aux lois fiscales ainsi que du montant et du calendrier du résultat imposable futur. Étant donné l'éventail des relations d'affaires internationales, les différences entre les résultats réels et les hypothèses formulées, ou les changements futurs apportés à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements futurs au montant de l'impôt sur le résultat déjà comptabilisé. Ces différences d'interprétation pourraient survenir pour diverses questions d'après les conditions propres au territoire respectif des filiales de la Société. La Société établit des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, à l'égard des conséquences possibles des audits des administrations fiscales des pays respectifs où elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions repose sur divers facteurs, comme l'expérience d'audits fiscaux précédents et les interprétations de règlements fiscaux par l'entité assujettie et l'administration fiscale responsable.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les pertes fiscales inutilisées dans la mesure où il est probable qu'un résultat imposable, auquel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. La direction doit faire appel à une grande part de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après le calendrier probable et le montant du résultat imposable futur ainsi que les stratégies de planification fiscale futures.

Note 4 MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

PRÉSENTATION DE LA QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Au premier trimestre de 2015, la Société a modifié la présentation de la quote-part du résultat net d'une entreprise associée à l'état des résultats consolidés. Celle-ci est incluse dans le résultat d'exploitation de la Société. Par le passé, le résultat d'exploitation n'incluait pas la quote-part du résultat net d'une entreprise associée, soit CIBV, qui exploite des hôtels au Mexique, en République dominicaine et à Cuba. Or, l'exploitation d'hôtels fait partie des activités de la Société. Par conséquent, le résultat d'exploitation reflète mieux le résultat des activités courantes de la Société en incluant la quote-part du résultat net d'une entreprise associée. La modification de la méthode a été appliquée rétrospectivement, et n'a eu aucune incidence sur le résultat net de la Société.

Note 5 MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Des normes publiées mais non encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. La Société n'a pas adopté ces normes de façon anticipée.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, en publiant l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à l'état du résultat.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités devront comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers.

L'application de l'IFRS 9 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 est une nouvelle norme qui énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Note 6 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 octobre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 310 883 \$ [276 964 \$ au 31 octobre 2014] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 101 216 \$, dont 44 900 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [103 220 \$ au 31 octobre 2014, dont 39 480 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 7 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	2015	2014
	\$	\$
Créances-clients	68 695	70 892
Sommes à recevoir de l'état	23 400	15 182
Autres montants à recevoir	37 128	37 415
	129 223	123 489

Note 8 INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le classement des instruments financiers, autres que les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur se détaillent comme suit :

	Valeur comptable			Total	Juste valeur
	Actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Autres passifs financiers		
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 octobre 2015					
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	336 423	—	—	336 423	336 423
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	412 099	—	—	412 099	412 099
Clients et autres débiteurs	—	105 823	—	105 823	105 823
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	—	16 530	—	16 530	16 530
Instruments financiers dérivés					
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	180	—	—	180	180
- Autres instruments financiers dérivés liés aux devises	142	—	—	142	142
	748 844	122 353	—	871 197	871 197
Passifs financiers					
Fournisseurs et autres créditeurs	—	—	312 964	312 964	312 964
Instruments financiers dérivés					
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	17 953	—	—	17 953	17 953
- Autres instruments financiers dérivés liés aux devises	1 344	—	—	1 344	1 344
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	32 800	32 800	32 800
	19 297	—	345 764	365 061	365 061

	Valeur comptable				Juste valeur
	Actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 octobre 2014					
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	308 887	—	—	308 887	308 887
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	380 184	—	—	380 184	380 184
Clients et autres débiteurs	—	108 307	—	108 307	108 307
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	—	14 178	—	14 178	14 178
	689 071	122 485	—	811 556	811 556
Passifs financiers					
Fournisseurs et autres créditeurs	—	—	307 461	307 461	307 461
Instruments financiers dérivés					
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	24 383	—	—	24 383	24 383
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	24 900	24 900	24 900
	24 383	—	332 361	356 744	356 744

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Les méthodes et hypothèses utilisées afin d'évaluer la juste valeur sont les suivantes :

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, en fiducie ou autrement réservés ou non, des clients et autres débiteurs et des fournisseurs et autres créditeurs, se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur des contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant ou aux devises est évaluée en utilisant une méthode d'évaluation généralement acceptée, soit celle d'actualiser la différence entre la valeur du contrat à la fin selon le prix ou taux de ce contrat et la valeur du contrat à la fin selon le prix ou taux que l'institution financière utiliserait si elle renégociait en date d'aujourd'hui le même contrat aux mêmes conditions. La Société tient également compte du risque de crédit de l'institution financière lors de la détermination de la valeur du contrat.

La juste valeur des dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués se rapproche de leur valeur comptable compte tenu qu'ils sont assujettis à des conditions similaires à celles que la Société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

La juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle, celles assorties d'une option donnant droit aux actionnaires qui n'exercent pas le contrôle d'exiger le rachat par la Société des actions qu'ils détiennent, correspond à leur prix de rachat. Ce prix de rachat est soit basé sur une formule qui tient compte d'indicateurs financiers et non financiers soit sur la juste valeur des actions détenues, laquelle est déterminée en utilisant un modèle de flux de trésorerie actualisés semblable à celui utilisé pour les tests de dépréciation du goodwill [voir note 11].

Le tableau suivant présente la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon leur niveau :

	Prix cotés sur des marchés actifs [niveau 1] \$	Autres données observables [niveau 2] \$	Données non observables [niveau 3] \$	Total \$
Au 31 octobre 2015				
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	180	—	180
- Contrats de change à terme et autres instruments financiers dérivés liés aux devises	—	25 393	—	25 393
	—	25 573	—	25 573
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	17 953	—	17 953
- Contrats de change à terme et autres instruments financiers dérivés liés aux devises	—	5 250	—	5 250
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	32 800	32 800
	—	23 203	32 800	56 003

	Prix cotés sur des marchés actifs [niveau 1] \$	Autres données observables [niveau 2] \$	Données non observables [niveau 3] \$	Total \$
Au 31 octobre 2014				
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats de change à terme et autres instruments financiers dérivés liés aux devises	—	16 596	—	16 596
	—	16 596	—	16 596
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés				
- Contrats d'achat à terme et autres instruments financiers dérivés liés au carburant	—	24 383	—	24 383
- Contrats de change à terme et autres instruments financiers dérivés liés aux devises	—	296	—	296
Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	24 900	24 900
	—	24 679	24 900	49 579

La variation des participations ne donnant pas le contrôle se présente comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	24 900	23 800
Résultat net	4 399	3 191
Autres éléments du résultat global	3 540	1 372
Dividendes	(4 221)	(2 782)
Variation de la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle	4 182	(681)
	32 800	24 900

GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée au risque de crédit et de contrepartie, au risque de liquidité, au risque de marché découlant des variations de taux de change de certaines devises, des variations des prix du carburant et des variations des taux d'intérêt. La Société gère ces expositions au risque sur une base continue. Afin de limiter les incidences sur ses revenus, ses dépenses et ses flux de trésorerie, découlant de la fluctuation des taux de change, des prix du carburant et des taux d'intérêt, la Société peut recourir à l'utilisation de divers instruments financiers dérivés. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers dérivés qu'aux fins de gestion de ses risques, des engagements ou obligations existants ou prévus qu'elle prévoit effectuer compte tenu de son expérience passée.

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit provient principalement d'une éventuelle incapacité des clients, des fournisseurs de services, des bailleurs d'aéronefs et moteurs et des institutions financières, y compris les autres contreparties liés aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers dérivés, à satisfaire leurs obligations.

Les comptes clients compris avec les clients et autres débiteurs à l'état consolidé de la situation financière totalisent 68 695 \$ au 31 octobre 2015 [70 892 \$ au 31 octobre 2014]. Les comptes clients sont composés d'un grand nombre de clients, y compris des agences de voyages et autres fournisseurs de services. Les comptes clients proviennent de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés. Aucun client ne représente plus de 10 % du solde des débiteurs aux 31 octobre 2015 et 2014. Au 31 octobre 2015, environ 3 % [environ 7 % au 31 octobre 2014] des débiteurs étaient impayés depuis plus de 90 jours après la date exigible, tandis qu'environ 82 % [environ 79 % au 31 octobre 2014] étaient en règle, à moins de 30 jours. Il n'est jamais arrivé que la Société encoure des pertes importantes pour ses comptes clients. À ce titre, la provision pour créances douteuses à la fin de chaque période, de même que la variation pour chacune des périodes, est négligeable.

En vertu de certaines de ses ententes avec des fournisseurs de services, principalement des hôteliers, la Société effectue des dépôts afin de bénéficier d'avantages, entre autres relativement au prix, à l'exclusivité et à l'allotement de chambres. Au 31 octobre 2015, ces dépôts totalisent 42 371 \$ [29 754 \$ au 31 octobre 2014]. Ces dépôts sont généralement compensés par les achats de nuitées dans ces hôtels. Le risque provient du fait que ces hôtels ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations en fournissant les nuitées entendues. La Société tente de minimiser son risque en limitant les dépôts aux seuls hôteliers qui sont reconnus et réputés dans les marchés visés. Ces dépôts sont répartis sur un grand nombre d'hôtels et il n'est jamais arrivé que la Société doive radier un montant appréciable pour ses dépôts aux fournisseurs.

En vertu de ses baux pour des aéronefs et des moteurs, la Société effectue des dépôts lors de la mise en place de ceux-ci, notamment pour garantir les loyers résiduels. Ces dépôts totalisent 16 530 \$ au 31 octobre 2015 [14 178 \$ au 31 octobre 2014] et seront remboursés à l'échéance des baux. La Société est également tenue de verser des encaisses bailleurs sur la durée des baux afin de garantir le bon état des aéronefs. Ces encaisses bailleurs sont généralement remboursées à la Société sur dépôt de preuves que les entretiens afférents ont été effectués par la Société. Au 31 octobre 2015, les encaisses bailleurs ainsi réclamées totalisent 21 587 \$ [20 169 \$ au 31 octobre 2014] et sont comprises avec les Clients et autres débiteurs. Il ne s'est jamais produit que la Société doive radier un montant appréciable de dépôts et de réclamations d'encaisses bailleurs auprès des bailleurs d'aéronefs et de moteurs.

Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque maximum de crédit au 31 octobre 2015 est lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie, y compris ceux en fiducie et autrement réservés et aux instruments financiers dérivés comptabilisés à l'actif. Ces actifs sont détenus ou transigés avec un nombre restreint d'institutions financières et autres diverses contreparties. La Société est exposée au risque que ces institutions financières et autres diverses contreparties, avec lesquelles elle détient des titres ou conclut des contrats, ne soient pas en mesure de respecter leurs engagements. La Société minimise son risque en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières et autres diverses contreparties de grande envergure ayant des cotes de crédit appropriées. La Société a pour politique de n'investir que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit minimale de R1-Mid ou mieux [selon Dominion Bond Rating Service [DBRS]], A1 [selon Standard & Poor's] ou P1 [selon Moody's] en plus d'être cotés par un minimum de deux firmes de cotation. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par les différentes politiques de la Société. La Société réexamine ses politiques de façon régulière.

La Société estime ne pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit au 31 octobre 2015.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis aux termes de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société dispose d'un département de trésorerie qui a comme responsabilité, entre autres, de s'assurer d'une saine gestion des liquidités disponibles, du financement et du respect des échéances à l'échelle consolidée de la Société. Sous la supervision de la haute direction, le département de trésorerie gère les liquidités de la Société en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie anticipés.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société au 31 octobre 2015:

	Échéance de moins d'un an	Échéance de un à deux ans	Échéance de deux à cinq ans	Flux de trésorerie contractuels totaux	Valeur comptable totale
	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	312 964	—	—	312 964	312 964
Participations ne donnant pas le contrôle	32 800	—	—	32 800	32 800
Instruments financiers dérivés	23 222	—	—	23 222	23 203
Total	368 986	—	—	368 986	368 967

RISQUE DE MARCHÉ

RISQUE DE CHANGE

La Société est exposée au risque de change, principalement en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, de ses baux d'aéronefs et de moteurs, de ses achats de carburant, de sa dette à long terme et de ses revenus en devises étrangères, et en raison des fluctuations des taux de change en ce qui concerne principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling par rapport au dollar canadien et à l'euro, le cas échéant. Environ 45 % des coûts de la Société sont effectués dans une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui encoure les coûts alors que moins de 10 % des revenus est réalisé avec une devise autre que la monnaie de mesure de l'unité d'exploitation qui effectue la vente. Afin de préserver la valeur des engagements et des transactions anticipées, la Société conclut des contrats de change à terme, et d'autres types d'instruments financiers dérivés, pour l'achat et/ou la vente de devises, en fonction de l'évolution anticipée des taux de change, dont l'échéance est généralement de moins de dix-huit mois, et ce, en conformité avec sa politique de gestion des risques de devises.

Les tableaux suivants résument la position nette, en dollars canadiens, des actifs financiers et passifs financiers de la Société et de ses filiales en devises, autres que leur monnaie de mesure des états financiers, au 31 octobre, en fonction de leur monnaie de mesure des états financiers :

Actif net (passif net)	Dollar américain \$	Euro \$	Livre sterling \$	Dollar canadien \$	Autres devises \$	Total \$
2015						
Monnaie de mesure des états financiers des sociétés du groupe						
Euro	(34 967)	—	(446)	(1 886)	11	(37 288)
Livre sterling	97	238	—	(215)	—	120
Dollar canadien	8 839	2 974	(3 868)	—	(220)	7 725
Autres devises	(333)	102	—	(18)	1 884	1 635
Total	(26 364)	3 314	(4 314)	(2 119)	1 675	(27 808)

Actif net (passif net)	Dollar américain \$	Euro \$	Livre sterling \$	Dollar canadien \$	Autres devises \$	Total \$
2014						
Monnaie de mesure des états financiers des sociétés du groupe						
Euro	(27 262)	—	(368)	(521)	10	(28 141)
Livre sterling	4	310	—	468	—	782
Dollar canadien	(13 094)	(804)	2 381	—	(235)	(11 752)
Autres devises	(554)	406	—	(9)	1 291	1 134
Total	(40 906)	(88)	2 013	(62)	1 066	(37 977)

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, si le dollar canadien avait varié de 1 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec les autres devises, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la Société pour l'exercice aurait été supérieur ou inférieur de 1 307 \$ [194 \$ en 2014] alors que les autres éléments du résultat étendu auraient été inférieurs ou supérieurs de 2 213 \$ [2 738 \$ en 2014].

Au 31 octobre 2015, 45 % des besoins estimatifs de l'exercice 2016 étaient couverts par des instruments financiers dérivés liés aux devises [46 % des besoins estimatifs de l'exercice 2015 étaient couverts au 31 octobre 2014].

RISQUE DE VARIATION DES PRIX DU CARBURANT

La Société est particulièrement exposée aux fluctuations des prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que la Société serait en mesure de répercuter toute augmentation des prix du carburant à ses clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses résultats d'exploitation. Afin de mitiger les fluctuations des prix du carburant, la Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques de carburant qui autorise l'utilisation de contrats à terme, et d'autres types d'instruments financiers dérivés, dont l'échéance est généralement de moins dix-huit mois.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, si les prix du carburant avaient varié de 10 %, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la Société pour l'exercice aurait été inférieur ou supérieur de 3 322 \$ [12 722 \$ en 2014].

Au 31 octobre 2015, 36 % des besoins estimatifs de l'exercice 2016 étaient couverts par des instruments financiers dérivés liés au carburant [42 % des besoins estimatifs de l'exercice 2015 étaient couverts au 31 octobre 2014].

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, principalement en raison de sa facilité de crédit à taux variables. La Société gère son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et pourrait, le cas échéant, conclure des accords de swaps consistant à échanger des taux variables pour des taux fixes.

Les fluctuations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La Société s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de préserver le capital, la liquidité des instruments et d'obtenir un rendement raisonnable. La politique précise les types d'instruments d'investissement permis, leur concentration, leur cote de crédit acceptable et leur échéance maximum.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, le résultat net de la Société aurait été supérieur ou inférieur de 1 815 \$ [1 772 \$ en 2014].

GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les objectifs de la Société en termes de gestion du capital sont d'abord d'assurer la pérennité de celle-ci afin de pouvoir poursuivre son exploitation, de fournir un rendement à ses actionnaires, de fournir des avantages à ses autres parties prenantes et de maintenir une structure de capital la plus optimale possible afin de réduire le coût en capital.

La Société gère sa structure de capital en fonction de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut décider de déclarer des dividendes aux actionnaires, de remettre du capital à ses actionnaires et de racheter de ses actions sur le marché ou émettre de nouvelles actions.

La Société effectue le suivi de sa structure en capital en utilisant le ratio dette/équité ajusté. Ce ratio se calcule en divisant la dette nette par les capitaux propres. La dette nette est égale à la somme de la dette à long terme et des obligations en vertu de contrats de location simple ajusté, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie [non détenus en fiducie ou autrement réservés]. Le montant des contrats de location simple ajustés correspond à la charge annualisée de loyers d'aéronefs multiplié par 5,0, coefficient utilisé dans notre secteur. Quoique cette mesure soit couramment utilisée, elle ne reflète pas la juste valeur des contrats de location simple puisqu'elle ne considère pas les paiements contractuels résiduels, les taux d'actualisation implicites des contrats de location ou des taux actuellement en vigueur pour des obligations assorties de conditions et de risques semblables.

La stratégie de la Société est de maintenir un ratio dette/équité ajusté inférieur à 1. Le calcul du ratio dette/équité ajusté se résume comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Dette nette		
Dette à long terme	—	—
Contrats de location simple ajustés	494 295	436 145
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(336 423)	(308 887)
	157 872	127 258
Capitaux propres	537 252	482 946
Ratio dette / équité ajusté	29,4%	26,4%

Les facilités de crédit de la Société sont assorties de certaines clauses restrictives incluant entre autre un ratio d'endettement et un ratio de couverture des frais fixes. Ces ratios sont suivis par la direction et ensuite soumis trimestriellement au conseil d'administration de la Société. Au 31 octobre 2015, la Société respecte ces ratios. À l'exception des clauses restrictives liées aux facilités de crédit, la Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée par des tiers.

Note 9 DÉPÔTS

	2015	2014
	\$	\$
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	16 530	14 178
Dépôts auprès de fournisseurs	42 371	29 754
	58 901	43 932
Moins tranche récupérable à moins d'un an	18 298	17 833
	40 603	26 099

Note 10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Flotte	Équipement d'aéronefs	Équipement et mobilier de bureau	Édifice et améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Coût</i>					
Solde au 31 octobre 2014	277 913	84 670	71 607	46 529	480 719
Ajouts	28 274	4 371	6 569	2 582	41 796
Radiations	(2 262)	(148)	(14 103)	(2 511)	(19 024)
Écart de change	—	—	870	339	1 209
Solde au 31 octobre 2015	303 925	88 893	64 943	46 939	504 700

Amortissement cumulé

Solde au 31 octobre 2014	191 703	70 036	58 703	31 717	352 159
Amortissement	25 916	2 411	6 234	2 753	37 314
Radiations	(2 262)	(148)	(14 103)	(2 511)	(19 024)
Écart de change	—	—	579	170	749
Solde au 31 octobre 2015	215 357	72 299	51 413	32 129	371 198
Valeur comptable nette au 31 octobre 2015	88 568	16 594	13 530	14 810	133 502

	Flotte	Équipement d'aéronefs	Équipement et mobilier de bureau	Édifice et améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Coût</i>					
Solde au 31 octobre 2013	289 036	80 401	74 527	44 956	488 920
Ajouts	35 044	4 269	6 666	2 632	48 611
Radiations	(46 167)	—	(9 747)	(1 084)	(56 998)
Écart de change	—	—	161	25	186
Solde au 31 octobre 2014	277 913	84 670	71 607	46 529	480 719

Amortissement cumulé

Solde au 31 octobre 2013	214 184	67 567	62 068	30 076	373 895
Amortissement	23 686	2 469	6 131	2 715	35 001
Radiations	(46 167)	—	(9 747)	(1 084)	(56 998)
Écart de change	—	—	251	10	261
Solde au 31 octobre 2014	191 703	70 036	58 703	31 717	352 159
Valeur comptable nette au 31 octobre 2014	86 210	14 634	12 904	14 812	128 560

Note 11 GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Goodwill	Logiciels	Marques de commerce	Listes de clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Coût</i>					
Solde au 31 octobre 2014	110 601	142 642	20 429	13 043	286 715
Ajouts	—	17 499	—	—	17 499
Radiations	—	(1 877)	—	—	(1 877)
Écart de change	3 926	649	1 612	1 219	7 406
Solde au 31 octobre 2015	114 527	158 913	22 041	14 262	309 743
<i>Amortissement cumulé et dépréciation cumulée</i>					
Solde au 31 octobre 2014	15 000	92 096	—	11 249	118 345
Amortissement	—	11 356	—	1 061	12 417
Radiations	—	(1 877)	—	—	(1 877)
Écart de change	—	375	—	1 093	1 468
Solde au 31 octobre 2015	15 000	101 950	—	13 403	130 353
Valeur comptable nette au 31 octobre 2015	99 527	56 963	22 041	859	179 390

	Goodwill	Logiciels	Marques de commerce	Listes de clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Coût</i>					
Solde au 31 octobre 2013	109 723	128 103	19 711	12 554	270 091
Ajouts	—	16 365	—	—	16 365
Radiations	(369)	(1 557)	(262)	(270)	(2 458)
Écart de change	1 247	(269)	980	759	2 717
Solde au 31 octobre 2014	110 601	142 642	20 429	13 043	286 715
<i>Amortissement cumulé et dépréciation cumulée</i>					
Solde au 31 octobre 2013	15 000	83 359	—	9 676	108 035
Amortissement	—	9 643	—	1 068	10 711
Radiations	—	(857)	—	—	(857)
Écart de change	—	(49)	—	505	456
Solde au 31 octobre 2014	15 000	92 096	—	11 249	118 345
Valeur comptable nette au 31 octobre 2014	95 601	50 546	20 429	1 794	168 370

La valeur comptable totale du goodwill et des marques de commerce répartie à chaque UGT se présente comme suit :

	2015		2014	
	Goodwill	Marques de commerce	Goodwill	Marques de commerce
	\$	\$	\$	\$
Canada – Royaume-Uni – Pays-Bas	67 537	22 041	65 235	20 429
France	21 016	—	19 855	—
Autres *	10 974	—	10 511	—
Valeur comptable nette	99 527	22 041	95 601	20 429

* UGT individuelles multiples

TEST DE DÉPRÉCIATION 2015

Pour le semestre terminé le 30 avril 2015, le résultat d'exploitation de la Société a été inférieur aux prévisions utilisées aux fins du test annuel de dépréciation effectué le 31 octobre 2014 dû à plusieurs facteurs, notamment la dépréciation soudaine et rapide du dollar par rapport au dollar américain et l'environnement géopolitique instable dans certains pays. De plus, la capitalisation boursière de la Société est inférieure à la valeur comptable de son actif net depuis plusieurs trimestres consécutifs. Ces facteurs pourraient indiquer que les valeurs comptables des goodwill et des marques de commerce se soient dépréciées depuis le 31 octobre 2014. Celles-ci ont donc fait l'objet d'un test intérimaire de dépréciation au 30 avril 2015 afin de déterminer si la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie (UGT) était supérieure à leur valeur recouvrable.

À la suite de ce test, la Société n'a relevé aucune dépréciation de ces goodwill ou marques de commerce au 30 avril 2015. De plus, pour des raisons pratiques, la Société a décidé que le test annuel de dépréciation aura dorénavant lieu le 30 avril.

La valeur recouvrable est déterminée en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. La Société établit des prévisions de flux de trésorerie d'après les budgets annuels approuvés les plus récents et les plans triennaux des activités pertinentes. Les prévisions de flux de trésorerie tiennent compte du risque lié à chaque actif ou à chaque UGT, ainsi que des indicateurs économiques les plus récents. Les prévisions de flux de trésorerie pour une période supérieure à trois ans sont extrapolées selon des taux de croissance estimés qui ne dépassent pas les taux de croissance à long terme moyens des marchés visés.

Au 30 avril 2015, le taux d'actualisation après impôts utilisé pour les tests de dépréciation des différents UGT était de 10,3 % [10,3 % au 31 octobre 2014]. Le taux de croissance perpétuel utilisé aux fins des tests de dépréciation s'établissait à 1 % au 30 avril 2015 [1 % au 31 octobre 2014].

Le 30 avril 2015, si le taux d'actualisation après impôts utilisé pour les tests de dépréciation avait été supérieur de 1 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aucune charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 30 avril 2015, si le taux de croissance à long terme utilisé pour les tests de dépréciation avait été inférieur de 1 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aucune charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 30 avril 2015, si les flux de trésorerie utilisés pour les tests de dépréciation avaient été inférieurs de 10 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aucune charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 30 avril 2015, la Société a effectué son test annuel de dépréciation des marques de commerce et aucune dépréciation n'a été relevée. La direction est d'avis qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées dans son test annuel de dépréciation ne pourrait avoir comme incidence d'obtenir des valeurs comptables par marque de commerce supérieures de façon significative aux justes valeurs calculées.

Note 12 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

	2015	2014
	\$	\$
Participation dans une entreprise associée - Caribbean Investments B.V. [«CIBV»]	97 897	83 949
Frais reportés, solde non amorti	355	484
Divers	1 165	1 833
	99 417	86 266

La Société détient une participation de 35 % dans CIBV, qui exploite des hôtels au Mexique, en République dominicaine et à Cuba. La fin d'exercice de CIBV est le 31 décembre et la Société comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence en utilisant les résultats de la période de douze mois close le 30 septembre de chaque année.

La variation du placement dans CIBV se présente comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	83 949	70 041
Quote-part du résultat net	7 045	8 094
Dividende reçu	(6 706)	—
Écart de conversion	13 609	5 814
	97 897	83 949

Le tableau suivant présente les informations financières résumées de CIBV au 30 septembre:

	2015	2014
	\$	\$
État de la situation financière :		
Actif courant	56 987	53 819
Actif non courant	375 441	333 906
Passif courant	49 619	50 046
Passif non courant	103 102	97 824
Actif net de CIBV	279 707	239 855
Valeur comptable du placement dans CIBV (35% de l'actif net)	97 897	83 949
État du résultat global :		
Revenus	116 389	104 316
Résultat net et résultat global	20 129	23 126
Quote-part du résultat net	7 045	8 094

Note 13 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2015	2014
	\$	\$
Fournisseurs	184 357	180 283
Frais courus	68 970	69 740
Salaires et avantages du personnel à payer	59 637	57 438
Participations ne donnant pas le contrôle [note 16]	32 800	23 780
Sommes à remettre à l'État	9 892	7 392
	355 656	338 633

Note 14 PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

	\$
Solde au 31 octobre 2014	36 312
Provisions supplémentaires	19 702
Montants imputés à la provision	(13 052)
Solde au 31 octobre 2015	42 962
Provisions courantes	17 281
Provisions non courantes	25 681
Solde au 31 octobre 2015	42 962

	\$
Solde au 31 octobre 2013	28 057
Provisions supplémentaires	15 299
Montants imputés à la provision	(6 614)
Montants inutilisés repris	(430)
Solde au 31 octobre 2014	36 312
Provisions courantes	10 674
Provisions non courantes	25 638
Solde au 31 octobre 2014	36 312

La provision pour remise en état des aéronefs loués est liée à l'obligation d'entretien des aéronefs loués et aux pièces de rechange utilisées par le transporteur aérien de la Société dans le cadre des contrats de location simple.

Note 15 DETTE À LONG TERME

Le 14 novembre 2014, la Société a renouvelé son entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ pour les fins de ses opérations. Selon la nouvelle entente, qui vient à échéance en 2019, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 000 \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, et ce sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 octobre 2015, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75 000 \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 octobre 2015, un montant de 66 943 \$ était utilisé [59 545 \$ au 31 octobre 2014] dont 44 900 \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; ces lettres de crédit irrévocables sont détenues par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, les lettres de crédit émises pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction seront levées.

Des crédits d'exploitation totalisant 10 000 € (14 446 \$) [11 500 € (16 246 \$) en 2014] ont été accordés à certaines filiales françaises. Ces crédits d'exploitation sont renouvelables annuellement et étaient inutilisés aux 31 octobre 2015 et 2014.

Note 16 AUTRES PASSIFS

	2015	2014
	\$	\$
Avantages du personnel [note 22]	39 265	35 872
Avantages incitatifs reportés	12 761	16 934
Participations ne donnant pas le contrôle [note 8]	32 800	24 900
	84 826	77 706
Moins les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans les Fournisseurs et autres créditeurs	(32 800)	(23 900)
	52 026	53 926

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

- a) L'actionnaire minoritaire de la filiale Jonview Canada Inc., qui est également un actionnaire de la Société, pourrait exiger que la Société achète les actions qu'il détient dans Jonview Canada Inc. à un prix égal à la juste valeur marchande. Le prix payé peut être réglé, au gré de la Société, en espèces ou par voie d'émission d'actions. La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle tient compte de la juste valeur de cette option.
- b) Les actionnaires minoritaires de la filiale Travel Superstore Inc. pourraient exiger, d'ici 2018, que la Société achète les actions de Travel Superstore Inc. qu'ils détiennent à un prix égal à leur juste valeur marchande et payable en espèces. La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle tient compte de la juste valeur de cette option.
- c) L'actionnaire minoritaire de la filiale Trafictours Canada Inc. pourrait exiger que la Société achète les actions de Trafictours Canada Inc. qu'il détient à un prix égal à une formule préétablie, pouvant être ajusté selon les circonstances, et payable en espèces. La valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle tient compte de la juste valeur de cette option.

Note 17 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC), ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la Société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

ACTIONS A DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2013	38 468 487	221 706
Émission de la trésorerie	96 328	857
Exercice d'options	176 712	2 116
Solde au 31 octobre 2014	38 741 527	224 679
Émission de la trésorerie	145 310	973
Rachat et annulation d'actions	(1 296 090)	(7 518)
Solde au 31 octobre 2015	37 590 747	218 134

Le 10 avril 2015, la Société a annoncé avoir reçu les approbations réglementaires requises afin de procéder à une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités pour une période de 12 mois.

Conformément à son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités, la Société est autorisée à racheter aux fins d'annulation un maximum de 2 274 921 actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B, représentant approximativement 10 % du flottant des actions à droit de vote variable de catégorie A et des actions à droit de vote de catégorie B émises et en circulation.

La Société a racheté, au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2015, 1 296 090 actions à droit de vote de catégorie B, pour une contrepartie au comptant de 9 424 \$.

Au 31 octobre 2015, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 1 410 985 et à 36 179 762 [à 1 663 027 et à 37 078 500 au 31 octobre 2014].

Depuis le 16 novembre 2015, les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto sous un seul symbole, soit « TRZ ». Le changement n'implique aucune modification des statuts de la Société, de ses règlements ou de la structure de son capital. Ce changement n'a également pas d'effet sur les restrictions au droit de vote et au droit de propriété et sur les conditions rattachées aux actions à droit de vote variable de catégorie A et aux actions à droit de vote de catégorie B.

RÉGIME DE DROITS DE SOUSCRIPTION

À l'assemblée annuelle tenue le 13 mars 2014, les actionnaires ont ratifié le régime de droits de souscription à l'intention des actionnaires modifié et mis à jour le 11 décembre 2013 [le «régime de droits»]. Le régime de droits donne aux porteurs d'actions de catégorie A et à ceux d'actions de catégorie B le droit d'acquies, dans certaines circonstances, des actions additionnelles à un prix équivalant à 50 % de la valeur au marché au moment de l'exercice desdits droits. Le régime de droits est conçu de manière à donner au conseil d'administration le temps d'examiner des solutions de rechange, permettant ainsi aux actionnaires de recevoir la juste valeur intégrale pour leurs actions. Le régime de droits prendra fin le lendemain de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2017, à moins qu'il soit résilié avant ladite assemblée.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

À l'assemblée annuelle tenue le 12 mars 2015, les actionnaires ont approuvé la mise en place d'une nouvelle réserve de 850 000 actions pouvant être émises en sus du solde restant dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions. En vertu de ce régime, la Société peut accorder aux personnes admissibles jusqu'à un maximum de 891 934 actions de catégorie A ou actions de catégorie B additionnelles à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les cinq jours de négociation précédant l'octroi des options. La période d'exercice des options ainsi que les critères de performance sont déterminés lors de chaque octroi. Les options octroyées entre le 14 janvier 2009 et le 31 octobre 2015 peuvent être exercées à raison de trois tranches de 33,33 % à compter de la mi-décembre de chaque année suivant l'octroi, sous réserve de l'atteinte des critères de performance établis lors de l'octroi. À partir du 1^{er} novembre 2015, l'acquisition des droits pour les options octroyées à partir de cette date ne dépendra plus de l'atteinte de critères de performance. Les options octroyées avant le 31 octobre 2013 peuvent être exercées au cours de périodes de dix ans, tandis que celles octroyées après le 31 octobre 2013 peuvent être exercées au cours d'une période de sept ans. Dans la mesure où les critères de performance établis lors de l'octroi auront été atteints, l'exercice de toute tranche d'options non acquise au cours de l'une des trois premières années suivant la date d'octroi en raison du fait que les critères de performance établis n'ont pas été atteints peut être reporté de trois ans.

En vertu de l'ancien régime d'options d'achat d'actions, la Société peut accorder aux personnes admissibles jusqu'à un maximum de 230 403 actions de catégorie A ou actions de catégorie B additionnelles à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions pendant les cinq jours de négociation précédant l'octroi des options. Les options octroyées peuvent être exercées au cours d'une période ne dépassant pas dix ans. Les options octroyées après le 31 octobre 2013 peuvent être exercées au cours d'une période de sept ans, sous réserve de l'atteinte des critères de performance. À partir du 1^{er} novembre 2015, l'acquisition des droits pour les options octroyées à partir de cette date ne dépendra plus de l'atteinte de critères de performance. La période d'exercice des options ainsi que les critères de performance sont déterminés lors de chaque octroi. Les options attribuées avant le 31 octobre 2013 peuvent être exercées, sans critères de performance, au cours d'une période de dix ans, mais sous réserve d'un maximum de un tiers dans la deuxième année suivant l'attribution, d'un maximum de deux tiers dans la troisième année et la totalité après le début de la quatrième année.

Les tableaux suivants résument l'information sur les options en circulation :

	2015		2014	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$
Au début de l'exercice	2 654 817	12,39	2 692 544	12,18
Attribuées	236 447	8,73	374 374	12,49
Exercées	—	—	(176 712)	8,15
Annulées	(74 184)	12,19	(206 506)	13,01
Expirées	(75 224)	22,34	(28 883)	15,68
À la fin de l'exercice	2 741 856	11,81	2 654 817	12,39
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	1 807 423	12,89	1 262 520	15,25

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en circulation au 31 octobre 2015	Durée de vie moyenne pondérée	Prix moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées au 31 octobre 2015	Prix moyen pondéré
6,01 à 7,48	1 069 746	6,7	6,69	716 349	6,71
8,73 à 11,22	485 299	4,8	10,04	258 080	11,19
12,25 à 12,49	693 745	4,8	12,37	390 337	12,32
19,24 à 24,78	401 860	3,1	20,82	351 451	21,05
37,25	91 206	1,5	37,25	91 206	37,25
	2 741 856	5,2	11,81	1 807 423	12,89

CHARGE DE RÉMUNÉRATION LIÉE AU RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, la Société a attribué 236 447 [374 374 en 2014] options d'achat d'actions à certains de ses dirigeants et employés clés. Le modèle d'évaluation Black-Scholes a été utilisé pour estimer la juste valeur moyenne des options à la date de leur attribution. Les hypothèses utilisées et la juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution se présentent comme suit :

	2015	2014
Taux d'intérêt sans risque	1,33%	2,72%
Durée de vie prévue	4 ans	4 ans
Volatilité prévue	58,2%	58,6%
Rendement de l'action	—	—
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	3,52 \$	4,53 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 1 110 \$ [732 \$ en 2014] relativement à son régime d'options d'achat d'actions.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS LIÉES À LA PERFORMANCE

Des unités d'actions liées à la performance [«UAP»] sont attribuées dans le cadre du régime d'unités d'actions liées à la performance à l'intention des hauts dirigeants. En vertu de ce régime, chaque haut dirigeant admissible reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAP. Les UAP consistent en l'octroi d'un nombre d'unités qui correspond à un pourcentage du salaire de base du participant, divisé par la juste valeur marchande des actions de catégorie B à la date d'octroi. Une fois acquises, les UAP donnent au participant le droit de recevoir un nombre d'actions équivalent ou un paiement en espèces, au gré de la Société. Les UAP octroyées deviennent acquises à raison de trois tranches de 16,67 % à la mi-décembre de chacune des trois années suivant l'octroi, sous réserve de l'atteinte des critères de performance établis lors de l'octroi. Les 50% restantes des UAP octroyées deviennent acquises à la mi-décembre trois ans suivant leur octroi, pourvu que le participant soit toujours employé par la Société.

Au 31 octobre 2015, le nombre d'UAP attribué s'élevait à 176 003. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 551 \$ relativement à son régime d'unités d'actions liées à la performance.

RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS

Un régime d'achat d'actions est offert aux employés admissibles de la Société et de ses filiales. À l'assemblée annuelle tenue le 12 mars 2015, les actionnaires ont approuvé la mise en place d'une nouvelle réserve de 525 000 actions pouvant être émises en sus du solde restant dans le cadre du régime. En vertu du régime, au 31 octobre 2015, la Société était autorisée à émettre un maximum de 497 036 actions de catégorie B. Le régime permet à chaque employé admissible de souscrire un nombre d'actions dont la souscription globale n'excède pas 10 % de son salaire annuel en vigueur à la date d'adhésion. Le prix d'achat des actions dans le cadre du régime correspond au cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant l'émission des actions moins une décote de 10 %.

Au cours de l'exercice, la Société a émis 145 310 actions de catégorie B [96 328 actions de catégorie B en 2014] pour un montant de 973 \$ [857 \$ en 2014] en vertu du régime d'achat d'actions.

RÉGIME D'INCITATION À L'ACTIONNARIAT ET À L'ACCUMULATION DE CAPITAL

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la Société, la Société attribue annuellement à chaque employé admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global correspond à un montant de 30 % ou 60 % du pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 5 %. Les actions ainsi attribuées par la Société sont dévolues à l'employé admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant les six premiers mois de la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la Société.

Les actions attribuées en vertu de ce régime sont acquises par la Société sur le marché et déposées au compte du participant au fur et à mesure de l'achat d'actions par l'employé en vertu du régime d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 166 \$ [105 \$ en 2014] relativement à son régime d'incitation à l'actionnariat et à l'accumulation de capital.

RÉGIME D'INCITATION À L'ACTIONNARIAT PERMANENT

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions offert aux employés admissibles de la Société, la Société attribue annuellement à chaque haut dirigeant admissible un nombre d'actions de catégorie B dont le prix de souscription global est égal au pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 10 %. Les actions ainsi attribuées par la Société sont dévolues graduellement au haut dirigeant admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant la période de dévolution de la totalité des actions souscrites en vertu du régime d'achat d'actions de la Société. Les actions attribuées en vertu de ce régime sont acquises par la Société sur le marché et déposées au compte du participant au fur et à mesure de l'achat d'actions par le participant en vertu du régime d'achat d'actions.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 231 \$ [241 \$ en 2014] relativement à son régime d'incitation à l'actionnariat permanent.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES

Des unités d'actions différées [«UAD»] sont attribuées dans le cadre du régime d'unités d'actions différées à l'intention des hauts dirigeants et dans le cadre du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs indépendants. En vertu de ces régimes, chaque haut dirigeant admissible ou administrateur indépendant reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédents l'attribution des UAD. Les UAD sont rachetées par la Société lorsqu'un haut dirigeant ou un administrateur cesse d'être un participant du régime. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant le rachat d'UAD.

Au 31 octobre 2015, le nombre d'UAD attribué s'élevait à 146 641 [108 031 au 31 octobre 2014]. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 224 \$ [renversement de la charge de rémunération de 276 \$ en 2014, à la suite de la baisse du cours des actions de la Société] relativement à son régime d'unités d'actions différées.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS AVEC RESTRICTIONS

Des unités d'actions avec restrictions [«UAR»] sont attribuées annuellement dans le cadre du régime d'unités d'actions avec restrictions aux employés admissibles. En vertu de ce régime, chaque employé admissible reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAR. La valeur d'une UAR est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant l'attribution des UAR. Les droits rattachés aux UAR sont acquis sur une période de trois ans. Lorsqu'acquises, les UAR sont immédiatement rachetées par la Société, sous réserve de certaines conditions et certaines clauses de performances financières de la Société. Aux fins du rachat d'UAR, la valeur d'une UAR est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions de catégorie B pendant les cinq jours de négociation précédant le rachat d'UAR.

Au 31 octobre 2015, le nombre d'UAR attribué s'élevait à 815 249 [844 582 au 31 octobre 2014]. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 1 428 \$ [128 \$ en 2014] relativement à son régime d'unités d'actions avec restrictions.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
[en milliers, sauf les montants par action]		
NUMÉRATEUR		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société servant au calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	42 565	22 875
DÉNOMINATEUR		
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	38 442	38 644
Effet des titres dilutifs		
Options d'achat d'actions	116	402
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 558	39 046
Résultat par action		
De base	1,11	0,59
Dilué	1,10	0,59

Aux fins du calcul du résultat dilué par action pour l'exercice clos le 31 octobre 2015, 1 672 110 options d'achat d'actions en circulation [1 565 727 en 2014] ont été exclues du calcul puisque le prix d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la Société.

Note 18 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES CHARGES

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

	2015	2014
	\$	\$
Salaires et autres avantages du personnel	382 399	367 865
Avantages à long terme du personnel [note 22]	3 303	2 307
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	1 661	732
	387 363	370 904

AMORTISSEMENT

	2015	2014
	\$	\$
Immobilisations corporelles	37 314	35 001
Immobilisations incorporelles amortissables	12 417	10 711
Autres actifs	1 376	1 230
Avantages incitatifs reportés	(240)	(240)
	50 867	46 702

Note 19 CHARGE DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, la Société a mis au point un plan de restructuration qui portait principalement sur la réduction des coûts directs et des dépenses d'exploitation, et sur l'amélioration des marges. La Société a ainsi revu ses processus et effectué des coupures de personnel. En vertu de ce plan, la Société a comptabilisé une charge de restructuration totale de 6 756 \$ au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014. Cette charge de restructuration est composée de prestations de cessation d'emploi de 5 855 \$, payables en espèces, des radiations de marque de commerce et de liste de clients de 532 \$ et de goodwill de 369 \$, à la suite, entre autres, de la fermeture de la division French Affair qui se spécialisait dans la location de villas dans certaines régions d'Europe.

Note 20 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les principales composantes de la charge d'impôt pour les exercices clos les 31 octobre sont les suivantes :

États des résultats consolidés	2015	2014
	\$	\$
Exigibles		
Impôts sur le résultat exigibles	14 676	14 759
Ajustement des impôts à payer pour les exercices antérieurs	90	(1 329)
	14 766	13 430
Différés		
Liés aux différences temporelles	(4 403)	(9 672)
Charge d'impôt sur le résultat	10 363	3 758

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

États du résultat global consolidés	2015	2014
	\$	\$
Différés		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie	1 152	3 590
Variation des régimes à prestations définies – Perte actuarielle sur l'obligation	(342)	(912)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat global	810	2 678

Le rapprochement des impôts sur le résultat, calculés selon les taux d'impôt prévus par la loi au Canada, et de la charge d'impôt se présentait comme suit pour les exercices clos les 31 octobre :

	2015		2014	
	%	\$	%	\$
Impôts sur le résultat au taux prévu par la loi	26,9	15 421	26,9	8 022
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :				
Effet des écarts de taux d'imposition nationaux et étrangers	(7,0)	(3 989)	(7,2)	(2 152)
Éléments non déductibles	1,3	730	0,7	228
Ajustements d'exercices antérieurs	(3,1)	(1 785)	(6,5)	(1 945)
Incidence découlant de changements de taux	—	(21)	(1,6)	(476)
Autres	—	7	0,3	81
	18,1	10 363	12,6	3 758

Les taux d'impositions prévus par la loi applicable ont été de 26,9% pour les exercices clos les 31 octobre 2015 et 2014. Le taux d'imposition applicable de la Société correspond au taux combiné canadien (fédéral et Québec) applicable.

L'impôt différé tient compte de l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre la valeur des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé étaient comme suit :

	États de la situation financière consolidés		États des résultats consolidés	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Pertes d'impôt différé	7 041	11 445	(4 404)	(1 066)
Excédent de la base fiscale sur la valeur comptable des:				
Immobilisations corporelles et logiciels	(9 599)	(7 443)	(2 156)	947
Immobilisations incorporelles, moins les logiciels	(1 469)	(3 062)	1 593	(54)
Instruments financiers dérivés	1 201	2 433	(80)	6 656
Autres actifs financiers et autres actifs	1 901	138	1 763	1 381
Provisions	11 115	3 141	7 946	1 839
Avantages du personnel	10 686	9 613	731	418
Autres passifs financiers et autres passifs	451	1 441	(990)	(449)
Actifs nets d'impôt différé	21 327	17 706	4 403	9 672

Les modifications dans les actifs nets d'impôt différé sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	17 706	10 952
Constatés à l'état des résultats consolidés	4 403	9 672
Constatés dans les autres éléments de l'état du résultat global consolidé	(810)	(2 678)
Autres	28	(240)
	21 327	17 706

Les actifs d'impôt différé se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	32 939	30 051
Passifs d'impôt différé	(11 612)	(12 345)
Actifs nets d'impôt différé	21 327	17 706

Au 31 octobre 2015, les pertes reportées prospectivement, autres qu'en capital, et les autres déductions fiscales pour lesquelles une moins-value a été comptabilisée, et qui serviront à réduire les bénéfices imposables futurs de certaines filiales au Mexique totalisaient 85 585 MXP (6 840 \$) [81 802 MXP (6 840 \$) au 31 octobre 2014]. Ces pertes et déductions viennent à échéance au cours des années 2020 et subséquentes.

La Société n'a constaté aucun passif d'impôt différé sur les résultats non distribués de ses filiales étrangères et de son entreprise associée puisqu'ils sont considérés être réinvestis indéfiniment. Cependant, si ces résultats étaient distribués sous forme de dividende ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts des sociétés et/ou à des retenues d'impôt à la source au Canada et/ou à l'étranger. Au 31 octobre 2015, il n'y a aucune différence temporelle imposable pour laquelle aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé.

Note 21 OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Les états financiers consolidés incluent ceux de la Société ainsi que ceux de ses filiales. Les principales filiales et entreprise associée de la Société se détaillent comme suit :

	Pays d'incorporation	% détenu	
		2015	2014
Air Transat A.T. inc.	Canada	100,0	100,0
Vacances Tours Mont-Royal ¹	Canada	—	100,0
Transat Tours Canada inc.	Canada	100,0	100,0
Transat Distribution Canada inc.	Canada	100,0	100,0
Jonview Canada Inc.	Canada	80,1	80,1
Travel Superstore inc.	Canada	64,6	64,6
The Airline Seat Company Ltd.	Royaume Uni	100,0	100,0
Transat France S.A.S.	France	99,7	99,7
Tourgreece Tourist Enterprises S.A.	Grèce	100,0	100,0
Air Consultant Europe B.V.	Pays-Bas	100,0	100,0
Caribbean Investments B.V.	Pays-Bas	35,0	35,0
Caribbean Transportation Inc.	Barbade	70,0	70,0
CTI Logistics Inc.	Barbade	70,0	70,0
Sun Excursion Caribbean Inc.	Barbade	70,0	70,0
Servicios y Transportes Punta Cana S.R.L.	République dominicaine	70,0	—
Turissimo Carribe Excusiones Dominican Republic C por A	République dominicaine	70,0	70,0
Trafictours de Mexico S.A. de C.V.	Mexique	70,0	70,0
Promotura Turística Regiona S.A. de C.V.	Mexique	100,0	100,0

(1) Le 1^{er} novembre 2014, la société Vacances Tours Mont-Royal a été fusionnée avec la société Transat Tours Canada inc.

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des opérations avec son entreprise associée. Ces opérations sont effectuées dans des conditions de pleine concurrence. Les opérations importantes se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Coûts liés à la prestation de services touristiques	18 359	13 693

Les soldes en cours auprès de notre entreprise associée se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Fournisseurs et autres crédateurs	256	195

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES CLÉS DE LA DIRECTION

La rémunération annuelle et la charge de rémunération connexe des administrateurs et des membres clés de la haute direction, soit le président et chef de la direction de la Société et les principaux vice-présidents de la Société se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Salaires et autres avantages du personnel	4 562	6 237
Avantages à long terme du personnel	974	821
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	1 022	757

Note 22 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre des ententes de retraite de type à prestations définies à l'intention de certains membres de la haute direction et des régimes de retraite à cotisations définies à certains employés. Des employés de certaines filiales étrangères de la Société bénéficient de certains avantages postérieurs à l'emploi.

ENTENTES À PRESTATIONS DÉFINIES ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service admissibles et la moyenne des gains admissibles des cinq années pour lesquelles les gains admissibles du participant étaient les plus élevés. Les avantages postérieurs à l'emploi dont bénéficient les employés de certaines filiales étrangères consistent en une allocation payée au moment du départ à la retraite. Ces ententes de retraite ne sont pas capitalisées, cependant, afin de garantir ses obligations relatives aux ententes de retraite de type à prestations définies, la Société a émis une lettre de crédit au fiduciaire au montant de 44 900 \$ [voir note 6]. La Société mesure ses obligations au 31 octobre de chaque exercice à l'aide d'une estimation actuarielle.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations définies et de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi :

	Avantages de retraite		Autres avantages		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur actuelle des obligations au début de l'exercice	33 912	28 973	1 960	1 967	35 872	30 940
Coût des services rendus	1 204	977	625	—	1 829	977
Coûts financiers	1 398	1 330	76	—	1 474	1 330
Prestations versées	(799)	(799)	—	—	(799)	(799)
Gains d'expérience	(629)	(273)	—	—	(629)	(273)
Perte actuarielle sur l'obligation	241	3 704	1 267	—	1 508	3 704
Incidence des fluctuations de taux de change	—	—	10	(7)	10	(7)
Valeur actuelle des obligations à la fin de l'exercice	35 327	33 912	3 938	1 960	39 265	35 872

Le tableau suivant présente les composantes du coût des avantages de retraite pour les exercices clos les 31 octobre :

	Avantages de retraite		Autres avantages		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût des services rendus	1 204	977	625	—	1 829	977
Intérêts débiteurs	1 398	1 330	76	—	1 474	1 330
Total des coûts au titre des avantages de retraite	2 602	2 307	701	—	3 303	2 307

Le tableau suivant indique les paiements prévus être effectués en vertu des ententes de retraite de type à prestations déterminées au 31 octobre 2015:

	\$
Un an et moins	799
Entre un an et cinq ans	9 175
Entre cinq et 10 ans	12 627
Entre 10 et 15 ans	13 781
Entre 15 et 20 ans	14 624
	51 006

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies se rapportant aux ententes de retraite est de 12,8 ans au 31 octobre 2015.

Les principales hypothèses actuarielles ayant servi à déterminer l'obligation de la Société au titre des avantages de retraite et le coût des avantages de retraite de la Société étaient comme suit :

	2015	2014
	%	%
Obligation au titre des avantages de retraite		
Taux d'actualisation	4,00	4,00
Taux de croissance des gains admissibles	2,75	2,75
Coût des avantages de retraite		
Taux d'actualisation	4,00	4,50
Taux de croissance des gains admissibles	2,75	2,75

Une augmentation de 0,25 point de pourcentage d'une des hypothèses actuarielles qui suivent aurait l'incidence suivante, toutes les autres hypothèses actuarielles demeurant inchangées :

	Coûts des avantages de retraite pour l'exercice clos le 31 octobre 2015	Obligations liées aux avantages de retraite au 31 octobre 2015
	\$	\$
Augmentation (diminution)		
Taux d'actualisation	(12)	(1 064)
Taux de croissance des gains admissibles	13	47

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation des avantages et des montants inscrits à l'état de la situation financière sous la rubrique «autres passifs» :

	2015	2014
	\$	\$
Actifs du régime à la juste valeur	—	—
Obligation au titre des prestations constituées	35 327	33 912
Déficit des avantages de retraite	35 327	33 912

Les variations du montant cumulatif des pertes actuarielles nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et présentées comme un élément distinct des résultats non distribués, se détaillent comme suit :

Gains (pertes)	\$
31 octobre 2013	(5 312)
Pertes actuarielles	(3 431)
Impôts sur le résultat	912
31 octobre 2014	(7 831)
Pertes actuarielles	(879)
Impôts sur le résultat	342
31 octobre 2015	(8 368)

RÉGIMES DE RETRAITES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société offre à certains employés des régimes de retraite à cotisations définies. Les cotisations à ces régimes sont fondées sur un pourcentage des salaires.

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies, qui correspondent au coût comptabilisé, se sont établies à 9 400 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 [9 608 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014].

Note 23 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La Société loue des aéronefs, des immeubles, du matériel roulant, des systèmes de communication et des locaux relativement à la vente de voyages. Les paiements de loyers minimums futurs en vertu de contrats de location simple non résiliables sont comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Un an et moins	161 702	132 380
Plus d'un an à cinq ans	425 023	401 206
Plus de cinq ans	88 660	124 053
	675 385	657 639

La charge de loyer s'est établie à 123 683 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 [113 884 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2014].

AUTRES ENGAGEMENTS

La Société a aussi des obligations d'achat, en vertu de divers contrats, effectuées dans le cours normal des affaires. Les obligations d'achat sont comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Un an et moins	200 505	193 195
Plus d'un an à cinq ans	84 373	52 861
Plus de cinq ans	—	—
	284 878	246 056

LITIGES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

AUTRES

De temps à autre, la Société fait l'objet de vérifications par les autorités fiscales qui soulèvent des questions quant au traitement fiscal de certaines transactions. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, les réclamations ou risques fiscaux dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées par la Société selon la meilleure estimation possible du montant de la perte. Par ailleurs, la déductibilité fiscale des pertes que la Société a déclarées au cours des exercices passés avec les placements dans des PCAA a été remise en question par les autorités fiscales et des avis de cotisation ont été reçus à cet effet au cours de l'exercice. Cette situation, qui pourrait entraîner une charge d'environ 16 200 \$, n'est pas provisionnée puisque la Société a l'intention de se défendre vigoureusement et croit fermement posséder suffisamment de faits et d'arguments pour conclure que la décision finale lui sera probablement favorable. Cependant, cette situation a entraîné un déboursé de 15 100 \$ au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2015. Ce montant est comptabilisé comme impôt à recevoir au 31 octobre 2015.

Note 24 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 6, 15, 16, 22 et 23 des états financiers fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 octobre 2015, le montant total de ces garanties s'élevait à 1 490 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 octobre 2015, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

FACILITÉ DE CRÉDIT IRRÉVOCABLE NON GAGÉE PAR DES DÉPÔTS

La Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 35 000 \$. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 octobre 2015, un montant de 21 961 \$ était utilisé en vertu de cette facilité.

Pour ses opérations en Europe, la Société dispose de facilités de cautionnement renouvelables annuellement au montant de 17 620 € [25 454 \$]. Au 31 octobre 2015, des lettres de cautionnement étaient émises pour un total de 9 925 € [14 338 \$].

Note 25 **INFORMATIONS SECTORIELLES**

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états consolidés des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et en Europe. Les cessions entre zones géographiques sont comptabilisées à des prix eu égard aux conditions du marché et à d'autres considérations.

	Amérique \$	Europe \$	Total \$
2015			
Revenus provenant de tiers	2 840 004	726 364	3 566 368
Charges opérationnelles	2 789 464	726 950	3 516 414
	50 540	(586)	49 954
2014			
Revenus provenant de tiers	2 921 811	830 387	3 752 198
Charges opérationnelles	2 895 340	810 018	3 705 358
	26 471	20 369	46 840

	Revenus ⁽¹⁾		Immobilisations corporelles, goodwill et autres immobilisations incorporelles	
	2015 \$	2014 \$	2015 \$	2014 \$
Canada	2 782 831	2 871 887	210 702	200 863
France	630 021	728 112	48 401	46 965
Royaume-Uni	64 885	79 189	37 962	34 273
Autres	88 631	73 010	15 827	14 829
	3 566 368	3 752 198	312 892	296 930

⁽¹⁾ Les revenus sont attribués selon le pays de domiciliation de la filiale.

[en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action]

	2015	2014	2013	2012	2011
États consolidés des résultats					
Revenus	3 566 368	3 752 198	3 648 158	3 714 219	3 654 167
Dépenses d'exploitation	3 465 547	3 652 269	3 527 836	3 693 769	3 620 314
Amortissement	50 867	46 702	39 068	40 793	43 814
Restructuration	—	6 387	5 740	—	16 543
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation)	49 954	46 840	75 514	(20 343)	(26 504)
Coûts du financement	2 229	1 939	2 512	2 962	3 499
Revenus de financement	(7 606)	(8 107)	(7 357)	(6 693)	(7 395)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	528	23 822	493	(701)	1 278
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants	(2 524)	(1 007)	(846)	(370)	1 654
Radiation et dépréciation de goodwill	—	369	—	15 000	—
Gain sur des placements dans des PCAA	—	—	—	(7 936)	(8 113)
Gain à la cession d'une filiale et sur rachat d'actions privilégiées d'une filiale	—	—	—	(5 655)	—
Résultat avant charge d'impôts	57 327	29 824	80 712	(16 950)	(17 427)
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	10 363	3 758	19 510	(3 414)	(5 775)
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(4 399)	(3 191)	(3 247)	(3 133)	(3 059)
Résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires	42 565	22 875	57 955	(16 669)	(14 711)
Résultat de base par action	1,11	0,59	1,51	(0,44)	(0,39)
Résultat dilué par action	1,10	0,59	1,51	(0,44)	(0,39)
Flux de trésorerie liés aux :					
Activités opérationnelles	94 000	106 240	123 039	8 872	90 673
Activités d'investissement	(58 009)	(61 100)	(28 289)	(11 024)	(56 683)
Activités de financement	(12 672)	191	(1 817)	(4 361)	(29 470)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	4 217	(2 262)	1 710	(3 888)	(3 571)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	27 536	43 069	94 643	(10 401)	949
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	336 423	308 887	265 818	171 175	181 576
Total de l'actif	1 513 764	1 375 030	1 290 073	1 165 301	1 226 570
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	—	—	—	—	—
Capitaux propres	537 252	482 946	441 393	366 326	384 241
Ratio d'endettement ¹	0,65	0,65	0,66	0,69	0,69
Valeur comptable par action ²	14,29	12,47	11,47	9,57	10,11
Rendement de la moyenne de l'avoir des actionnaires ³	8,3%	4,9%	14,4%	(4,4%)	(3,7%)
Statistiques – avoir des actionnaires (en milliers)					
Actions en circulation à la fin de l'exercice	37 591	38 742	38 468	38 296	38 022
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation :					
Avant dilution	38 442	38 644	38 390	38 142	37 930
Après dilution	38 558	39 046	38 472	38 142	37 930

¹ Correspond au total du passif divisé par le total de l'actif.

² Correspond aux capitaux propres divisés par le nombre d'actions en circulation.

³ Correspond au résultat net divisé par la moyenne des capitaux propres.



Renseignements

Siège social

Transat A.T. inc.
Place du Parc
300, rue Léo-Pariseau,
bureau 600
Montréal (Québec) H2X 4C2
Téléphone : 514.987.1660
Télécopieur : 514.987.8035
www.transat.com
info@transat.com

Renseignements

www.transat.com
Pour tout renseignement,
contacter par écrit
le vice-président,
finances et administration et
chef de la direction financière.
This annual report is available in English.

Bourse

Toronto Stock Exchange (TSX)
TRZ

Agent des transferts et agent comptable des registres

Société de fiducie CST
2001, boul. Robert-Bourassa,
bureau 1600
Montréal (Québec) H3A 2A6
Sans frais : 1.800.387.0825
inquiries@canstockta.com
www.canstockta.com

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Le jeudi 10 mars 2016
à 10 h 00

New Residence Hall de l'Université McGill
Salle de bal - niveau C
3625, avenue du Parc
Montréal (Québec) H2X 3P8

www.transat.com

www.resp.transat.com

